PRINTEMPS 2012

DAZIBAO 32

revue de l'agence régionale du livre paca

MÉTAMORPHOSES NUMÉRIQUES DU LIVRE II

Regards croisés de Virginie Clayssen, Pierre Mounier, Jean-Luc Raymond, Alain Giffard, Louise Merzeau, Olivier Donnat, Christian Fauré, Aurélien Berra et Milad Doueihi.

et des nouvelles des professionnels du livre d'ici et d'ailleurs

AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

MEMBRES FONDATEURS
Région PACA

SOMMAIRE

Auteurs
p.3

Enfin un droit à la formation professionnelle continue pour les auteurs ! / Le régime fiscal des illustrateurs aligné sur celui des écrivains / Un nouveau guide : *Comment déclarer fiscalement ses droits d'auteur ?* / L'atelier Seruse / L'atelier Venture a désormais son blog !
• lectures chroniques
Je tue les enfants français dans les jardins, Marie Neuser

Édition
p.6

Les éditions Armada / La Belle Écriture / Récompense / Du nouveau pour la formation dans le secteur de l'édition / Mention obligatoire / Nouveaux taux de TVA
• lecture chronique
Éditions Rouge Profond

Repères [juridique]
p.8

Publier : quelle liberté, quelles limites ?

Librairie
p.12

La librairie de Brantes / Caractères Libres / Fenêtre sur le 9ème art / Le label LIR / Encombrements administratifs du côté de la Convention collective Librairie / Étude sur la librairie indépendante en Languedoc-Roussillon / Emploi et rémunération en librairie

Bibliothèque
p.14

Enssib : La lettre de la recherche / Modification des seuils des marchés publics de livre / 14 propositions pour le développement de la lecture : où en est-on ? / Bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants : enquête 2011

Vie littéraire
p.20

Les Histoires vraies de François Beaune / Le Cabinet des lecteurs / Bonne pioche ! : Escapades littéraires ; Festival de la Canebière / À vous de jouer ! : La Forêt en papier ; Helen Cook / Label

Repères [...]
p.24

Le monde du livre en ligne : une plateforme d'étudiants / 6ème journée sur le livre électronique / Un site pour l'Observatoire du numérique dans l'enseignement supérieur / Soutien aux professionnels du livre grecs / Université unique / Pratiques culturelles : 1973-2008 / Numéro vert / Fusion

International
p.26

Écrire en Méditerranée : La Fragua (Espagne) / Coopération Tunisie/Paca / Partenariat CNL/Institut français / Accord

www
p.3 de couverture

Culture & politique / Données publiques

Regards Croisés
p.27 *Les Métamorphoses numériques du Livre II*

28 Avant-propos
29 Virginie Clayssen
32 Pierre Mounier
35 Jean-Luc Raymond
39 Alain Giffard
42 Louise Merzeau
46 Olivier Donnat
49 Christian Fauré
52 Aurélien Berra
56 Milad Doueihi
60 Annexes

Hélène Riff dans *Dazibao*

" Je suis née le 13 octobre 1969 à Alger après quatre garçons.
La France c'était de temps en temps, juillet et août. J'avais dix ans quand j'y suis arrivée pour de bon, dans le Midi, là où le soleil (pourtant le même que celui d'Alger) jeta une drôle d'ombre sur mes chaussures.
Je suis entrée aux Beaux Arts à 17 ans à Montpellier, et j'ai remonté le fil jusqu'à Lyon (Arts appliqués), Strasbourg (Arts décoratifs, section illustration), et Paris pendant dix ans.
Puis j'ai pris ma table, mes chaises, les enfants qui s'y étaient assis, leur papa, et tous nos accessoires pour arriver au bord du Rhône, vers là où il se partage en deux : Arles. Notre maison a quatre étages, avec chambre d'amis. On dit que les amis se comptent sur les doigts d'une main, mes livres aussi. "

Dans chaque numéro de *Dazibao*, un ou des illustrateur(s) de la région présente(nt) différentes facettes de leur travail.

L'AgEnCE

Organisé par l'Agence du Livre Paca, sous la direction d'Alain Giffard, le second colloque consacré aux “Métamorphoses numériques du livre” s'est tenu à Aix-en-Provence les 28 et 29 novembre 2011. Les neuf interventions de ce colloque font l'objet d'une synthèse que nous publions dans ce numéro de *Dazibao*, ainsi que sur notre site www.livre-paca.org, accompagnées des vidéos du colloque réalisées grâce à un partenariat avec Télécampus (Université de la Méditerranée).

Les prochaines Journées pro de l'Agence :

26 mars, Aubagne :
“Numérique et lien social“, dans le cadre du partenariat liant Aubagne à la BDP 13, le Cobiac, l'AbF Paca et l'ArL Paca.

29 mars, Aix-en-Provence :
Séminaire destiné aux bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants et aux bibliothèques départementales de prêt. Quatre sujets sont retenus pour cette journée de réflexion collective : observation, formation, numérique et information… en bibliothèque bien entendu !

13 avril, Aix-en-Provence :
- En partenariat avec les Rencontres du 9ème art, l'Agence propose une visite commentée des expositions BD réalisées dans la ville.
- Dans la foulée, un *Petit Laboratoire* sera consacré à la publication *Le contrat commenté. Un mode d'emploi du contrat d'édition pour les auteurs de bande dessinée*, avec des représentants de la branche des auteurs BD du SNAC (Syndicat national des Auteurs et des Compositeurs).

10 mai, Aix-en-Provence :
Un autre *Petit Laboratoire*, un autre thème : “La fiscalité des auteurs”, destiné à donner à ceux qui le souhaitent un coup de pouce au moment de leur déclaration d'impôts. En parallèle, le guide *Comment déclarer fiscalement ses droits d'auteur ?* sera disponible sous format papier et numérique (cf. page 4).

14 mai, Aix-en-Provence :
Présentation des différents logiciels de gestion librairie, et de l'étude menée par le consultant Michel Ollendorff.

21 mai, Aix-en-Provence :
“Open source et édition”, une journée professionnelle dédiée aux éditeurs.

14 juin, Marseille :
Une journée de réflexion consacrée à la notion de “Bibliothèque 3ème lieu”, co-organisée par la BDP des Bouches-du-Rhône, l'AbF Paca et l'Agence.

Les dernières rencontres du Prix littéraire auront lieu fin mars avec
Amanda Smyth (pour son roman *Black rock*, paru aux éditions Phébus),
Anthony Pastor (pour sa bande dessinée *Las Rosas*, parue aux éditions Actes sud - l'An 2)
et **Robin** (pour sa bande dessinée *Le fils de Rembrandt*, paru aux éditions Sarbacane).
Courant avril les jurés votent, et fin mai ils remettent le Prix.

Au cours de ce 1er semestre 2012,
il y a forcément une formation pour vous !

Auteur :
Être visible sur le web (18 au 20 avril),

Illustrateur :
De l'image à l'écran, de l'écran au livre (29 et 30 juin)
sur l'utilisation de Photoshop et Illustrator

Éditeur :
Initiation à Indesign (9 au 11 mai) ;
ABC du métier d'éditeur (27 au 29 juin)

Libraire :
Libraires et web 2.0 (8 et 9 mars) ;
Les littératures méditerranéennes (2 et 3 avril) ;
ABC du métier de libraire (20 au 22 juin)

Afin de faire le point sur l'ensemble des dossiers concernant la profession et d'évoquer de nouveaux projets, l'association Libraires du Sud et l'Agence allient leurs forcent pour proposer, en juin, des Assises régionales de la librairie. À suivre, via les lettres d'information respectives.

Du nouveau dans la rubrique "Parutions régionales" :
- Les bases bibliographiques consultables sur le site de l'Agence sont désormais reliées à l'annuaire des structures et des auteurs, ainsi qu'aux articles de Dazibao *les concernant ;*
- Les couvertures des ouvrages publiés par les éditeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou dont l'auteur réside en Paca, sont maintenant visibles (si toutefois ces couvertures sont disponibles chez Électre ou notre partenaire Zébris).

www.livre-paca.org

Connectez-vous toute l'année sur
www.livre-paca.org pour en savoir plus sur les projets qui vous concernent.

Auteurs

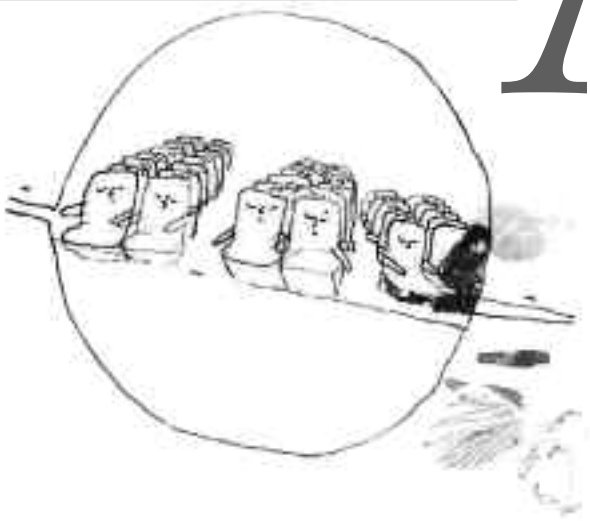

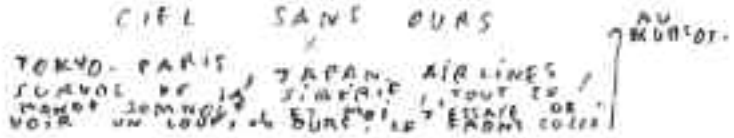

Enfin un droit à la formation professionnelle continue pour les auteurs !

Suite à la publication, à l'été 2010, du rapport Butaud-Kancel (cf. *Dazibao* n°27) préconisant la mise en place d'un droit à la formation continue pour les auteurs, l'Assemblée nationale et le Sénat réparent une injustice et accordent enfin à l'ensemble des artistes auteurs (plasticiens, compositeurs, écrivains, scénaristes, etc.) – soit 250 000 personnes, à raison de 5 000 à 6 000 bénéficiaires par an – un droit à la formation.
Adoptée fin 2011, la réforme sera mise en œuvre dès le 1er juillet 2012.

Le financement proviendra de trois sources :
- Une contribution des diffuseurs et producteurs représentant 0,1 % de l'ensemble des droits d'auteurs à leur charge (faisant passer le "1 % diffuseur" à 1,1 %). Seront ainsi concernés les éditeurs mais également l'ensemble des structures publiques ou privées qui rémunèrent des auteurs pour des activités paralittéraires.
- Une contribution des artistes auteurs de 0,35 % du montant des droits d'auteurs qu'ils perçoivent (collectée par l'Agessa et la Maison des Artistes).
- Une contribution volontaire des sociétés d'auteurs.
Première à diffuser cette bonne nouvelle, la SACD a aussitôt annoncé sa contribution et a d'ores et déjà voté en Conseil d'administration un engagement triennal visant à abonder ce nouveau fonds de formation.

Pour mettre en œuvre ce nouveau droit, l'AFDAS (Assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs) créera en son sein une section particulière qui sera chargée d'en assurer la gestion et la redistribution entre les différents secteurs.

www.legifrance.gouv.fr

Le régime fiscal des illustrateurs aligné sur celui des écrivains

Le Syndicat national de l'Édition (SNE) se félicite de l'extension aux illustrateurs – notamment de bande dessinée – et autres créateurs, d'un régime fiscal favorable à la création qui était jusque-là réservé aux seuls écrivains et compositeurs.
Les illustrateurs auront désormais la possibilité de déclarer à l'impôt sur le revenu les sommes perçues selon les règles prévues en matière de Traitement & Salaires, et de bénéficier ainsi de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels (cf. Loi de finances n° 2011-1978 du 28 décembre 2011, rectificative pour 2011. art. 17).
Cet alignement du droit fiscal sur le régime de la propriété littéraire et artistique, qui "considère à raison le scénariste et l'illustrateur comme coauteurs d'une même œuvre, vient corriger une situation jusque-là fortement discriminatoire à l'égard des illustrateurs", disent les éditeurs du groupe bande dessinée du SNE qui saluent l'action du ministère de la Culture en faveur de cette avancée significative.

www.legifrance.gouv.fr

Un nouveau guide auteurs : *Comment déclarer fiscalement ses droits d'auteur ?*

Les formalités administratives liées à "l'activité" d'auteur sont une nébuleuse dans laquelle il est compliqué de se retrouver. Première raison à cela : un manque de clarté des textes législatifs relatifs à cette activité et une dispersion des différents textes. Deuxième raison : peu de professionnels sont formés sur ce sujet, notamment parmi les experts comptables. Le recours aux spécialistes est donc nécessaire afin d'être épaulé et trouver des réponses aux questions qui jalonnent la vie de l'auteur.

Pour donner des repères aux auteurs en matière administrative, fiscale et sociale, l'ArL Paca a demandé à Delphine Rochefort, expert comptable fiscaliste, de rédiger un petit guide qui éclaire les points suivants :
- La TVA.
- La déclaration des revenus d'auteurs.
- Les interactions entre cotisations sociales et régimes fiscaux.

Ce nouveau guide verra le jour au printemps.

Le guide *Comment rémunérer les auteurs ?* initié par l'ArL Paca en 2008, et mis à jour en partenariat avec la Fill, la SGDL, le CNL en 2011 – disponible en version papier ou en version numérique –, est là pour répondre à certaines questions relatives à la rémunération des auteurs (hors contrat avec l'éditeur).

www.livre-paca.org
(rubrique Publications)

lectures chroniques

Je tue les enfants français dans les jardins, Marie Neuser

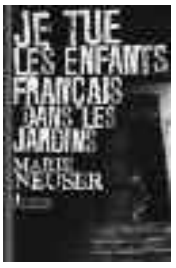

Avec un premier roman au titre qui claque comme la une d'un journal à scandales, Marie Neuser invite à une plongée en apnée dans un univers noir et acide. Une jungle dans laquelle l'humanité se désespère. Un monde en plein naufrage sans morale ni loi. Entre les murs d'un collège en "zone sensible", à quelques pas du touristique Vieux-Port de Marseille.
Lisa, jeune professeure d'italien, rejoint les bataillons de l'Éducation nationale par amour du savoir et désir de transmettre. Vaillant petit soldat, elle suit les traces d'un père qui, génération oblige, lui a légué l'image idyllique et auréolée de gloire du noble métier d'enseignant. La confrontation avec la réalité des salles de classe sonne le début d'une lente descente aux enfers, bordée de crachats et d'injures. Le combat s'annonce violent et rugueux, bien loin de la poésie des vers de Dante et de Pétrarque.
Comme la narratrice, l'auteure enseigne l'italien à Marseille... On peut certainement lire dans ce roman un témoignage du quotidien de bon nombre d'enseignants. Le trait, si peu forcé. La vérité, à peine voilée. Mais *Je tue les enfants français dans les jardins* est sans doute, avant tout, un véritable polar : haletant, sombre et jubilatoire.

Rébecca Piednoir – bibliothèque du théâtre de la Minoterie – Marseille (13)

Marie Neuser vit à Marseille

ISBN : 978-2-36476-000-4
Éditions de l'Écailler – 2011 – 16 euros

L'atelier Seruse

Installé dans le 1er arrondissement de Marseille depuis le printemps 2000, l'atelier Seruse est un lieu de création et de diffusion pluridisciplinaire où se côtoient la peinture, la sculpture, l'illustration et même le costume. Le lieu regroupe des ateliers de travail ainsi qu'un espace de présentation et d'accueil occasionnel pour de petites résidences de travail (artistes sans atelier qui ont besoin de réaliser une commande) ; les artistes s'y rencontrent, échangent et partagent. Plusieurs expositions et rencontres sont organisées dans l'année, à l'occasion par exemple des POC "portes ouvertes Consolat".
Cet atelier, qui fonctionne en auto-gestion, est un lieu de production partagé à l'esprit communautaire, riche en énergies et en diversité.
Les résidents actuels sont :
- Thomas Allard, auteur de bande dessinée,
- Marie-Pierre Brunel, illustratrice, dessinatrice,
- Thierry Cheyrol, sculpteur, dessinateur,
- Éric Henninot, dessinateur de bande dessinée,
- Rémi Maynègre, auteur de bande dessinée,
- Franck Omer, illustrateur,
- Christian Testanier, auteur de bande dessinée,
- Sylvie Villepontoux illustratrice, dessinatrice,
- Frédéric Garnier, créateur de costumes,
- Izabela Kowalczyk, plasticienne,
- Julia Scalbert, peintre,
- Arnaud Vasseux, sculpteur,
- Fabien Perani, peintre.

Atelier Seruse
25, rue d'Isoard
13001 Marseille
Tél. 06 28 13 70 13
http://atelier-seruse.blogspot.com

L'atelier Venture a désormais son blog !

Petit rappel : Ramona Badescu, Delphine Bournay, Aurélien Débat, Nathalie Desforges, Hélène Hadege, Émilie Harel, Laurence Lagier, Mélanie Rebillaud et Susana Robledo, tour à tour auteurs, illustrateurs, graphiste et correctrice, partagent ensemble un même lieu professionnel rue Venture à Marseille.
Ils ont désormais leur blog pour partager avec vous leurs créations, leurs coups de cœur, leurs actualités.

http://atelierventure.blogspot.com

Édition

Les éditions Armada

Jérôme Baud est mordu de science-fiction depuis son plus jeune âge. Bien connu du Fandom (milieu de la SF française), il participe en passionné à de nombreux congrès et a même organisé celui de l'Isle-sur-la-Sorgue en 2000. Pour vivre (de) sa passion, il commence à travailler en mars 2011 au projet d'une maison d'édition qui proposerait des livres papier et numériques, et dont la ligne éditoriale serait : science-fiction, fantasy et fantastique. Ne souhaitant ni travailler à des rééditions ni piocher dans le domaine public, Jérôme recherche des auteurs capables d'apporter une visibilité à sa structure. C'est ainsi qu'il démarche Raymond Milesi, Pierre Barneul et Pierre Stolze, tous trois spécialistes de la SF et auteurs réputés. À eux trois, ils fourniront les cinq premiers titres de la maison d'édition.

Dès novembre, Jérôme Baud communique via les blogs et les fanzines spécialisés. Pour limiter l'impact des premiers investissements, il propose les titres en souscription via son site. Mais c'est en janvier 2012 que l'aventure démarre réellement avec la commercialisation des premiers titres. La “sci-fi” s'est emparée depuis bien longtemps du nuage internet et c'est donc fort logiquement que les éditions Armada ont fait le choix d'une publication numérique couplée avec une offre papier, simultanément. Le livre papier se procure via les librairies physiques et virtuelles pour un prix allant de 14 à 18 euros selon les titres ; quant au fichier numérique, il s'acquiert pour 6 euros, sans DRM et dans tous les formats existants.
S'il n'a pas assez de recul pour analyser la pertinence de cette offre, Jérôme reste persuadé que le numérique et la SF (grand creuset du feuilleton) ont un avenir prometteur. Souhaitons-lui en tout cas de réussir à se faire une place.

Avant de démarrer sa maison d'édition, Jérôme Baud a suivi la formation “ABC du métier d'éditeur” que propose l'Agence.

Les éditions Armada
6, lotissement Le Venasque
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
www.editions-armada.com

La Belle Écriture

La gourmandise ne connaît pas de frontières et, de la France aux États-Unis, le marché du livre de cuisine ne cesse de progresser. Ipsos relève que le “livre pratique” représente 11 % des ventes de livres en France en 2010, parmi lesquels près de 1 400 livres culinaires. La dernière évaluation de ce marché indiquait un chiffre d'affaires de près de 93 millions d'euros pour l'année 2006, soit avant l'explosion du secteur en 2008…
Selon *Livres Hebdo* (2 mars 2012), le marché a encore augmenté de 5% en 2011 pour atteindre 1 838 nouveautés et nouvelles éditions.
Décliné en cinq grandes catégories – gastronomie, tradition, cuisine du monde, petit budget et homme moderne – le livre de cuisine a évolué pour devenir recueil brut de recettes, coffret-cadeau ou beau-livre illustré.

En 2010 à Marseille, Patricia et Hubert Monnier se lancent dans la création d'une maison d'édition entièrement dédiée aux plaisirs culinaires. Pour exister sur ce marché concurrentiel, force est de développer un concept original…
Aux éditions La Belle Écriture, pas de coffrets saveurs ou de grands chefs, la gourmandise se décline à l'envi. Premier titre de la collection “Euphorie”, *Les petits soupers entre amis,* propose 42 recettes d'anonymes – avocats, notaires, médecins, artistes, ouvriers – que Patricia a invité à présenter une soupe qui leur est chère et à la commenter. Les recettes sont illustrées par Richard Campana, qui s'occupe par ailleurs des couvertures de la collection, pensée par moments, souvenirs ou lieux. Ainsi les prochains soupers se feront-ils sous le soleil, “Entre amoureux” ou “À bord”. En contrepoint d'une alternance de photographies et d'illustrations, l'originalité de la maison d'édition réside dans le texte accompagnant la recette car les anonymes livrent leur ressenti, le souvenir lié à la recette qu'ils livrent, lui donnant une profondeur et un sens différent.
La collection “Phare” viendra bientôt enrichir la ligne éditoriale. Elle se déclinera sous forme de guides pratiques, de bonnes adresses et de lieux culinaires atypiques.

La Belle Écriture
96, rue Jean Mermoz
13008 Marseille
Tél. 09 61 50 03 96
editions@la-belle-ecriture.com

Récompense

Gary Victor a reçu le Prix Casa de las Americas 2012 pour son titre *Le Sang et la Mer*, publié par les éditions Vents d'Ailleurs (La Roque d'Anthéron, Bouches-du-Rhône). Ce prix est l'un des plus reconnus sur le continent américain.

www.ventsdailleurs.fr

Du nouveau pour la formation dans le secteur de l'édition

Au 1er janvier 2012, le secteur de l'édition a rejoint l'Afdas qui devient donc le nouvel organisme paritaire collecteur agréé au titre de la formation professionnelle, en lieu et place de l'OPCA-CGM. Une bascule qui répond à l'obligation faite aux OPCA de justifier d'un seuil minimum de ressources et d'assurer une présence sur tout le territoire.
Ce changement représente une simplification pour les entreprises d'édition, à commencer par les versements effectués au titre de la formation, jusqu'alors à l'OPCA-CGM d'une part et au Fongecif d'autre part. Ces deux contributions seront dorénavant collectées par l'Afdas.

L'Afdas est déjà l'OPCA et Opacif des secteurs du spectacle, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs. Avec le secteur de l'édition et celui de la presse écrite qui rejoint également l'Afdas, son champ d'activité regroupera 42 000 entreprises.

Petit glossaire :
Afdas : Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs.
OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour la gestion de la formation professionnelle continue des entreprises.
Fongecif/Opacif : Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé Individuel de Formation et des congés pour bilans de compétences des salariés.

lectures chroniques

Écritures Croisées : parcours raisonné des littératures du monde, Annie Terrier, Guy Astic et Liliane Dutrait

Initiée par Annie Terrier – fondatrice des Écritures Croisées – , la Fête du Livre d'Aix-en-Provence nous invite depuis trente ans à rencontrer, à lire, à voir et à écouter des écrivains parmi les plus importants de notre époque, tels Günter Grass, Toni Morrison, Russel Banks, Salman Rushdie... Il s'agit de l'une des manifestations littéraires les plus prestigieuses et les plus remarquables, jamais égalée à ce jour, où l'exigence intellectuelle, l'engagement littéraire et la connaissance politique sont acte de foi. La Fête du Livre d'Aix-en-Provence franchit et dépasse les frontières, donne du temps à ses invités et devient, l'espace de quelques jours, un lieu de connaissance.
Réalisé à partir des archives des Écritures Croisées, ce livre-DVD, né de la rencontre complice entre l'éditeur Guy Astic, Liliane Dutrait et Annie Terrier, reprend les propos des auteurs invités et nous donne à voir quelques beaux et émouvants moments filmés.

(On pourra lire dans Dazibao n°19*, l'article de Jean Jouanaud "La Fête du Livre d'Aix-en-Provence : vingt-cinq ans d'engagement littéraire (1983-2008)")*

Nejoua Benallal – librairie Forum Harmonia Mundi – Aix-en-Provence (13)

ISBN : 978-2-9150083-39-2 – 2011 – 25 euros
Éditions Rouge Profond (www.rougeprofond.com), Vaucluse

Mention obligatoire

Le Conseil d'administration du Centre national du Livre réuni le 10 novembre 2011, a validé l'obligation faite à tous les bénéficiaires d'une aide de faire figurer, sur la quatrième de couverture de l'ouvrage soutenu, le logo du Centre national du Livre.
Ce logo ainsi que la charte graphique peuvent être téléchargés sur le site du CNL, en bas de la page d'accueil dans l'onglet "logotypes".

http://centrenationaldulivre.fr

Nouveaux taux de TVA

La résistance dont le secteur du livre a fait preuve ces derniers mois n'y aura malheureusement pas suffi :
- la TVA sur les livres imprimés passera de 5,5 % à 7 % le 1er avril 2012,
- la TVA sur les livres numériques est de 7 % depuis le 1er janvier 2012.

www.livre-paca.org
(rubrique Actualités)

[JURIDIQUE]

Publier : quelle liberté, quelles limites ?

Les quatrièmes Rencontres départementales de l'édition indépendante, co-organisées en février dernier par la Bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône et l'Agence régionale du Livre, ont proposé deux jours de débats, rencontres et conférences sur le thème "Liberté d'édition". À cette occasion, il nous a semblé opportun de demander à l'avocat de l'Agence, Vincent Scheengans, de synthétiser pour l'auditoire les principaux points que cette thématique recouvre. Nous reproduisons ici l'essentiel de son intervention émaillée d'exemples.

De la liberté de publier
(le "*je fais bien ce que je veux*" de l'éditeur)

"La paix internationale ne se réduit pas à l'absence de guerre ; elle exige une communication entre les peuples que les artistes facilitent en transmettant à chacun le capital intellectuel de chaque nation." (R.J. Dupuy, *Revue des Droits de l'Homme*, 1974). Une telle communication suppose l'existence d'un régime juridique de protection et de valorisation de la liberté d'expression.
Cette liberté d'expression est largement consacrée par les principaux textes juridiques nationaux et internationaux. Notamment par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, par la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et par la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales de 1950, dont l'article 10 pose le principe selon lequel : "Toute personne a droit à la liberté d'expression". Ce droit comprend la liberté d'opinion et celle de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées, sans ingérence possible des autorités publiques et sans considération de frontière.

Au sens des droits de l'homme, la liberté d'expression constitue la clé de voûte des libertés individuelles, "un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun". Une portée très large que l'on doit aux juges de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Handyside, décembre 1976).

Qu'en est-il des limites ? L'article 10 de la Convention retient d'abord que les États peuvent soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisation. Les livres sont-ils pour autant totalement épargnés ? Non, car la loi peut apporter des conditions ou restrictions à la liberté d'expression, dès lors que cela s'avère "nécessaire" à la défense de l'ordre, de la morale, à la prévention du crime, ou encore à la protection de la santé, à la protection de la réputation et des droits d'autrui.

En quelques phrases, les rédacteurs de la Convention européenne sont parvenus à faire tout à la fois exulter les *aficionados* de la liberté d'expression et se réjouir ses détracteurs. Une belle et grande liberté, oui, mais attention à ce qu'elle ne franchisse pas certaines barrières !

Or précisément, le fait d'évaluer si la barrière est franchie ou non est un exercice périlleux. L'auteur, et surtout l'éditeur, savent à quel point cet exercice d'évaluation est non seulement difficile, mais encore un acte de censure. Risque de tomber sous le coup d'une interdiction de publier ou de diffuser, de devoir rappeler tous les ouvrages afin d'insérer un encart visant une décision de justice, de devoir payer des sommes importantes à titre de dommages et intérêts suite à une décision judiciaire, pouvant remettre en cause l'équilibre économique de la maison d'édition… Les limites à la liberté d'expression en général, et celle de publier en particulier, imposent une grande vigilance à chacun des acteurs de la chaîne du livre.

Car ces limites sont presque sans limites…

Des limites à la liberté de publier
(le "*je ne peux plus rien faire*" de l'éditeur)

Celui qui détient un pouvoir (étatique par exemple) ou un droit (par exemple de ne pas être diffamé ou injurié, de ne pas subir une atteinte à sa vie privée), exerce un contrôle, un examen, sur les livres.
Cet examen peut intervenir avant parution (on parle alors de censure a priori), ou après (censure a posteriori).

À titre d'exemple de censure a priori, on peut citer celle contenue dans la loi du 3 avril 1955 sur l'état d'urgence, dont l'article 11-2 autorise le décret ou la loi qui déclare cet état d'urgence à habiliter l'autorité administrative "à prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales". Le décret puis la loi des 8 et 18 novembre 2005 mettant en application l'état d'urgence suite aux émeutes dans les banlieues françaises auraient pu contenir des dispositions

relatives au contrôle des publications, mais en l'espèce, aucune mesure de contrôle n'a été intégrée dans les textes, la situation de violence urbaine à laquelle on se trouvait confronté ne le justifiait pas.

À titre d'exemple de censure politique a posteriori le cas du livre d'Henri Alleg, *La Question*, est topique. La première édition est achevée d'imprimer le 12 février 1958, pour 5 000 exemplaires. Le 27 mars 1958, le juge d'instruction du Tribunal des forces armées de Paris fait saisir chez l'éditeur, l'imprimeur, le diffuseur et dans les librairies la 7ème réédition (on en était déjà à près de 70 000 exemplaires). Jérôme Lindon est menacé d'inculpation pour "participation à une entreprise de démoralisation de l'armée… ".

Les limites à la liberté de publier sont nombreuses et ses causes multiples ; il est donc illusoire de rechercher l'exhaustivité (la loi Gayssot n°90-615 du 13 juillet 1990 "tendant à réprimer tout propos raciste, antisémite ou xénophobe", et son article 9 qui qualifie de délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité, pourraient à eux seuls faire l'objet d'une étude). Nous nous attacherons ici aux conséquences de la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, à la diffamation, et au droit à la vie privée.

Les publications destinées à la jeunesse

Voilà un domaine où la limite à la liberté de publier est clairement affichée, quoique en des termes parfois désuets puisqu'elle est contenue dans une loi ancienne (loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse).

Selon cette loi, les publications destinées aux enfants et adolescents ne doivent comporter aucun contenu présentant un danger pour eux. Sont visés notamment la pornographie, les discriminations, la drogue, toute forme de violence, tous actes "de nature à nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral de l'enfance ou de la jeunesse". Ces publications ne doivent en outre comporter aucune publicité ou annonce pour des publications… de nature à les "démoraliser" ! L'éditeur est tenu de déposer deux exemplaires de ses publications au ministère de la Justice (il peut désormais le faire par voie électronique), pour passer sous le contrôle d'une commission composée d'environ 14 personnes (ministères, éditeurs, syndicats, parents, etc).

La loi de 1949 empêche les éditeurs de faire jouer pleinement les clauses dites de "garanties" qu'ils ont pris le soin de faire signer à leurs auteurs dans le contrat d'édition (clause par laquelle "l'auteur garantit à l'éditeur la jouissance des droits cédés par le contrat contre tous troubles, revendications et évictions quelconques"). Son article 11 prévoit en effet que : "les directeurs ou éditeurs seront, pour le seul fait de la publication, passibles comme auteurs principaux [au sens de la loi pénale…] des peines prévues", soit 1 an d'emprisonnement et une amende de 3 750 €. Il est précisé qu' "à leur défaut, l'auteur, et à défaut de l'auteur, les imprimeurs et distributeurs, seront poursuivis comme auteurs principaux. Lorsque l'auteur n'est pas poursuivi comme auteur principal, il sera poursuivi comme complice […]."

Contrairement à ce que son intitulé laisse penser, la loi de 1949 intervient également dans le champ des publications pour adultes. Son article 14 prévoit en effet un régime préventif aléatoire pour les publications non destinées à la jeunesse mais qui, à raison de leur contenu, peuvent faire l'objet d'une interdiction.

C'est sur cette base légale qu'en mars 1987, le ministre de l'intérieur de l'époque (Charles Pasqua) a menacé d'interdiction de vente aux mineurs un roman de Mathieu Lindon (*Prince et Léonardours*, éditions P.O.L). En 1992, *Rose bonbon* (de Nicolas Jones-Gorlin, éditions Gallimard) est menacé de la même manière. Bien que dans les deux cas les vives protestations des éditeurs et des libraires aient fait reculer le ministre, la loi n'a pas pour autant été abrogée. Elle a même été récemment "enrichie" (loi n°2011-525 du 17 mai 2011), puisque le législateur a ajouté un paragraphe qui prévoit : "(…) les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère pornographique doivent être revêtues de la mention *Mise à disposition des mineurs interdite* (article 227-24 du code pénal) et être vendues sous film plastique." Victoire des éditeurs néanmoins, puisque cette nouvelle contrainte précise : *À l'exception des livres* !

La diffamation

La diffamation est “l'allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne à laquelle le fait est imputé” (art. 34 de la loi du 29 juillet 1881).
L'atteinte à l'honneur et à la considération représente l'élément central du délit. La considération professionnelle, politique et sociale de tout un chacun est garantie, et le droit de critique, s'il existe, doit ménager la réputation d'autrui.

Prenons l’exemple de Sam Rainsy et de son livre *Des racines dans la pierre*, publié en 2008 aux éditions Calmann-Lévy. Il y raconte son retour au Cambodge après la période des khmers rouges et décrit les responsabilités politiques qu'il a alors assumées. Il évoque le passé khmer d'une ancienne personnalité politique importante soupçonnée d'avoir causé la mort de nombreuses personnes, dont des membres de la famille royale. Non citée nommément mais identifiable, la personnalité se reconnaît dans le livre et agit contre l'auteur et l'éditeur en diffamation publique envers un particulier. Après plusieurs péripéties judiciaires, la Cour de Cassation retient le caractère diffamatoire, mais accorde en revanche le bénéfice de la bonne foi au prévenu. Elle considère en effet que la Cour d'Appel a méconnu l'article 10 de la Convention européenne “alors que le passage incriminé, portant sur un sujet d'intérêt général relatif à l'histoire récente du Cambodge, et au comportement d'un personnage important lors des événements tragiques qu'a connus ce pays de 1975 à 1979, ne dépassait pas les limites admissibles de la liberté d'expression dans la critique de l'action d'un homme politique”. (Cour de Cassation, Chambre criminelle, 27 Avril 2011, n° 10-83.771).

Sort moins enviable, en tout cas à ce stade de la procédure, pour Elisabeth Roudinesco et les éditions du Seuil, condamnées pour diffamation par la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris (11 janvier 2012), pour *Lacan, envers et contre tout*. Judith Miller, fille de Jacques Lacan, conteste un paragraphe du livre dans lequel l'écrivain soutient que Lacan aurait été enterré sans cérémonie alors qu'il souhaitait des funérailles catholiques (affirmation présentée par l'auteur comme un fait objectif et certain). Pour la fille de Lacan, c'est lui faire le reproche d'avoir trahi les dernières volontés de son père. Les juges lui donnent raison, considérant les propos allégués comme étant contraire à son honneur et à sa considération. Pour autant, la condamnation se résume au versement de l'euro symbolique, et rejette la demande de Judith Miller qu’un encart soit inséré dans tous les exemplaires du livre avec la mention du jugement. Le juge a fait preuve de pragmatisme, considérant cette mesure irréalisable en pratique et disproportionnée.

Dernier exemple avec le livre de Mathieu Lindon, *Le Procès de Jean-Marie Le Pen* (P.O.L, 1998). J.M. Le Pen a obtenu la condamnation pour diffamation de l'auteur et de l'éditeur par le Tribunal de Grande Instance de Paris. En 2002, Mathieu Lindon et son éditeur ont engagé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme pour violation du droit à la liberté d'expression. La Cour reprend les arguments développés devant les juridictions françaises et rejette la requête, estimant que “la teneur des passages [incriminés] était de nature à attiser la violence et la haine […]”. Le roman mélange réalité et fiction. Bien que l'intrigue soit imaginaire, le président du Front national, personne réelle, est le “pivot” autour duquel évoluent et se définissent les personnages imaginaires, et ses idées, ses discours et ses faits et gestes y sont décrits au plus près de la réalité. La Cour reconnaît que les discours et les idées prêtées à M. Le Pen et à son parti, ainsi que les débats auxquels ils donnent lieu, correspondent indiscutablement à la réalité de la place occupée par les idées du Front national, mais les prévenus n'apportent pas d'éléments précis permettant d'attester que les formulations retenues comme diffamatoires ont été précédées de vérifications minimales.

Le droit à la vie privée, le droit à l'image

Les abus de la liberté d'expression qui portent atteinte à la vie privée peuvent en droit français être réparés sur le fondement de l'article 9 du Code civil qui dispose que : "Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé ". Autre fondement, l'article 226-1 du Code pénal : "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui : en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel". Le pendant européen de l'article 9 du Code civil est l'article 8 de la Convention européenne, qui protège la vie privée des particuliers.

En tout état de cause, il appartient aux juges de fixer la limite entre vie publique et vie privée, ce qui n'est pas toujours facile à déterminer tant la notion de vie privée varie au gré de l'évolution des mœurs.

C'est par exemple sur le fondement du droit à l'intimité de la vie privée que les poupées vaudou à l'effigie de Nicolas Sarkozy, commercialisées avec la vente de livres, ont fait l'objet d'une décision de la Cour d'Appel de Paris qui a considéré que : "Le fait d'inciter le lecteur à avoir un rôle actif en agissant sur une poupée avec des épingles, piquantes par nature, et alors que le fait de piquer volontairement, que sous-tend l'idée de faire mal physiquement, ne serait-ce que symboliquement, outrepasse à l'évidence les limites admises. La poupée vaudou constitue une atteinte à la dignité de la personne ainsi représentée" (28 nov. 2008). La Cour n'a pas interdit les produits au nom de la liberté d'expression, mais elle a ordonné à l'éditeur d'inscrire sur la boîte accueillant la poupée litigieuse : "Il a été jugé que l'incitation du lecteur à piquer la poupée jointe à l'ouvrage avec les aiguilles fournies dans le coffret, action que sous-tend l'idée d'un mal physique, serait-il symbolique, constitue une atteinte à la dignité de la personne de M. Sarkozy".

Certaines publications sont par définition "à risque" ; c'est le cas des biographies. Paradoxalement, une biographie sérieuse et objective tombera plus facilement sous l'interdiction qu'une biographie élogieuse. Ainsi, le 25 février 1997, la Cour de Cassation estimait par exemple que portait atteinte à la vie privée des personnes visées, la publication d'un "ouvrage qui, bien que présenté comme une oeuvre de fiction, était en réalité une autobiographie mal déguisée, permettant l'identification aisée des divers protagonistes dans leurs relations psychologiques et affectives au sein du milieu familial".

Plus récemment, la Cour de Cassation jugeait que : "Une œuvre de fiction, appuyée en l'occurrence sur des faits réels, si elle utilise des éléments de l'existence d'autrui, ne peut leur en adjoindre d'autres qui, fussent-ils imaginaires, portent atteinte au respect dû à sa vie privée" (7 février 2006). En l'espèce, le roman en cause (*Le Renard des grèves*, de Jean Failler, Sedim éditions) mêlait à une histoire inventée des incidents réels survenus dans un village breton, et présentait un des personnages comme une ancienne prostituée. Une habitante du village s'est reconnue, prétendant que "maints détails la rattachent [au personnage] directement, sans confusion ni ambiguïté possible pour un lecteur informé de l'affaire". Elle a saisi le juge des référés pour allégations mensongères et attentatoires à sa vie privée... et a obtenu la suppression des passages comportant les imputations dénoncées. Chacun a droit au respect de sa vie privée, même imaginaire !

Fort heureusement, un procès ne se cache pas derrière chaque livre ! Il représente néanmoins une source d'inquiétude réelle, qui conduit parfois à une autocensure regrettable.

Maître Vincent Schneegans
Avocat au Barreau de Marseille

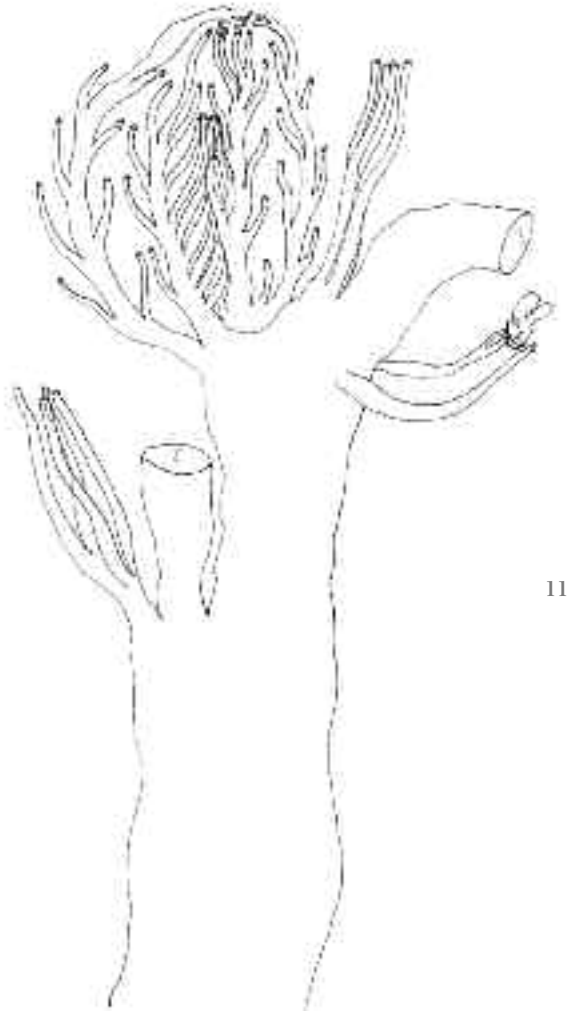

Librairie

La librairie de Brantes

Perché au nord du Vaucluse, le village de Brantes, 82 habitants en 2007, fait face au mont Ventoux. Réputé pour sa faïence, il accueille depuis 1995 les éditions du Toulourenc, du nom de la vallée que domine le village, et depuis 2009 une petite librairie de 50 m² dédiée aux éditeurs indépendants.
Ouverte par Nathalie David, créatrice des éditions du Toulourenc, le lieu se veut convivial et typique. Le fonds est composé essentiellement d'éditeurs régionaux mêlant littérature, poésie, polars et ouvrages sur la région. On trouve ainsi les éditions C'est-à-dire, Le Bonhomme vert, L'or des fous, Sabine Wespieser, ou bien encore des titres Édisud ou Les Alpes de lumière.
"La démarche est d'offrir une vitrine à des éditeurs indépendants. C'est impossible de faire vivre une librairie à l'année à Brantes, mais le village est touristique et cela me permet de faire découvrir des fonds intéressants et qualitatifs à mes lecteurs. Et de donner une vitrine à ma maison d'édition !" Ouverte d'avril à octobre de 10h à 19h, avec près de 700 références, la librairie propose animations, expositions et rencontres, et n'hésite pas à se faire connaître des villages voisins pour amener à la découverte d'un fonds réellement indépendant.

La librairie de Brantes
Le Village
84390 Brantes
Tél. 06 15 52 51 77
editoulourenc@aol.com
www.leseditionsdutoulourenc.com

Caractères Libres

Avec la fermeture de la librairie de Salernes, et le rachat in extremis de celles de Brignoles et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le Haut-Pays varois craignait de voir disparaître son tissu de librairies locales. C'est pour faire vivre une offre de livres dans ces petites communes aux portes des gorges du Verdon, que Léïla Ichou et Cédric Lepécuchelle ont choisi de s'installer à Aups, petit village d'à peine 2 000 habitants.
Caractères Libres occupe deux étages d'une vieille maison bâtie dans le lit d'une ancienne rivière, et borde l'une des deux rues commerçantes de Aups. La vitrine est étroite, mais les contraintes des bâtiments classés empêchent toute extension… Les nouveaux propriétaires sont ici passés par tous les états : "On a découvert un puits ! et fait le choix de le scénariser"… ce qui bien sûr a entraîné quelques contraintes de sécurité. Ouverte début décembre 2011 et occupant 120 m², la librairie compte déjà près de 12 000 références. Le fonds mêle livres neufs et d'occasion, afin de "permettre aux petits budgets et aux jeunes de trouver une offre abordable". En cours de constitution, ce fonds s'équilibre entre les différents genres, avec une dominante en sciences humaines.
Tous deux issus de la formation Métiers du Livre, ces anciens "vendeurs-libraires" négocient âprement avec les commerciaux : "Ça se passe bien avec la majorité des groupes, et pour les remises on s'en sort pas mal. Mais par exemple on a appelé 150 fois le CDE [diffusion Gallimard] en vain ! Alors sans compte ouvert, c'est du 27 % !!"
Conscients de la difficulté à faire durer un commerce de librairie dans une petite commune, ils se rendent sur les marchés et proposent un service de livraison à domicile pour les personnes empêchées. Ils tentent également de travailler avec les AMAP locales et programment de nombreuses animations tant littéraires, musicales, qu'éducatives.

Caractères Libres
25, rue du Maréchal Foch
83630 Aups
Tél. 04 94 67 51 63
caractereslibres@gmail.com

Fenêtre sur le 9ème art

C'est dans la principale artère marchande de Brignoles que Julien et Caroline Lefebure ont choisi d'ouvrir une librairie dédiée à la bande dessinée européenne, asiatique et américaine.
Grand amateur de mangas et de comics, ce jeune couple a quitté Paris pour venir s'installer dans le Haut Var et y vivre sa passion : "Pour trouver une librairie spécialisée BD et mangas, il faut se rendre à Toulon ou à Antibes. Nos clients apprécient d'avoir ce choix à Brignoles sans avoir à commander sur internet ou se contenter des nouveautés."
La librairie s'étend sur 90 m², pour un fonds d'environ 1 000 titres aujourd'hui, tous assumés et complétés par un choix de figurines. "L'idée est d'augmenter progressivement le fonds, mais sans mettre à mal la trésorerie". Un large espace reste libre pour accueillir les animations et dédicaces.
Le lieu est ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.
Très actifs, les libraires animent un site en informant chaque jour leurs clients des dernières nouveautés arrivées, créant ainsi des liens et des groupes. Et lorsqu'à Noël par exemple, ils se demandaient s'ils devaient ouvrir le dimanche, c'est via les réseaux sociaux que la réponse est venue !

Fenêtre sur le 9ème art
19, rue de la République
83170 Brignoles
Tél. 04 89 11 50 08
librairie.fs9a@gmail.com

Le label LIR

Lancé à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication en 2009, géré par le Centre national du Livre, le label LIR (librairie indépendante de référence) va connaître son premier renouvellement. En effet, décerné pour trois ans, les premiers labellisés vont devoir se soumettre de nouveau au vote de la commission. Les dossiers sont à remettre au plus tard début avril.
Pour mémoire, 406 libraires avaient été labellisés en 2009.

www.livre-paca.org
(rubrique Actualités)

Encombrements administratifs du côté de la Convention collective Librairie

De source SLF : "La Convention collective Papeterie Bureautique (3252) continue à s'appliquer dans les librairies à partir du 1er janvier 2012 et jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention collective de la Librairie qui ne devrait pas intervenir avant le printemps (engorgement des services d'extension au ministère du Travail, et des publications au *Journal officiel*)."
L'Agence vous informera dès l'annonce de l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention.

Étude sur la librairie indépendante en Languedoc-Roussillon

Publiée le 6 février dernier par l'Agence du Livre Languedoc-Roussillon Livre et Lecture (LR2L), une nouvelle étude sur la librairie indépendante analyse tant qualitativement que quantitativement 79 librairies, soit 80 % des structures de cette région. Le corpus reprend les quatre catégories de l'étude 2007 menée par le ministère de la Culture et de la Communication :
- catégorie A (CA > 2 millions d'euros),
- catégorie B (CA compris entre 1 et 2 millions d'euros),
-catégorie C (CA compris entre 300 000 et 1 millions d'euros),
- catégorie D (CA < 300 000 euros).

Réalisée par Michel Ollendorff en collaboration avec Adeline Barré de LR2L, cette étude permet de mesurer l'activité des catégories D, majoritaires dans nos régions et souvent réduites à l'analyse des catégories D labellisées dans les données nationales. Ces librairies représentent près de 71 % des répondants, démontrant une nouvelle fois leur importance au regard de l'offre de livres dans les territoires ruraux, ou l'importance des librairies spécialisées en complément des grands groupes dans les zones urbaines. Les conclusions confirment les difficultés économiques du secteur et la morosité des libraires, et l'étude livre une vision juste de la trésorerie de ces acteurs, de leur difficulté à obtenir des marchés, ou encore de la place si essentielle mais si coûteuse des animations.

En ces temps de crise et face aux difficultés que rencontrent les librairies, soulignons la proposition de Michel Ollendorff de création d'un soutien bancaire qui fait si souvent défaut dans cette profession : il s'agirait de créer un fonds de garantie, sorte de fonds d'aide à la trésorerie dont l'objet pourrait être de restructurer le besoin de fonds de roulement des librairies, et de permettre ainsi de faire évoluer plus facilement les fonds… de livres. Est-ce envisageable eu égard au cadre européen de protection de la concurrence ? Une Région ou l'État peut-il légalement constituer un tel fonds de garantie ? Cette idée, comme d'autres préconisations du rapport, méritent d'être creusées.

www.lr2l.fr/librairie.html

Emploi et rémunération en librairie

Les nouvelles classification et grille de salaire librairie sont en ligne sur le site internet du SLF. Votées le 24 mars 2011, elles sont applicables depuis le 1er février 2012 dans toutes les librairies !

www.syndicat-librairie.fr

Bibliothèque

Enssib : La lettre de la recherche

La *Lettre de la recherche* de l'Enssib dresse le bilan des activités de recherche menées en 2010-2011, et des projets 2011-2012 portés par les enseignants-chercheurs, les conservateurs des bibliothèques, les étudiants des différentes formations (masters, conservateurs stagiaires) et les doctorants, ainsi que par les chercheurs et les professionnels des bibliothèques associés dans les deux principaux domaines représentés à l'Enssib : les sciences de l'information et de la communication, et l'histoire moderne et contemporaine.

Figurent ainsi dans cette publication en ligne : les colloques, les journées d'études, les séminaires passés, les mémoires et les ouvrages incontournables parus, ou à paraître en 2012.

www.enssib.fr
(rubrique École > La Recherche)

Modification des seuils des marchés publics de livre

Les marchés non formalisés

Par décret n°2011-1853 du 9 décembre 2011 paru au *Journal officiel* du 11 décembre 2011, le seuil en deçà duquel le pouvoir adjudicateur peut décider de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables est porté de 4 000 euros HT à 15 000 euros HT.
Cependant l'acheteur public continuera à :
- veiller à choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin,
- respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics,
- ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin.

Les marchés en appel d'offres

Depuis le 1er janvier 2012, les seuils de déclenchement des procédures formalisées (marchés sur appel d'offres) prévus par les directives communautaires ont été augmentés.
Sur la période allant du 1er janvier 2012 au 21 décembre 2013, ces seuils passent, pour les marchés de fournitures et de services :
- de 125 00 à 130 000 euros HT pour l'État,
- de 193 000 à 200 000 euros HT pour les collectivités territoriales.

www.livre-paca.org
(rubrique Actualités)

14 propositions pour le développement de la lecture : où en est-on ?

Lundi 9 janvier, Martigues. À l'occasion de l'assemblée générale du groupe Paca de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France), était invité Fabien Plazannet, chef du département du Patrimoine et de la Politique numérique au sein du service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture. Une petite heure pour évoquer l'avancement des *14 propositions pour le développement de la lecture*, présentées le 30 mars 2010 par Frédéric Mitterrand.

En introduction, Fabien Plazannet a rappelé quelques éléments de contexte :
- Si 200 millions sont consacrés chaque année par l'État à la BNF et la BPI, 100 millions sont attribués aux autres bibliothèques (hors bibliothèques universitaires). L'ensemble du parc des bibliothèques s'est longtemps développé au rythme de 100 000 m² par an ;
- Lancé après 1945, le programme des BDP a fini de couvrir le territoire national en 1999 (Mayotte), et il reste aujourd'hui des projets importants de bibliothèques municipales (en cours : Pau, Caen, Angoulême, Brest…).
- La moyenne du taux d'inscrits se maintient à environ 18 % de la population des communes concernées, tandis que la fréquentation est évaluée de 30 à 35 %.
- Qu'en est-il des équipements numériques des bibliothèques ? Si le taux d'informatisation a grimpé pour atteindre 90 %, seules 60 % possèdent un site web (de plus, ces pourcentages sont surévalués du fait de la composition de l'échantillon enquêté). Elles ne sont en outre que 25 % à disposer d'un catalogue en ligne, et l'existence d'un compte lecteur ou la possibilité de réservation en ligne est encore moins répandue.
- La moyenne des heures d'ouverture au public est inférieure à 20 heures par semaine. Par ailleurs, alors que la moyenne européenne pour les villes de plus de 300 000 habitants atteint 58 heures, elle n'est en France que de 48 !

Proposition 1 : "Un nouveau projet pour la Bibliothèque publique d'Information (BPI) pour en faire un établissement pilote et innovant en matière de lecture publique."
Proposition 2 : "Développer l'action de la Bibliothèque nationale de France (BNF) en direction des populations éloignées de la lecture."
En effet, la fréquentation de la BPI est passée de 2 millions de personnes en 2000 à moins de 1,4 millions en 2010. Celles de la BNF (haut de jardin, accessible à tous) a également chuté de 650 000 personnes en 2004 à 550 000 en 2010. La réflexion porte sur les publics (il n'y a que peu d'adolescents à la BPI), sur les collections et les espaces, ainsi que les usages nomades, la formation et le numérique. Le tout dans un calendrier 2013/2014. L'État devrait mobiliser en tout environ 10 M€ sur les 2 projets.

Proposition 3 : "Étendre les horaires d'ouverture pour les 50 bibliothèques municipales les plus importantes."
Une petite dizaine de bibliothèques (Troyes, Meudon, Cergy, …) ont rejoint actuellement le programme ; les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs. L'aide de l'État est jugée insuffisante par les collectivités (prise en charge d'un tiers de la dépense). Se posera pour l'État la question des moyens, en fonction des ambitions des bibliothèques. La réflexion à mener devra porter sur "comment ouvrir mieux, mais pas forcément plus", avec l'idée d'arriver à des modèles types de bibliothèques, en analysant davantage les pratiques.

Propositions 4 à 7 : "Proposer aux collectivités territoriales un contrat numérique pour les bibliothèques."
Ces propositions s'appuient sur le levier du concours particulier de la Dotation générale de Décentralisation (80 millions/an), dont les conditions d'attribution ont été modifiées en 2010 et 2011. Cette nouvelle orientation va donc pourvoir commencer à récolter ses fruits. Il s'agit de permettre aux bibliothèques de se doter de services numériques (avec un soutien aux projets liés à la numérisation, à l'acquisition de matériels, aux réseaux, à l'assistance de maîtrise d'ouvrage…). L'extension du cadre des financements aux études préalables et aux ressources numériques est en réflexion. L'aide au fonctionnement non pérenne est en effet incluse dans la DGD depuis la Loi de Finances 2012 : des discussions avec le ministère de l'Intérieur vont s'établir pour définir le périmètre et rédiger le décret d'application.
Par ailleurs, il s'agit de constituer des bibliothèques numériques de référence, bibliothèques d'équilibre par rapport à la BNF : 12 opérations sont en chantier (après Orléans et Moulin en 2011, Grenoble, Valenciennes, Montpellier, Nancy, Roubaix, puis peut-être Lyon, Bordeaux, Rennes…). L'aide de l'État porte sur l'équipement (réseaux HD, parcs d'équipement, serveurs, conservation numérique, collections numériques avec un volet patrimonial, VOD (*video on demand*), autoformation, plans de formation de l'ensemble du personnel sur les services numériques) et parfois la mise à disposition d'un conservateur.
Concernant le numérique, les bibliothèques des villes 20 000 à 50 000 habitants disposent des marges de progression les plus importantes.

Proposition 8 : "Lutter contre les inégalités territoriales d'accès au livre et à la lecture par la création de Contrats Territoires-lecture."
50 contrats ont été signés – dont 6 en Paca –, sur des projets de natures diverses (schéma de lecture publique, action culturelle, développement numérique…). Une réorientation vers les collectivités/médiathèques plutôt que vers le seul milieu associatif est perceptible. Ce programme mobilise des moyens sans doute encore insuffisants (2 millions pour la France entière) et les diagnostics préalables à leur établissement ne sont pour l'instant pas toujours disponibles. Ce programme très important devra encore évoluer, afin qu'il soit plus visible et plus efficace.

Proposition 9 : "Soutenir et accompagner les associations qui travaillent au développement de la lecture chez les jeunes et auprès des populations éloignées de la lecture."
Cette action de fond (qui concerne tous les services du ministère) repose sur l'engagement de très nombreuses associations, souvent de dimension réduite. Une meilleure coordination des actions apparaît également souhaitable.

Proposition 10 : "Une nouvelle fête du livre à l'impact populaire accru : À vous de lire !"
En 2010, le CNL a mis en place cette initiative reposant sur l'idée d'aller dans des lieux éloignés du livre. Une évolution intégrant une plus forte implication des librairies est en cours d'examen pour 2012.

Proposition 11 : "Familiariser l'enfant avec la lecture dès le plus jeune âge : extension de l'opération Premières Pages."
Destinée aux bébés lecteurs (et à leurs parents !), cette opération réalisée en partenariat avec la Caisse nationale d'Allocation familiale concerne actuellement 7 départements et environ 70 000 bébés chaque année. Elle consiste à donner un livre à chaque nouveau-né, afin d'aider à donner le goût de la lecture dans chaque famille. L'objectif est de couvrir progressivement de nouveaux départements, en établissant à chaque fois un partenariat avec le Conseil général. Une évaluation nationale doit être réalisée.

Proposition 12 : "Développer et coordonner les services numériques des bibliothèques françaises dans le cadre d'un Schéma numérique des bibliothèques."
Il s'agit d'organiser le développement des bibliothèques numériques de manière cohérente. Notamment par l'appui des grosses bibliothèques municipales et des

bibliothèques départementales de prêt, par l'utilisation de normes informatiques interopérables et la création d'un plan national de numérisation. Depuis le rapport Racine de 2009, un groupe de travail réunissant une dizaine de professionnels des bibliothèques est chargé d'établir des préconisations sur sa mise en œuvre, avec de nouvelles propositions le cas échéant. Comment organiser la conservation numérique dans les bibliothèques ? comment les grandes peuvent-elles être force d'appui des petites ? quelles ressources numériques, à quelles conditions, et dans quel cadre juridique ? comment évaluer l'activité numérique des bibliothèques, avec quels indicateurs ?, telles sont les principales questions. Un premier rapport d'étape sera disponible en ligne d'ici trois mois.

Proposition 13 : "Rénover les outils de connaissance de l'activité des bibliothèques publiques sur l'ensemble du territoire national pour une meilleure évaluation de leurs activités."
Activité réglementaire depuis 1969, l'observation des bibliothèques a connu de nombreuses évolutions, pour s'adapter aux mutations des bibliothèques. Les questionnaires ont été rénovés et il s'agit désormais de s'adresser à toutes les bibliothèques, via les BDP notamment (et donc de passer de 4 000 établissements enquêtés à 17 000 environ). La restitution doit également être rénovée : un réservoir de données sera mis à disposition avec des indicateurs INSEE (population, chômage, etc.), des outils cartographiques… Un nouveau site, l'Observatoire de la Lecture publique, sera présenté au Salon du Livre de Paris en mars 2012 et rapidement accessible en ligne. Ce chantier, dit prioritaire, devra permettre d'améliorer les délais de restitution.

Proposition 14 : "Proposer aux collectivités territoriales un système d'information partagé pour l'observation des politiques du livre et de la lecture."
Ce chantier difficile affiche un bilan décevant, car un système partagé est impossible à mettre en place dans bon nombre de Régions. C'est un vrai problème pour la librairie ou la vie littéraire. Cette proposition sera vraisemblablement abandonnée.

Le plan de développement de la lecture a donc connu des avancées comme des empêchements. À suivre…

www.ddm.gouv.fr
(rubrique Livre et lecture > Actualités)

Bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants : enquête 2011

L'Agence régionale du Livre Paca a entamé au printemps 2011 une enquête visant à mieux connaître les bibliothèques des communes de plus de 10 000 habitants. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont voulu y répondre.

Méthodologie
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 83 villes comptent plus de 10 000 habitants, pour une population globale de 3 446 358 sur les 4 815 229 du territoire (source Insee 2006).

Ont été écartées de notre étude, les collectivités n'ayant pas de bibliothèque ou ayant une bibliothèque associative sans conventionnement (type Bibliothèque pour Tous), soit 9 au total : La Londe-les-Maures (10 039 habitants), Monteux (10 704), Roquebrune-Cap-Martin (13 067), Ollioules (13 400), Beausoleil (13 416), La Crau (15 798) L'Isle-sur-la-Sorgue (18 015), Saint-Laurent du Var (30 076) et Six-Fours-les-Plages (34 325).

5 établissements n'ont pas répondu au questionnaire (Carpentras, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Saint-Raphaël), et 1 a répondu partiellement (Avignon) – nous n'avons pas pu exploiter sa réponse. Quant à elle, la commune de Trets a inauguré un nouvel établissement fin 2011, ce qui explique son absence de réponse.

Pour les EPCI (Établissements publics de Coopération intercommunale) regroupant plusieurs villes de plus de 10 000 habitants, les données des communes concernées ont été agrégées.

64 établissements (couvrant 67 communes, soit une population de 3 031 668 habitants) ont répondu au questionnaire d'enquête.

Le but de cette présentation est de donner une vision globale de la lecture publique des villes de plus de 10 000 habitants ; il convient de prendre en compte une marge d'erreur, – les réponses étant basées sur du déclaratif et pouvant être évolutives –, et de ne pas oublier que chaque établissement possède ses particularités.

Mode de calcul du niveau des bibliothèques (ces critères s'entendent comme des minimas) :

Les bibliothèques de niveau 1 correspondent aux normes et recommandations de l'État :
- 2 € de crédits d'acquisition par habitant,
- ouverture hebdomadaire : 12 heures,
- surface : 0,07 m² par habitant (minimum de 100 m²),
- 1 agent de catégorie B filière culturelle pour 5 000 habitants,
- 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants.

Les bibliothèques de niveau 2 :
- 1 € de crédits d'acquisition par habitant,
- ouverture hebdomadaire : 8 heures,
- surface de 0,04 m² par habitant (minimum de 50 m²),
- un salarié qualifié.

Les bibliothèques de niveau 3 :
- 0,50 € de crédits d'acquisition par habitant,
- ouverture hebdomadaire : 8 heures,
- surface de 0,04 m² par habitant (minimum de 25 m²),
- bénévoles qualifiés.

Statut (64 réponses)
- 59 établissements (soit 92 %) sont municipaux (dont un géré par une association conventionnée : Villeneuve-Loubet)
- 5 sont intercommunaux pour 8 communes de plus de 10 000 habitants : Fos-sur-Mer, Istres et Miramas pour le SAN Ouest Provence ; Antibes, Sophia-Antipolis pour la CASA, Cavaillon pour Provence Luberon Durance ; Digne-les-Bains pour la Communauté des Trois Vallées ; Draguignan pour la Dracénie.
Plusieurs établissements intègreront prochainement un EPCI : citons Pertuis, Villeneuve-Loubet, Vallauris.

Personnel (61 réponses)
Le total des emplois de notre étude est de 1 522 Équivalent Temps Plein (ETP), soit une moyenne de 1 ETP pour :
- environ 2 000 habitants,
- et environ 80 m².

92 % des équipements ont un effectif inférieur à 50 ETP :
- 30 ont moins de 10 ETP,
- 19 ont entre 10 et 29 ETP,
- 7 ont entre 30 et 49 ETP.
8 % des équipements (soit 5 structures) comptent plus de 50 ETP.

Les effectifs les plus importants se trouvent dans les bibliothèques de Marseille (289), Nice (182) et Aix-en-Provence (101), respectivement 1er, 2e et 4e villes en nombre d'habitants ; pour Toulon, 3e ville de la région, l'effectif n'est que de 38.
On retrouve également dans cette tranche haute les EPCI SAN Ouest Provence (145) et CASA (70). À noter que les 145 ETP du SAN Ouest Provence sont répartis dans l'ensemble du réseau, donc également dans des communes de moins de 10 000 habitants (15 % de la population de ce territoire).

Toutefois, ces chiffres sont à moduler au regard du nombre d'habitants : par exemple 1 ETP pour 2 900 habitants à Marseille, 1 pour 1 900 à Nice, qui concentrent à elles seules près de 65 % de la population de notre enquête.
Dans la tranche basse, citons Tarascon (1 ETP pour 6 688 habitants), Villeneuve-Loubet (1 pour 7 052) et Vallauris (1 pour 6 122).
En revanche, Mouans-Sartoux et Berre-l'Étang se distinguent avec environ 1 ETP pour 855 habitants.

Surface (63 réponses)
La surface totale des bibliothèques de notre panel est de 120 450 m².

32 bibliothèques (soit 50 %) disposent de moins de 1 000 m² :
- pour 14 d'entre elles, la population est comprise entre 10 et 12 000 hab,
- pour 11, la population est comprise entre 12 et 20 000 hab,
- pour 5, la population est comprise entre 20 et 40 000 hab,
- pour 2, la population est comprise entre 40 et 50 000 hab.

18 bibliothèques disposent d'une surface comprise entre 1 000 et 2 000 m² :
- pour 3 d'entre elles, la population est comprise entre 10 000 et 12 000 hab,
- pour 6, la population est comprise entre 12 et 20 000 hab,
- pour 5, la population est comprise entre 20 et 40 000 hab,
- pour 4, la population est comprise entre 40 et 50 000 hab.

4 établissements disposent de plus de 3 000 m² :
- villes de 25 000 à 50 000 habitants.

5 établissements disposent d'une surface comprise entre 3 000 et 5 000 m² :
- villes de plus de 40 000 habitants.

Les 2 plus grands établissements disposent de plus de 10 000 m² :
- Marseille et Nice : population supérieure à 300 000 habitants.

Ont été écartés de ces calculs les EPCI du SAN Ouest Provence et de la CASA (leurs données n'étant pas comparables car intégrant alors des communes inférieures à 10 000 habitants).

La surface moyenne des bibliothèques de notre étude est de 0,04 m² par habitant. Elle répond aux critères de niveau 2 (cf. ci-dessus).

À signaler :
- La nouvelle médiathèque de Mouans-Sartoux (0,16 m² par habitant), la bibliothèque de Carros (0,15 m²) et Digne-les-Bains (0,11 m²).
- En revanche, les bibliothèques de Cagnes-sur-Mer, Vallauris et Villeneuve-Loubet sont en deçà des 0,008 m² par habitant.

Cependant, un ratio ETP/ Surface montre que les bibliothèques de Sanary-sur-Mer, Vallauris et Auriol, disposant de petites surfaces, se démarquent positivement avec 1 ETP pour 20 m² environ. Les bibliothèques de grande surface n'atteignent pas de tels ratios !

Ouverture (63 réponses)
La moyenne d'ouverture hebdomadaire des établissements de l'enquête est de 28 heures, avec une amplitude allant de 45 heures pour la bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence (qui a bénéficié du programme d'extension des horaires d'ouverture du ministère de la Culture et de la Communication) à 16 heures pour celle de Saint-Cyr-sur-Mer.
Soulignons la particularité de la BMVR de Nice qui est ouverte le dimanche de 13h à 18h d'octobre à juin.

Pour les établissements qui ont des annexes ou les bibliothèques intercommunales, nous avons choisi de ne prendre en compte que les horaires d'ouverture des centrales, qui sont les plus étendus :
- pour 59 % des bibliothèques, la tranche hebdomadaire se situe de 20 à 30 heures,
- pour 30 %, la tranche est de 30 à 40 heures,
- 3 bibliothèques ouvrent moins de 20 heures,
- et 4 plus de 40 heures.

Bibliobus/ médiabus (62 réponses) et annexes (64 réponses)
- 8 établissements disposent d'un bibliobus ou médiabus (Arles, Martigues, Aubagne, Nice, la CASA, Aix-en-Provence, Cannes et Le Cannet).
- 20 communes ont une ou plusieurs annexes ; Marseille (7), Nice (11), Cannes (4) et Grasse (4) en comptent le plus grand nombre.
Certaines villes disposent à la fois d'une ou plusieurs annexes et d'un médiabus : Le Cannet, Arles, Martigues, Antibes, Nice, Aix-en-Provence et Cannes.
Marseille et Toulon disposent de peu d'infrastructures compte tenu de l'étendue de leur territoire.

Inscrits (64 réponses)
417 408 personnes sont inscrites dans les bibliothèques de notre étude, soit environ 14 % de la population de ce territoire. Rappelons que les derniers chiffres nationaux (2008) avoisinent les 13 % pour les communes de plus de 10 000 habitants (chiffre en baisse en comparaison des années précédentes).
- les taux d'inscrits les plus bas sont : Vallauris (3,41 %), Toulon (3,81 %), Bollène (4,33 %), Mougins (5,34 %), Orange (5,47 %),
- à l'inverse les taux d'inscrits les plus hauts se trouvent à : Brignoles (59 %), Mouans-Sartoux (49 %), Châteauneuf-les-Martigues (46,80 %), Martigues (45,95 %) et Cavaillon (45,70 %), – ces chiffres ne prennent pas en compte l'activité des usagers. Les nouveaux établissements de Mouans-Sartoux (2011) et Châteauneuf-les-Martigues (2007) figurent dans cette catégorie.

Les EPCI affichent de bons taux (supérieurs à 30 %), hormis Draguignan (10,5 %) qui est en cours de construction.

Budget d'acquisition (2010) (63 réponses)
Le budget global d'acquisition de notre panel s'élève à 6 789 318 euros.

Les établissements ayant un budget restreint sont : Septèmes-les-Vallons (4 626 €), suivent les bibliothèques de Solliès-Pont, Auriol, Le Pontet, Pernes-les-Fontaines et Tarascon (avec un budget légèrement supérieur à 10 000 €). Les budgets les plus conséquents vont bien entendu aux plus grands établissements : 975 942 € pour Marseille, 880 658 € pour Nice, 426 708 € pour Toulon.

Cependant, au regard du nombre d'habitants, ce budget d'acquisition ne met pas en exergue les mêmes villes. Ainsi Marseille n'alloue-t-elle que 1,30 € par habitant, ce qui est bien en-dessous de la norme nationale (2 €) pour une bibliothèque de niveau 1. Pour leur part, Nice et Toulon sont au-delà de la norme avec environ 2,50 € par habitant.

Le ratio budget/habitant :
- inférieur à 1 € (la norme d'une bibliothèque de niveau 2 est de 1 €) : Septèmes-les-Vallons (0,44 €), Solliès-Pont (0,7 €), Vallauris (0,7 €), Le Pradet (0,72 €), Tarascon (0,8 €), Auriol (0,85 €), Le Cannet (0,9 €), Les Pennes-Mirabeau (0,99 €),
- proche de 1 € : Draguignan (1 €), Cagnes-sur-Mer (1,01 €), Bollène (1,04 €), Allauch (1,2 €).
- voire excellent : Sorgues (10,5 €) - création 2011 -, Carros (7,6 €), Cavaillon (6 €), Berre-l'Étang (5,47 €), Martigues (5,46 €).

La moyenne des établissements ayant répondu à cette question se situe à 2,24 €, ce qui est un très bon chiffre.

Fonds
La somme totale des documents présents dans les établissements de lecture publique de notre panel est de 7 555 624 :
- 6 bibliothèques ont moins de 20 000 documents,
- 16 entre 20 000 et 30 000,
- 12 entre 30 000 et 50 000,
- 10 entre 50 000 et 100 000,
- 12 entre 100 et 200 000,
- 3 plus de 600 000 (l'Alcazar est dotée de plus de 1 200 000 titres).

Toutes les bibliothèques enquêtées proposent des livres et des périodiques ; 86 % des livres audios ; 78 % des CD ; 72 % des DVD ; 47 % des CD ROM ; 39 % des livres d'artistes ; 31 % des VHS ; 30 % des partitions ; 9 % des vinyles ; 8 % des jeux et 6 % des livres numériques.

35 bibliothèques conservent des fonds patrimoniaux (62 réponses), soit 56,5 %.
22 bibliothèques participent au plan de conservation partagée jeunesse (63 %) et 7 au plan de conservation partagée des périodiques (20 %).
3 sont des bibliothèques classées : Marseille, Nice et Aix-en-Provence (Carpentras et Avignon n'étant pas intégrées à notre étude).

29 bibliothèques ont des fonds spécifiques (62 réponses) soit 47 %. 1/3 d'entre elles conservent un fonds local. À signaler également le fonds commun à Martigues, Aubagne, Port-de-Bouc et Gardanne sur l'histoire du mouvement ouvrier.

14 bibliothèques ont numérisé en totalité ou en partie leurs fonds (63 réponses), soit 22 % ; principalement la presse ancienne, les estampes, les manuscrits, les photographies, les cartes et plans… Berre-l'Étang, Martigues et Sorgues ont numérisé la musique.

Informatisation
3 bibliothèques sur les 64 n'était pas informatisées à la date de l'enquête (Solliès-Pont, Auriol et Septèmes-les-Vallons) mais les deux dernières sont en cours.
2 logiciels se partagent largement le marché : Orphée (39 %) et Opsys (36 %) ; Portfolio, Koha, Atalante, Registar, Cassiopée, Millenium, Paprika, Pergame, PMB se répartissent les 25 % restants (soit 9 logiciels différents pour 15 bibliothèques).

Services et ressources numériques
La majorité des bibliothèques intègrent le numérique dans leur fonctionnement,
- plus de la moitié (55 %) disposent d'un espace multimédia, du type ECM, Éric, ou un espace propre multimédia.
- 48 proposent un accès internet au public (76 %)
- 58 ont un site internet (pour 35 % cela représente une simple page de présentation sur le site de la mairie),
- 36 disposent d'un catalogue en ligne dont 34 avec accès à un compte lecteur.
7 établissements ne sont pas du tout présent sur le Web : Apt, Auriol, Berre-l'Étang, Cogolin, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons.

Le total des postes informatiques accessibles aux usagers est de 665, dont 130 pour la BMVR Marseille et 80 pour la Méjanes (Aix-en-Provence). Notons que ces deux grandes villes dotées d'un parc informatique conséquent n'ont pas d'accès wifi.

L'équipement informatique à destination du public reste faible : moins de 20 postes pour 82 % des établissements, dont moins de 5 postes pour plus de la moitié, soit 18 bibliothèques :
- 7 dans des villes de 10 à 12 000 habitants,
- 6 dans des villes de 12 à 20 000 habitants,
- 3 dans des villes de 20 à 30 000 habitants,
- 2 dans des villes supérieures à 30 000 habitants (Gap 37 332 et Le Cannet 42 531).

Certaines communes d'environ 20 000 habitants sont mieux dotées que les grandes villes :
Sanary met à disposition une quinzaine de postes ; Mougins et Gardanne, 20 ; alors que Nice et Toulon seulement 20 !

4 médiathèques développent la lecture numérique par le biais de "liseuses" : Martigues, Fréjus, la CASA et Mouans-Sartoux. Seule celle de Martigues a mis en place le prêt, les autres privilégiant la consultation sur place.
La bibliothèque de Port-de-Bouc engage une réflexion en vue de la création d'une collection d'ouvrages numériques avec prêt de liseuses.

Les projets
40 bibliothèques (soit 62,5 %) déclarent avoir des projets de construction, d'aménagement ou d'informatisation :
- 12 constructions/créations à Tarascon, Vitrolles, La Ciotat, Septèmes-les-Vallons, Grasse, Auriol ; Pertuis, Draguignan et Villeneuve-Loubet dans le cadre de l'intégration à un EPCI ; Aix-en-Provence, Nice et Martigues concernant des annexes ;
- 9 extensions : Pernes-les-Fontaines, Saint-Cyr-sur-Mer, Salon-de-Provence, Saint-Martin-de-Crau, Apt, Allauch, Roquebrune-sur-Argens, Menton, Rognac ;
- 12 aménagements/rénovations ;
- 15 informatisations : automatisation du prêt, logiciel de gestion, postes publics, projets multimédias, wifi…
(Certaines bibliothèques cumulent plusieurs projets.)

Le 29 mars prochain, l'Agence invite l'ensemble des directeurs de bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants à une journée professionnelle où sera communiqué l'ensemble des données concernant la présente étude. Cette journée sera l'occasion d'aborder une réflexion collective entre les directeurs de ces structures et ceux des bibliothèques départementales de prêt, de débattre des possibilités de mise en réseau, de développement de nouveaux projets de coopération, et de stratégies communes.

Vie littéraire

Les Histoires vraies de François Beaune

L'origine : En 2000, Paul Auster lance un appel à la radio et reçoit par courrier pas moins de 4 000 histoires vraies d'Américains, histoires qu'il lit chaque semaine sur les ondes nationales, et qu'il édite partiellement (172 histoires) sous le titre *True Tales of American life* (traduit en France par les éditions Actes Sud : *Je pensais que mon père était Dieu et autres récits de la réalité américaine*).
La transposition : Durant sa résidence à Manosque (2010), puis à Marseille à La Marelle (2011) en partenariat avec Système Friche Théâtre, François Beaune décide de lancer un appel similaire autour de la Méditerranée afin de collecter des histoires. *Marseille Provence 2013 capitale européenne de la culture* lui en donne les moyens et le projet prend de l'ampleur avec l'ambition, en 2012, d'accomplir un grand périple en vue d'une collecte internationale d'histoires vraies.
Pendant un an, 13 villes de la Méditerranée seront ainsi visitées : Marseille, Barcelone, Tanger, Alger, Tunis, Benghazi, Alexandrie, Haïfa, les territoires palestiniens, Beyrouth, Izmir, Athènes et Palerme. Dans chacune des villes visitées, la durée du séjour sera de 3 à 4 semaines, avec des extensions dans d'autres villes du pays concerné. Depuis décembre 2011, François Beaune parcourt ainsi la Méditerranée à la rencontre des gens et recueille des histoires vraies qui dessinent peu à peu un portrait vivant de cette région du monde. Il met également en place des réseaux locaux de collecte (enseignants, étudiants, artistes, citoyens…) afin de créer une grande bibliothèque numérique d'histoires vraies, que tous pourront s'approprier.
2013 sera le temps de la restitution : livre, créations sonores, exposition numérique, site internet enrichi, festival littéraire avec des écrivains étrangers associés au projet…
Une "matière première" est déjà visible sur le site internet dédié où chacun peut déposer, dans la langue de son choix, une histoire vraie sous forme écrite, sonore ou vidéo. Les histoires sont ensuite traduites par des réseaux participatifs de traduction. Un journal quotidien, *L'Entresort*, permet de suivre l'évolution du projet.

Acteur du projet : François Beaune. Deux romans parus aux éditions Verticales : ***Un homme louche*** (2009) ; ***Un ange noir*** (2011).

Porteur du projet : Marseille-Provence 2013

Organisation logistique : Système Friche Théâtre – Friche Belle de mai (Marseille) – Institut français (Paris et dans tous les pays visités).

www.histoiresvraies.net

Le Cabinet des lecteurs

Peuple & Culture Marseille appartient à un réseau national d'éducation populaire né en 1945. Basée sur un fonctionnement collectif, cette association culturelle créée en 2003 propose de multiples activités autour de la littérature et du cinéma : projections de films suivies d'échanges, lectures-rencontres avec des écrivains, ateliers de programmateurs-spectateurs… C'est dans cet esprit que le Cabinet des lecteurs a vu le jour en février 2011. Animées par Amandine Tamayo, ces "soirées itinérantes dans des lieux bibliophiles de Marseille" rassemblent des lecteurs de tous horizons qui partagent l'envie d'échanger autour de livres qui les ont marqués, touchés, interpelés…
Le principe est simple : chacun apporte un livre qui lui tient à cœur, le présente aux autres et en lit éventuellement un extrait à voix haute. Ont ainsi été évoqués *Le tableau du maître flamand* d'Arturo Pérez-Reverte, *W ou le souvenir d'enfance* de Georges Pérec, *Les bouts de bois de Dieu* d'Ousmane Sembene, *Eureka Street* de Robert McLiam Wilson, *Catch 22* de Joseph Heller, *Portugal* de Cyril Pedrosa, *Limonov* d'Emmanuel Carrère…
À raison de deux rendez-vous par mois – généralement le lundi ou le mardi soir – dont un au centre d'animation Dugommier puis dans divers lieux marseillais consacrés au livre, à la lecture ou à l'écriture (théâtre de la Minoterie, Mille Bâbords, C'est la faute à Voltaire, Villa des projets d'auteurs La Marelle, librairie L'Ombre de Marx…), cette itinérance invite les participants à découvrir différentes propositions littéraires et permet au Cabinet de recruter de nouveaux lecteurs parmi les habitués de ces lieux. Considérés comme un point de départ, ces rendez-vous peuvent amener à la construction de projets collectifs, comme des lectures en public ou des rencontres littéraires.
Libre d'accès, ouvert à tous, le Cabinet des lecteurs encourage chacun et chaque lieu à être force de proposition. D'ailleurs, il est toujours à la recherche de nouvelles structures pour l'accueillir…

Peuple & Culture Marseille
6-8, rue de Provence
13004 Marseille
Tél. 04 91 24 89 71
contact@peuple-culture-marseille.org
www.peuple-culture-marseille.org

Bonne pioche !

Envie de sortir en lecture, de fêter le livre, de profiter de la vie littéraire ? Découvrez, dans chaque numéro de *Dazibao*, une ou deux manifestations à venir…

Escapades littéraires

Draguignan (83) – 2e édition
12 au 15 avril 2012

Malgré la présence d'acteurs culturels dynamiques en Dracénie, la ville de Draguignan ne comptait pas de grand rendez-vous littéraire… jusqu'à l'année dernière. Créée par Libraires du Sud dans la continuité des "Écritures contemporaines" programmées par l'association de 1999 à 2007, les "Escapades littéraires" mettent chaque année à l'honneur la littérature d'un pays. Après le Chili en 2011, la deuxième édition invite l'Italie autour de la thématique "Du quotidien aux utopies" ; elle rend hommage à Hugo Pratt "pour un voyage aux frontières de l'imaginaire et du réel".
Au cours de quatre journées d'échange et de réflexion organisées à la Chapelle de l'Observance, seront présentés le travail des éditions Corraini (éditeur de création) et d'une douzaine d'auteurs (Massimo Carlotto, Francesco de Filippo, Marta Morazzoni…) rassemblés autour de l'écrivain Erri de Luca (invité d'honneur). Quatre librairies varoises indépendantes sont associées à la manifestation : Lo Païs et Papiers collés à Draguignan, la Librairie lorguaise à Lorgues et Contrebandes à Toulon. Établi avec la complicité de sept partenaires culturels dont la Médiathèque communautaire de Draguignan, le programme prévoit tables rondes, rencontres d'auteurs, lectures, expositions, cinéma, ateliers pour enfants…
Une journée professionnelle destinée aux bibliothécaires aura lieu le jeudi à la Médiathèque départementale du Var. La journée du vendredi sera réservée aux scolaires (visite d'expositions, rencontre d'auteurs, projections). La manifestation s'annonce également familiale et festive, avec un apéritif estampillé littérature italienne suivi d'un concert de musique napolitaine (samedi soir), et un brunch littéraire en compagnie des auteurs invités (dimanche).

Association Libraires du Sud
142, La Canebière
13232 Marseille cedex 1
Tél. 04 96 12 43 40
contact@librairesdusud.com
www.librairie-paca.com

Carnets de route, Festival du livre de la Canebière

Marseille (13) – 4e édition
8 au 10 juin 2012

Porté depuis l'année dernière par l'association Couleurs Cactus dont il est devenu le projet phare, le Festival du livre de la Canebière investit chaque année le square Léon Blum, en haut de la célèbre artère marseillaise. "Ce n'est pas un salon mais un festival, qui s'adresse à tous les publics, des maternelles aux séniors", précise Cécile Silvestri, coordinatrice générale qui se dit issue de l'éducation populaire. Résolument ouverte sur le monde, la manifestation invite à voyager d'un continent à l'autre "à la rencontre de peuples, de cultures, d'identités et d'individualités plurielles". Thème 2012 : les mouvements migratoires et l'exil ; les Carnets de route passeront ainsi par la Kabylie, la Réunion, la Scandinavie…
Grâce à de nombreux partenariats, Marion Cordier – présidente de Couleurs Cactus, programmatrice du festival et professeur de français – a concocté un week-end riche en propositions : une journée dédiée à la jeunesse (accueil de classes le vendredi), une projection de film avec Cola Production, une lecture-spectacle avec le collectif Manifeste Rien, des mini concerts avec Radio Nova, des ateliers d'écriture, d'illustration, de calligraphie… et une multitude de rencontres et cafés littéraires et poétiques avec le cip*M*, L'Écrit du Sud, Peuple & Culture Marseille. Parmi la trentaine d'auteurs invités, on compte notamment Maïssa Bey, François Devenne, René Frégni, Annie Agopian, Françoise Guyon et Roger Orengo. Les festivaliers pourront également circuler parmi les stands à la rencontre d'écrivains de la région (Marie Agostini, Christian Gorelli, Lucien Vassal…), d'éditeurs indépendants (Rouge Safran, Images Plurielles…) et de libraires locaux (Maupetit, L'Atinoir…). En partenariat avec Art Book Collectif et labelmarseille, l'itinérance livresque et artistique passera par la BMVR Alcazar, le théâtre du Gymnase et – nouveauté – les Îles du Frioul !
Enfin, le festival encourage la création, avec un concours de nouvelles (à partir d'une citation extraite du roman *Tombe, tombe au fond de l'eau* de Mia Couto, éditions Chandeigne), et un concours d'illustrations (à partir de la nouvelle *Les Drapeaux* de Francesc Serès extraite du recueil *La force de gravité*, éditions Fédérop).

Association Couleurs Cactus
93, La Canebière
13001 Marseille
Tél. 06 98 72 29 07
couleurscactus@yahoo.fr
http://couleurscactus.blog4ever.com

À vous de jouer !

Auteurs de bande dessinée ou de littérature, détenteurs du DU d'atelier d'écriture ou d'un autre diplôme d'animation, les instigateurs d'ateliers artistiques se professionnalisent pour proposer à tous les publics, y compris aux professionnels du livre, de se frotter à la matière créatrice. Au fil de ses actions, l'Agence a rencontré des passionnés de lecture, d'écriture, de fabrication de livres, de dessin, de slam, de photo, de films… le tout en lien avec le livre.
Dazibao vous les présente dans chaque numéro.

La Forêt en papier

Marseille (13)
"Partir du livre, revenir au livre"

La Forêt en papier est une association regorgeant d'imaginaire, de livres et d'images à faire découvrir puis partager. Voilà 6 ans, Antonia Shackelford crée la structure (dont elle n'est salariée que depuis 3 ans) afin de "sensibiliser le public à l'amour du livre". Elle choisit l'univers des contes classiques de la littérature de jeunesse, d'où l'appellation La Forêt en papier comme "lieu symbolique de la quête de soi, entre magique et réel, entre la solitude et la rencontre avec l'autre".
Anciennement responsable de la bibliothèque d'une ludothèque publique en Italie où la lecture était justement considérée comme une forme de jeu, elle monte en 2004 avec Karina Villavicencio une installation itinérante très poétique, "Le magasin des merveilles", une incroyable boutique emplie de mets sortis de contes de fées ou de recettes de sorcières. On les retrouvera toutes deux sur quelques salons du livre jeunesse (Saint-Paul Trois-Châteaux, Saint-Priest). Elles y présentent "Le magasin des merveilles" ainsi que quelques ouvrages issus d'un travail de micro-édition, ou y réalisent des ateliers.

Les ateliers et la formation constituent en effet une part importante des activités de l'association, qui a reçu l'agrément Jeunesse et Sport. Ainsi réalise-t-elle régulièrement des "formations-stages" pour le personnel des ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement), ou pour des associations comme l'Afev (association de la fondation étudiante pour la ville, qui propose dans les quartiers marseillais une ouverture vers la culture aux enfants en difficulté scolaire). La pratique d'ateliers veut permettre à ces structures de créer par la suite leurs propres projets et de placer le livre au cœur des activités qu'elles mènent.

Très présente dans la vallée de l'Huveaune (dans le cadre d'un Contrat urbain de Cohésion sociale de Marseille), la Forêt en papier développe un axe pour les tout-petits et leurs parents, et travaille avec l'école maternelle d'une cité du 11e arrondissement en partenariat avec la bibliothèque de la Grognarde et Acelem (association culturelle d'espaces lecture et d'écriture en Méditerranée) avec lesquels des installations grandeur nature ont été créées à partir de l'univers d'un conte classique.
Antonia Shackelford tient particulièrement à élaborer le contenu et la progression de l'atelier avec le demandeur (école, bibliothèque, association…). Pour elle "le conte, l'image, le jeu, la créativité deviennent des portes d'accès privilégiées pour découvrir le livre ".

L'animatrice a la parole :
"Un atelier est avant tout un espace de découverte, d'expérimentation et d'expression. Dans l'atelier, à travers une démarche créative, le livre est exploré en tant que source d'apprentissage, d'imaginaire et d'évolution. " Créer " autour du livre devient ainsi une façon d'affiner notre regard et notre compréhension du livre, mais aussi d'affiner et nourrir notre esprit critique."

Zone d'intervention : Marseille et alentours.
Public : quelques mois à 10 ans / et adultes travaillant avec les jeunes enfants.

La Forêt en papier
Cité des associations - Boite n°209
93, la Canebière
13001 Marseille
Tél. 06 13 63 70 08
laforetenpapier@yahoo.fr

Helen Cook

Nice (06)
Atelier plastique autour de la nature

Formée en Angleterre comme graphiste spécialisée dans l'illustration, Helen Cook a posé ses valises à Nice. Séduite par le monotype, elle crée tant pour l'édition que la publicité ou la presse. Professeur de dessin dans une école de graphisme niçoise, elle a publié quelques livres (la plupart parus en Angleterre), et s'est lancée depuis 5 ans dans la réalisation d'ateliers.
Dessin, peinture, collage, couture, découverte du travail d'artistes (fabrication de mobiles d'après l'œuvre de Calder…), elle entraîne les jeunes stagiaires sur les terrains de l'expérimentation. Avec un réel

sens de l'écoute, elle leur propose de créer à partir de matériaux très divers – pièces de récupération, tissus… – des réalisations en volume, des livres objets… Tous supports et toutes matières méritent d'en être ! Helen Cook s'inspire essentiellement de la nature, et sa pratique permet aux plus jeunes de travailler différentes matières et techniques, souvent autour du thème de l'empreinte.
Elle intervient dans des écoles, des bibliothèques, des salons du livre (comme à Drap) ou des centres d'animation/loisir de Nice…
Dans l'atelier qu'elle partage avec Olivier André (également illustrateur), elle anime chaque mercredi l'atelier "Pico et Tiki" pour les 5-10 ans.

L'animatrice a la parole :
À propos d'un atelier qu'elle anime à Nice : "un atelier de petites mains qui découvrent la nature et l'univers de différents artistes ou d'écrivains, et qui s'expriment en créant des livres, des objets (mobiles, marionnettes…), en peignant, en dessinant."

Zone d'intervention : Nice et alentours.
Public : jeune.

Helen Cook
Tél. 04 93 26 39 93 /06 37 08 32 03
he.cook@free.fr

Label

Nouveauté 2012 du Printemps des Poètes : un label "Ville en poésie" ou "Village en poésie" va distinguer les communes inscrivant la poésie comme élément majeur de leur politique culturelle. Pour obtenir ce label, les communes devront répondre à 5 d'une série de critères, comme bien sûr la participation au Printemps des Poètes, ou la création d'une Maison de la poésie, ou d'un promenoir poétique…
Le Printemps des Poètes valorisera les communes labellisées, notamment via sa communication et le site internet de la coordination nationale, et entretiendra avec elles des relations privilégiées. Au moment de la manifestation en mars, l'attention des médias sera attirée sur les initiatives des communes participantes.

www.printemps despoetes.com

Rebonds [...]

Le monde du livre en ligne : une plateforme d'étudiants

mondedulivre.hypotheses.org est le fruit d'un travail collaboratif entre des étudiants du Master Monde du Livre (université Aix-Marseille), encadré par Marin Dacos (directeur du Cléo – Centre pour l'édition électronique Ouverte), et Cécile Vergez-Sans (responsable du Master). Sur cette plateforme, sont publiés des articles de fond et d'actualité sur les principales thématiques que les étudiants rencontrent en formation, à savoir les mutations technologiques du livre et l'édition électronique, ainsi que l'univers du livre jeunesse et ses problématiques.
Derniers articles en date : "L'Adolescent et la lecture, supports et pratiques nouvelles" ; "Rencontre avec Élisabeth Lortic et Annie Mirabel des éditions Les Trois Ours" ; "Guy Moulin : interview du représentant littérature chez Gallimard".

http://mondedulivre.hypotheses.org/

6ème journée sur le livre électronique

Le Consortium Couperin (Consortium universitaire de Publications numériques) organise le 05 avril prochain une 6ème journée sur le livre électronique, destinée à apporter des réponses concrètes aux questions que pose l'intégration des livres électroniques dans l'écosystème d'un établissement : ses collections bien sûr, mais aussi son environnement numérique.
La journée se composera de sessions plénières et d'ateliers tels que : "Atelier juridique sur les lois sur le livre électronique, les marchés publics et les e-books", "Que puis-je mettre sur mes tablettes ?", "Les DRM : frein aux usages ? Incitation au piratage ?" (Le programme complet de la journée est en ligne.)
Les éditeurs spécialisés présenteront leurs derniers ouvrages électroniques.

www.couperin.org

Un site pour l'Observatoire du numérique dans l'enseignement supérieur

Créé en 2010 dans le cadre de la plateforme de collaboration entre le Syndicat national de l'Édition (SNE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), l'Observatoire du numérique dans l'enseignement supérieur – piloté par l'Enssib – a vocation à recueillir des données pertinentes visant à permettre l'évolution des offres éditoriales en ressources pédagogiques numériques pour l'enseignement supérieur, selon des modèles satisfaisants pour tous les acteurs.
Ses travaux sont désormais accessibles en ligne.

www.observatoiredunumerique.fr

Soutien aux professionnels du livre grecs

Le Centre national du Livre français (CNL) et le Centre national du Livre grec (EKEBI) mettent en place un programme de soutien financier à destination des auteurs, éditeurs, et traducteurs grecs et français. Ce programme d'actions exceptionnelles comprend :
- 5 crédits de résidence destinés à des auteurs grecs souhaitant résider quelques mois en France,
- 3 crédits de résidence en faveur des auteurs français désirant séjourner en Grèce,
- 10 bourses d'écriture à destination des auteurs grecs ayant un projet d'écriture,
- 10 bourses de séjour destinées à des traducteurs grecs souhaitant résider quelques mois en France,
- des subventions pour la traduction en français d'ouvrages grecs, et pour la traduction en grec d'ouvrages français, à destination des éditeurs grecs et français.

Le CNL français engagera quelque 150 000 euros sur deux ans.
Le détail des aides, les liens vers les dossiers de candidature et les dates limites d'inscription sont disponibles sur le site du CNL.

www.centrenationaldulivre.fr
(rubrique Infos – presse)

Université unique

Fusion de trois universités – de Provence, de la Méditerranée et Paul Cézanne –, Aix-Marseille Université, sacrée plus grande de France par son nombre d'étudiants, a vu le jour au 1er janvier 2012. Elle se divise en cinq secteurs : Droit et Sciences politiques ; Économie et Gestion ; Arts, Lettres, Langues ; Sciences humaines et sociales ; Sciences et technologies.
Le siège de ce pôle d'excellence pluridisciplinaire se situe à Marseille au Pharo et regroupe cinq campus fréquentés par 70 000 étudiants.
Aix-Marseille Université est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dirigé comme les autres universités de France par trois conseils (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique et Conseil des Études et de la Vie universitaire) élus tous les quatre ans. Yvon Berland, jusqu'ici président de l'Université de la Méditerranée, a été élu premier président de l'Université unique en début d'année.

www.univ-provence.fr

Pratiques culturelles : 1973-2008

L'analyse rétrospective des cinq éditions de l'enquête "Pratiques culturelles" réalisée depuis le début des années 1970 met en lumière quelques grandes tendances d'évolution :
- l'augmentation massive de l'écoute de musique et la généralisation de la culture d'écrans,
- le recul de la lecture d'imprimés,
- l'essor des pratiques artistiques en amateur et la hausse de la fréquentation des établissements culturels,
- l'ampleur du renouvellement des pratiques culturelles,
- la féminisation et le vieillissement des publics.

Elle vient aussi rappeler que les dynamiques générationnelles liées à la diversification de l'offre, tant publique que privée, et aux profondes mutations de la société française, doivent souvent composer avec les pesanteurs qui entravent le processus de démocratisation.
Menée par Olivier Donnat avec la collaboration de Florence Lévy, l'étude est téléchargeable sur le site du ministère de la Culture et de la Communication, rubrique Politiques ministérielles > Études et statistiques > Articles *Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*, décembre 2011.

Numéro vert

Afin d'accompagner individuellement les chefs d'entreprise dans leurs problématiques d'emploi et de les inciter à recourir à la formation professionnelle, la Confédération générale du Patronat des petites et moyennes Entreprises (CGPME) lance une plateforme d'emplois et met en place un numéro vert : 0800 315 315. L'entreprise appelante sera mise en relation avec l'Union territoriale CGPME de sa région, qui recueillera sa demande et évaluera ses besoins. Toutes les entreprises sont concernées par cette opération, qu'elles soient adhérentes ou non de la CGPME.
Pour apporter des réponses rapides et concrètes aux entreprises en termes de recrutement, la CGPME crée en parallèle, sur son site internet, une plateforme regroupant l'ensemble des offres non pourvues.

www.cgpme.fr

Fusion

Le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 vient d'entériner la fusion annoncée des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
Ce nouveau cadre d'emplois de la catégorie B est en effet le fruit de la fusion de deux anciens cadres d'emplois : Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques d'une part, et Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques d'autre part. Entré en vigueur au 1er décembre, ce cadre comporte trois grades : Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2e classe et Assistant de conservation principal de 1ère classe.
La fonction publique d'État avait elle aussi déjà réalisée, en septembre dernier, cette fusion entre ses assistants et bibliothécaires adjoints spécialisés.

www.legifrance.gouv.fr

International

Écrire en Méditerranée
Répertoire des résidences d'auteur

Le répertoire euro-méditerranéen des résidences d'écrivain est disponible en trois langues (français, arabe et anglais) sur le site internet de l'Agence. Téléchargeable en format Pdf cliquable dans la rubrique "International" du site, ce guide recense 52 structures accueillant des auteurs, selon des modalités très diverses, dans 12 pays différents.

Nous vous présentons une de ces structures dans chaque *Dazibao* :

Résidence d'artistes La Fragua (Espagne)

Association à but non lucratif, La Fragua a pour objet le développement des arts visuels dans un environnement rural. Cette toute nouvelle résidence internationale pour artistes est hébergée dans le couvent historique de Santa Clara à Belalcazar, non loin de Cordoue. Il s'agit d'un lieu de production, d'étude et d'exposition d'art contemporain hors des paysages urbains. L'objectif de La Fragua est de construire un espace ouvert à la réflexion, où les arts interrogent l'identité individuelle et collective en lien avec le territoire.
La Fragua accueille jusqu'à cinq résidents, pour une période de six mois maximum. Les candidatures peuvent être envoyées tout au long de l'année, et sont retenus les artistes et les "écrivains énergiques", présentant un CV et un projet solides. La résidence est renouvelable et interdisciplinaire. Elle encourage les résidents à collaborer entre eux et à participer à au moins un projet avec des partenaires locaux.
Occasionnellement La Fragua invite des artistes reconnus pour une résidence gratuite, mais dans la majorité des cas la résidence est payante. Le prix comprend la location, l'assurance, l'accès à internet, l'utilisation d'un vélo, l'aide au montage d'une exposition. Les matériaux et les repas sont à la charge des résidents, invités à se servir des légumes du jardin (bio).

Convento de Santa Clara s/n
14280 Belalcazar-Cordoba
Espagne
Contact : Javier Orcaray Vélez
Tél. +34 957 147 003
javi@lafragua.eu
www.lafragua.eu

Coopération Tunisie/Paca

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé un accord-cadre de coopération avec le Gouvernorat de Kasserine en Tunisie, dans le centre-ouest du pays.
Michel Vauzelle marque ainsi sa volonté d'entamer sans délai une coopération adaptée à la nouvelle situation et aux priorités urgentes auxquelles doit faire face la Tunisie. Cet accord est défini comme un espace d'échange d'expériences en matière de développement régional, de formation professionnelle et d'emploi, de tourisme culturel, d'économie sociale et solidaire, d'action humanitaire, médicale et paramédicale, de gestion des politiques territoriales, ainsi que dans le domaine des technologies de l'information et de la communication audiovisuelle.

www.regionpaca.fr

Partenariat CNL/Institut français

Une convention de partenariat a été signée le 10 février 2012 par Xavier Darcos, président de l'Institut français et Jean-François Colosimo, président du Centre national du Livre.
Selon leurs missions respectives dans le domaine du livre et de l'écrit à l'international, les deux institutions souhaitent ainsi conjuguer leurs efforts afin de favoriser le rayonnement du livre français à l'étranger, de promouvoir et de diffuser la pensée française dans le monde.
Leur coopération prendra la forme d'un échange d'expertise, en fonction des domaines de compétences propres à chaque institution : les saisons culturelles et les années croisées ; les programmes d'aide à la publication, à la traduction et les missions d'auteurs ; la promotion des savoirs et des idées françaises à l'étranger ; le conseil et la formation des personnels du réseau culturel français à l'étranger ; la promotion de l'édition française à l'étranger.
Le Centre national du Livre et l'Institut français envisagent également de s'associer pour la mise en œuvre, à l'international, de projets d'intérêt national dont l'un des exemples est le Portail international du livre français "FranceLivre" (cf. *Dazibao* n°31).

www.francelivre.org

Accord

Un accord de coopération a été signé le 18 janvier 2012 entre l'Institut français et la Bibliothèque nationale de France, afin de conjuguer leurs expertises dans le domaine de la diffusion et de la promotion du patrimoine écrit et audiovisuel de langue française, de la transmission des savoirs, des connaissances et du débat d'idées.

www.diplomatie.gouv.fr
(rubrique Enjeux internationaux > Langue française)

Regard croisé

LES MÉTAMORPHOSES NUMÉRIQUES DU LIVRE II

Deuxième du nom, le colloque *Métamorphoses numériques du Livre* s'inscrit désormais comme un rendez-vous régulier. Il prend place au sein des nombreuses actions de l'Agence sur le thème de la mutation numérique du livre : journées professionnelles, modules de formation, actualités, articles... autant d'outils techniques et juridiques destinés à accompagner les professionnels. En parallèle, ce colloque a pour ambition d'inviter à un recul, de permettre une meilleure compréhension des stratégies nationales et internationales, de nourrir la réflexion et donner quelques clés. Il s'adresse à tous les acteurs du livre.
Deux ans après son coup d'envoi, il nous semble essentiel de poursuivre la démarche : rendre compte de l'évolution et des révolutions que le numérique entraîne, bon gré mal gré, dans son sillage.
Parce que le numérique soulève d'innombrables questions et qu'il s'envisage sous les angles les plus divers, nous avons cette fois encore confié à Alain Giffard le soin de réunir une palette de professionnels la plus large possible, afin de mêler approches et points de vue. Consultants, chercheurs, enseignants, sociologue, spécialistes des sciences de l'information, ingénieurs, philosophes et historien, ont ainsi partagé leur réflexion, entre autres sur l'édition numérique, les environnements de lecture numérique, la logique de l'attention, l'industrialisation de la mémoire, la lecture dans les nuages ou l'humanisme numérique…
Dazibao restitue ici la synthèse de leurs interventions.

Avant-propos

"Si, de tous les médias, le livre imprimé est celui qui semble offrir le plus de résistances à l'extension du numérique, il serait inconcevable de ne pas interroger les tendances qui remettent en cause, sinon son existence ou sa survie, du moins l'éminence de son rôle dans la vie culturelle.

Certaines de ces tendances se sont développées de manière autonome et sont parfois antérieures à l'apparition du numérique : la baisse quantitative de la lecture du texte imprimé est attestée depuis le début des années 90, et la situation est comparable pour la baisse des performances de lecture, constatée régulièrement par les enquêtes nationales ou internationales.

Elles n'en forment pas moins le contexte dans lequel se déploie précisément le numérique comme média universel, emportant le livre imprimé, au même titre que les autres médias, dans un processus de déstructuration et de remédiation.

Ce processus se manifeste sous la forme d'une série de phénomènes nouveaux, dont certains sont inouïs par leur ampleur ou leur étrangeté : l'explosion du nombre de textes numériques mis en circulation (sur le web, sous forme de livres électroniques, ou à la suite de la numérisation des bibliothèques) ; la révélation d'un grand nombre d'auteurs, au titre de l'expression personnelle, ou de la contribution des amateurs à des œuvres collectives comme Wikipédia ; la multiplication des supports de lecture, hier, l'ordinateur en réseau, aujourd'hui, les tablettes, les téléphones et les liseuses ; la mise en place des technologies de substitution radicale à l'homme, comme le robot de lecture de Google, ou les logiciels de transcription automatique de la parole ; la diversité des modèles économiques d'édition et l'inversion de la chaîne du livre ; l'apparition des industries de lecture ; les nouvelles pratiques de lecture.

Proposer un éclairage sur ces différentes mutations est le premier objectif du colloque. Mais leur ambition est aussi de contribuer à en construire une intelligibilité générale, qui passe nécessairement par une approche critique et une évaluation, non seulement économique et technologique, mais aussi culturelle et cognitive, du processus de numérisation.

Le parti pris originel du colloque d'Aix-en-Provence est d'examiner ce processus en regardant ce qui se joue à la fois du côté du livre, et du côté de la lecture."

Alain Giffard

L'Agence a réalisé la synthèse de chacune des neuf interventions du colloque.

Première partie - L'évolution récente de l'édition numérique et du livre numérique
1. Virginie Clayssen, *L'édition française et le numérique* (p.29)
2. Pierre Mounier, *Les différents types d'édition numérique* (p.32)

Seconde partie - Comprendre les industries de lecture
3. Jean-Luc Raymond, *Les environnements de lecture numérique* (p.35)
4. Alain Giffard, *Les industries de lecture : la logique de l'attention* (p.39)
5. Louise Merzeau, *L'industrialisation de la mémoire* (p.42)

Troisième partie - Culture écrite et culture numérique : penser la transition
6. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles du livre et le numérique* (p.46)
7. Christian Fauré, *La lecture dans les nuages : quelques éléments d'architecture* (p.49)
8. Aurélien Berra, *Faire des humanités numériques* (p.52)

Conférence de clôture
9. Milad Doueihi, *L'humanisme numérique* (p.55)

Les mots suivis d'une astérisque renvoient aux annexes suivantes :
Glossaire (p.59)
Bibliographie (p.59)
Index des personnes citées (p.60)

VIRGINIE CLAYSSEN

L'édition française et le numérique

Directrice de la stratégie numérique, groupe Éditis.

Architecte de formation, Virginie Clayssen s'oriente très tôt vers les nouvelles technologies de l'information et se spécialise dans le multimédia interactif. Précurseur dans le domaine des CD-Roms, auteur de documents multimédias et de sites internet, chef de projet free-lance puis professeur à l'Adac, elle accompagne depuis 2004 des maisons d'édition dans leur développement numérique. Elle est vice-présidente de la commission numérique du SNE.

Publications
Zoom sur les médias, Hachette Jeunesse, 2002
Zoom sur internet, Hachette Jeunesse, 1999

Blog
www.archicampus.net/wordpress

Je propose ici un panorama de l'édition numérique en France, à partir de mon expérience dans le groupe Éditis et de mon engagement au sein des instances interprofessionnelles – en particulier au Syndicat national de l'Édition. Cette intervention porte uniquement sur le secteur de la littérature générale, à savoir les livres vendus en librairie à destination du grand public. Les chiffres seraient différents si l'on décrivait des situations englobant tous les secteurs éditoriaux.

Commençons avec un détour par les États-Unis, où le phénomène du livre numérique – qui a démarré plus tôt – est devenu une réalité quotidienne dans les pratiques de lecture et une réalité économique pour l'ensemble des acteurs du livre. Voici les chiffres correspondant à la part du livre numérique dans le marché du livre américain : 0,6 % en 2008, 8,3 % en 2010, plus de 10 % début 2011. On assiste à une massification des usages. Entre novembre 2010 et mai 2011, le pourcentage d'adultes américains équipés de liseuses est passé de 6 à 12 % ! Des chiffres à mettre en perspective avec un constat préoccupant : moins d'un américain sur deux lit au moins un livre par an… Par ailleurs, les ventes de livres imprimés chutent de près de 25 %. La vague du numérique continue de poser d'extrêmes difficultés à la librairie, qui n'était déjà pas en bonne santé suite à l'augmentation importante des charges locatives et l'arrivée d'Amazon dans le secteur de la vente en ligne de livres papier. Pour compenser la baisse des ventes de livres physiques, ceux qui arrivent à tenir le coup sont obligés de se diversifier, d'organiser des événements payants, de repenser complètement la notion de librairie. Plusieurs facteurs expliquent ce démarrage à la fois rapide et précoce : un catalogue suffisant, des prix attractifs, le degré de commodité des terminaux de lecture, l'impulsion très forte donnée par Amazon avec son Kindle. La stratégie volontaire d'Amazon consiste à accélérer la transition pour acquérir des parts de marché conservées grâce à une organisation verticale, c'est-à-dire un format propriétaire pour les livres numériques – qui ne peuvent être lus que sur sa liseuse. Chaque Kindle vendu est un client acheté, et pour longtemps.

Les choses se sont passées moins rapidement en Europe, où le contexte global est très différent : un prix du livre encadré par la loi ou contrôlé par les éditeurs dans la plupart des pays ; une présence et une densité forte des librairies (contrairement aux États-Unis où le livre numérique répond aussi à la difficulté de se procurer des livres) ; une distribution contrôlée par les grands groupes d'édition (d'où une résistance plus organisée vis-à-vis d'acteurs comme Amazon) ; un désaccord de l'ensemble des éditeurs avec la vision verticale d'Amazon. Seul le Royaume-Uni – avec un contexte législatif proche et l'arrivée d'Amazon en août dernier – présente des points communs avec les États-Unis.

Nous avons essayé de développer un écosystème du livre numérique plus respectueux de la liberté du lecteur et de l'ensemble des équilibres sur lesquels le marché du livre repose. On a ainsi créé des plateformes de distribution numérique – les principales étant Numilog, E-plateforme et Eden – pour donner une chance aux librairies de jouer un rôle dans cet écosystème en vendant des livres numériques. De leur côté les libraires ont développé le portail www.1001libraires.com, qui connaît malheureusement d'importantes difficultés. Malgré tous les efforts de l'interprofession, cet écosystème ouvert du livre numérique n'a pas réussi à proposer au lecteur une solution satisfaisante d'achat de livres numériques, capable de rivaliser avec l'expérience des grands acteurs. J'ai l'air un peu défaitiste mais nous poursuivons nos efforts. Il faut absolument qu'il existe une circulation alternative des livres numériques, hors des quatre grands acteurs mondiaux.

"Amazon a une volonté hégémonique, sans aucun souci pour l'écosystème du livre et le respect des équilibres en place."

Pendant cette période, les éditeurs ont connu une modification des process de production. Les nouveautés sont de plus en plus produites en deux versions, imprimée et numérique, ce qui implique de repenser les façons de travailler, les relations avec les fournisseurs, les contrôles qualité… Il faut notamment s'assurer que les conversions de formats ne détériorent pas l'expérience de lecture et la qualité d'affichage. Parallèlement, les éditeurs ont entamé – avec l'aide du CNL – la numérisation des fonds, qui se fait progressivement. Ce processus reste compliqué et coûteux, en prestations techniques et en temps, en particulier pour la négociation des droits numériques. En effet, seuls les contrats récents intègrent des clauses permettant aux éditeurs de vendre des versions numériques des œuvres. Il faut donc revenir vers tous les auteurs et négocier personnellement avec eux pour ajouter un avenant à leur contrat.

Qui sont les grands acteurs globaux ? On connaissait déjà Apple, Amazon et Google. Il faut ajouter Kobo, un petit nouveau qui devient grand. D'abord appelée Short Covers, cette société était à l'origine une filiale d'Indigo, la plus grande chaîne de librairies au Canada. Abandonnant son idée de commercialiser des formes courtes en lecture numérique, la société prend le nom de Kobo en 2009 et signe des contrats avec de grands éditeurs américains. Un accord avec Internet Archive lui permet d'ajouter à son offre près de 2 millions de livres numériques du domaine public. Kobo se développe ensuite à l'international grâce à des partenariats avec des chaînes de libraires – Borders aux États-Unis, WHSmith au Royaume-Uni, Collins Booksellers en Australie, et la Fnac en France. Pour la Fnac, ce partenariat était quasiment la seule solution – après l'échec de sa liseuse sortie il y a deux ans et vendue à moins de 20 000 exemplaires – pour arriver à temps sur le marché et proposer une offre numérique performante et satisfaisante, capable de rivaliser avec celle des autres acteurs. Kobo est ensuite racheté par Rakuten, groupe japonais et acteur mondial du e-commerce, pour poursuivre son développement à l'international et concurrencer Amazon, Apple et Google dans le monde du livre.

Ces grands acteurs ont des logiques et des stratégies très différentes. Parmi les quatre principaux, le plus agressif envers le monde du livre est Amazon, qui rêve d'une désintermédiation qui permettrait aux auteurs de vendre leurs livres en ligne sans intervention d'éditeurs. Pour s'implanter dans un nouveau pays, l'entreprise ouvre sa librairie électronique et lance la vente de son Kindle : c'est ce qui s'est produit au Royaume-Uni en août 2010, en Allemagne au printemps dernier, et en France au mois d'octobre. Amazon a une volonté hégémonique, sans aucun souci pour l'écosystème du livre et le respect des équilibres en place.

Apple se positionne différemment : ses tablettes, qui ne sont pas des liseuses adaptées à la lecture de longue durée, tirent le livre vers le divertissement et mettent l'accent sur sa dimension interactive. Bien qu'Apple soit arrivé le premier sur le marché français avec l'iPad, son iBook Store a proposé pendant un an un catalogue assez pauvre.

Quant à Google, il reste avant tout un publicitaire dont le besoin majeur n'est pas la vente de livres mais l'hébergement de fichiers. C'est son moteur de recherche qui lui permet de vendre de la publicité. De façon très raccourcie : plus les éditeurs lui confient de livres à héberger, plus Google agrandit son champ d'action, d'où son intérêt pour la numérisation des livres. Mais ce grand projet de numérisation – qui a beaucoup fait parler de lui – a été stoppé aux États-Unis, où il a peu de chance d'aboutir sous sa forme initiale.

Pour l'instant, Kobo semble l'acteur le plus sensible au livre et à la lecture. De nombreux salariés de la société sont à la fois issus de la Silicon Valley et du monde du livre. Kobo développe, dans ses applications de lecture, des outils qui explorent de nouvelles façons de lire. Cette "lecture sociale" est un phénomène intéressant à observer, même si elle pose des problèmes de confidentialité.
Les parts de marché sont difficiles à évaluer car personne ne donne ses chiffres. Aux États-Unis, Amazon domine clairement le marché du livre numérique. Contre toute attente, son premier concurrent est Barnes & Noble – un acteur traditionnel ayant réussi sa conversion vers le numérique et dont les parts de marché ne cessent d'augmenter – suivi par Apple, puis Kobo et enfin Google. Ce classement n'est pas une question de puissance mais de priorité : pour Amazon, être une librairie numérique florissante est davantage une priorité que pour Google.

Voyons rapidement la question de l'auto-édition. Chaque année aux États-Unis, un auteur auto-édité connaît un énorme succès. Mais pour une Amanda Hocking*, combien d'auteurs ne trouvent jamais de lectorat ? Ce conte de fée masque la réalité américaine : les livres auto-édités sont aujourd'hui plus nombreux que les livres publiés par des éditeurs. Dans la pensée commune, la disparition des éditeurs serait une libération. Mais le travail de l'éditeur ne consiste pas seulement à faire le tri dans les manuscrits : il met en forme le texte et accompagne l'auteur pour le faire connaître du plus grand nombre de lecteurs possible. Avec le numérique et l'auto-édition, les auteurs ne sont pas tant menacés par la "best-sellerisation" et la rotation en librairie – phénomènes très décriés ces dernières années – que par le fait de ne jamais trouver de lecteurs.

"Avec le numérique et l'auto-édition, les auteurs ne sont pas tant menacés par la "best-sellerisation" et la rotation en librairie que par le fait de ne jamais trouver de lecteurs."

Dans l'édition, la transition va se régler à l'échelle de quelques semaines, mois ou années. Il faut d'abord produire des livres numériques au bon format, avec une qualité satisfaisante, en préservant tout ce qui fait le plaisir de la lecture. Une fois que les livres seront disponibles n'importe où sous forme numérique, le challenge sera d'arriver à connecter les auteurs aux lecteurs, à faire savoir aux lecteurs que ces livres existent… Alors que le livre physique donne spontanément des informations sur son contenu (couverture, taille, résumé…), le livre numérique est un fichier qu'il faut volontairement accompagner de métadonnées riches, exprimées dans un standard correct. Si l'éditeur ne fait pas cet effort, le fichier n'a aucune chance de trouver ses lecteurs ni d'être vendu.

Non seulement ils numérisent leurs ouvrages, mais les éditeurs essaient également de numériser leurs pratiques en termes de marketing et de promotion : ils investissent progressivement les réseaux sociaux, commencent à animer des communautés de lecteurs… Mais il ne suffit pas d'avoir l'idée, il faut mettre en place des façons de faire réellement efficientes à grande échelle dans des groupes d'édition.
Évoquons enfin deux expériences exploratoires menées par Richard Nash, éditeur américain. La première a donné naissance à Red Lemonade, un portail communautaire animé par l'éditeur où les internautes publient leurs travaux en cours de rédaction, avec un dispositif permettant les commentaires. De temps en temps, l'éditeur peut prendre la décision – avec l'accord de l'auteur – de publier l'un des textes en format papier ou numérique. Il s'agit d'utiliser une propriété puissante du web : pouvoir rapprocher lecture et écriture. Ce site aurait pu être la première occurrence d'un générateur de portails mis à la disposition de tous les éditeurs indépendants, mais le projet a échoué faute d'investisseurs. L'expérience continue toutefois sous forme associative.
Richard Nash a ensuite tenté une autre expérience dans le domaine des réseaux sociaux dédiés aux livres, tels que LibraryThing aux États-Unis et Babelio en France. Small Demons est un nouveau site, assez curieux et intéressant, qui propose une découverte du livre et de tout ce qui se trouve à l'intérieur. Avec l'accord des éditeurs, les fichiers de livres sont stockés et tous les noms propres extraits des fichiers – lieux, plats, marques, artistes, par exemple – sont ensuite mis en relation avec les contenus de sites comme Wikipédia, Freebase… Small Demons propose un parcours transversal parmi les livres, et les internautes peuvent améliorer la base en corrigeant des erreurs ou en ajoutant des informations.

Je suis intéressée par tous les moyens mis en place pour faire en sorte que les livres soient découverts. La recommandation peut être à la fois humaine (bouche à oreille électronique) et algorithmique (outils de plus en plus pertinents). Il s'agit d'attaquer le web dans le plus de directions possible pour que le plus de livres possible atteignent l'attention du lecteur, qui lui devient une denrée rare.

PIERRE MOUNIER

Directeur adjoint du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo),
Responsable formation, études et usages à l'EHESS.

Ancien élève de l'ENS, professeur certifié en lettres classiques, chercheur en anthropologie politique et journaliste indépendant, Pierre Mounier est actuellement enseignant à l'École des hautes Études en Sciences sociales (EHESS). Entre 2002 et 2008, il crée et dirige la Cédille puis l'Unité Numérique, services d'édition électronique de l'ENS Lettres et Sciences humaines de Lyon. Il assure depuis de nombreuses formations et enseigne régulièrement en master édition électronique, plus spécifiquement en sciences humaines et sociales et en information scientifique sur internet.

Publications
Les enragés de la République, avec Hugues Jallon, La Découverte, 1999
Pierre Bourdieu, une introduction, Pocket, 2001
Les maîtres du réseau, les enjeux politiques d'Internet, La Découverte, 2002
L'édition électronique, avec Marin Dacos, La Découverte, 2010

Blog et sites associés
www.homo-numericus.net
http://lafeuille.homo-numericus.net
http://blog.homo-numericus.net
www.pierremounier.net

Les différents types d'édition numérique

Dans le livre *L'édition électronique*, Marin Dacos et moi-même distinguons trois formes d'édition électronique, différentes et interconnectées.
La première est la numérisation, c'est-à-dire une opération de conversion d'un support physique vers un support numérique, qui concerne en général des documents imprimés (mais il est aussi possible de numériser des textes manuscrits ou des inscriptions épigraphiques). Il s'agit donc de porter une inscription – qui n'est pas nativement numérique – vers un support numérique. À titre d'exemple, le projet Gutenberg est une sorte de grand ancêtre des projets de numérisation puisqu'il a été développé dès les années 70 par Michael Hart*. C'est un projet collaboratif et communautaire : un certain nombre d'individus numérisent les livres qu'ils aiment pour les mettre à disposition de tous sur la plateforme du site.
La seconde forme, l'édition numérique, correspond à un deuxième âge de l'édition électronique où l'édition de textes est nativement numérique, mais pas encore pensée spécifiquement pour les usages en réseau. Du traitement de texte de l'auteur jusqu'à la vente de l'eBook, on reste dans le numérique sans passer par l'imprimé ; la dimension de réseau est souvent absente – le réseau étant juste un tuyau de distribution de contenus figés. C'est par exemple le cas de L'Harmatèque, plateforme de vente de livres numériques de L'Harmattan.
Par opposition, le troisième mode d'édition électronique est l'édition en réseau, caractérisée par le fait qu'elle se nourrit des pratiques de communication réciproques et horizontales propres à internet pour enrichir la lecture (lecture partagée), et va jusqu'à la production de contenus (écriture collective). Le réseau est alors constitutif du processus d'édition. Le meilleur exemple d'édition en réseau est Wikipédia, dispositif de coproduction d'un contenu textuel (une encyclopédie) par des milliers d'utilisateurs qui écrivent ce texte ensemble. Wikipédia ne peut pas exister indépendamment du réseau (alors que L'Harmatèque pourrait éventuellement exister sous forme de CD-Rom), et ce qui fait sa particularité ce n'est pas la production de textes mais l'existence de toute une ingénierie de coproduction de savoirs à l'intérieur du dispositif lui-même.
Pour résumer, l'édition électronique revêt trois formes : la numérisation (Gallica, Google Books, Persée, Jstor…), l'édition numérique (ePagine, Revues.org, Cairn, Publie.net, O'Reilly…) et l'édition en réseau (OhMyNews, Tripwolf…). Il faut donc bien préciser de quoi on parle !

Passons maintenant au livre réinscriptible, une notion essentielle pour comprendre l'édition électronique. Si Marin Dacos a intitulé *Read/Write Book* son recueil de textes sur l'édition électronique, c'est parce que cette notion de livre en lecture/écriture donne un label commun à l'ensemble des contributions qui y sont réunies. Pourquoi cette expression ? *Read/Write Book* dérive de l'expression *Read/Write Web* (le web en lecture/écriture) inventée par Richard MacManus* pour nommer son blog dont le contenu porte sur l'environnement du Web 2.0, où chacun peut à la fois consulter et produire des contenus au sein de dispositifs comme Wikipédia, les blogs, les réseaux sociaux, etc. Le blogueur néo-zélandais a choisi cette expression car elle est elle-même dérivée d'une autre expression, *Read/Write Memory* (mémoire en lecture/écriture ou mémoire vive), plus connue sous l'appellation de Ram (*Random Access Memory*), qui s'oppose dans un ordinateur à la Rom (*Read Only Memory,* mémoire en lecture seule). Le livre numérique est réinscriptible par essence et non par accident, car la matière même qui le constitue est réinscriptible. Le livre imprimé, lui, est définitivement fixé : il n'est pas réinscriptible car son support ne l'est pas. Voyons les conséquences de ce premier constat.

Le livre numérique est réinscriptible selon deux dimensions, computationnelle et réticulaire.
La dimension computationnelle est l'application au livre de la capacité de calcul des ordinateurs grâce aux programmes informatiques. Le livre numérique est en effet plongé dans un environnement où il fait l'objet de calculs ouvrant à de nombreuses fonctionnalités.
Prenons l'exemple simple d'un livre acheté sur Publie.net sous forme de fichier au format ePub. À l'intérieur du fichier qu'on ouvre avec un dézippeur, on ne trouve pas le texte du livre mais d'autres fichiers ; et quand on ouvre l'un de ces fichiers (un chapitre) avec un éditeur de texte, on ne trouve toujours pas le texte du livre mais un texte farci d'instructions informatiques, dont les destinataires ne sont pas les lecteurs mais des logiciels qui vont interpréter ces instructions afin d'afficher le texte de telle ou telle manière. La dimension computa-tionnelle apparaît à ce premier niveau : le livre numérique, en tant que fichier, est d'abord un ensemble d'instructions destinées à des logiciels.
Prenons un autre exemple : un corpus de textes peut être instrumenté par des outils – moteurs de recherche, index générés de manière plus ou moins auto-matique… – qui effectuent des calculs sur le contenu pour offrir au lecteur des fonctionnalités particulières. Small Demons, dont Virginie Clayssen a parlé, est exactement dans cette lignée. L'application Ngram Viewer l'est également. Cet outil d'analyse textuelle mis au point par Google permet de mesurer la fréquence d'apparition d'un mot dans l'immense corpus des livres numérisés sur Google Books, et de visualiser les résultats sous forme de graphiques. Le livre n'est plus abordé dans sa dimension textuelle mais comme une base de données. Cette dimension calculatoire est impor-tante car elle permet de construire des liens, des bases de données, de produire des statistiques, etc.
Revenons à Wikipédia. D'après Adrienne Alix, responsable de la fondation Wikimédia France, environ le quart des interventions, contributions et modifications – dans la version française de l'encyclopédie Wikipédia – ne sont pas faites par des humains mais par des robots. On parle beaucoup des contributeurs de Wikipédia (anonymes ou pas, professionnels ou pas…) mais rarement des robots ! Ces derniers effectuent des modifications automatiques (corrections ortho-typographiques, suppressions de ce qui relève de l'injure, de la grossièreté…) et "wikifient" le texte, c'est-à-dire inscrivent automatiquement des liens dans les notices Wikipédia (écrites par des personnes) pour les relier entre elles. Yobot, l'un des contributeurs robotisés du Wikipédia anglophone, a ainsi pour objectif de repérer des noms de personnes dans les textes afin de créer des catégories et sous-portails rassemblant un ensemble de textes sur ces personnes. La dimension calculatoire est désormais poussée assez loin puisque les programmes informatiques contribuent à la production même de textes.

La deuxième dimension propre au livre numérique et liée à son caractère réinscriptible est la dimension réticulaire, c'est-à-dire le fait que le livre numérique tisse de nombreux liens avec son environnement, constitué d'autres livres numériques et d'autres types de contenus. Small Demons en est encore un bon exemple.
Le premier niveau, le plus simple, est celui de la construction d'une intertextualité par l'ajout plus ou moins automatique de liens hypertextuels à l'intérieur d'un ouvrage ou d'un document. C'est le cas de Wikipédia et des liens entre ses notices.
Le deuxième niveau correspond à la mise en place de liens hypertextes reliant le texte à son environnement, c'est-à-dire à d'autres textes et ouvrages qui ont généralement servi à sa construction. Dans un article scientifique par exemple, la bibliographie contient souvent des liens vers les ouvrages ou articles auxquels cet article fait référence et sur lesquels il s'appuie. Cette fonctionnalité relève d'une technique simple – fondée sur le lien hypertexte – mais qui modifie énormément les usages, permettant au lecteur de circuler librement d'un texte à son environnement.

"Le livre numérique se présente comme un livre programme, c'est son aspect génératif, et un livre réseau, c'est son aspect social."

Ces liens se font également dans l'autre sens, c'est-à-dire qu'un article peut renvoyer vers des articles qui le citent. Ce type d'usage est particulièrement intéressant dans la recherche puisqu'il permet de savoir ce que d'autres articles ont dit de l'article qu'on est en train de lire, et d'accéder aux commentaires, critiques, réutilisations, exploitations… Bien que plus compliquée à réaliser de manière automatique, cette fonctionnalité repose toujours sur le lien hypertexte. Le texte et son environnement sont ici interconnectés dans les deux sens.
La dimension réticulaire peut être poussée plus loin avec l'intertextualité par incrustation de contenus à l'intérieur de pages web. Par exemple, l'auteur d'un article publié en ligne peut décider d'incruster à l'intérieur de son texte un extrait vidéo trouvé sur une plateforme de partage et de distribution de vidéos. Attention, cela n'a rien à voir avec un livre enrichi ou multimédia ! La vidéo apparaît au milieu du texte dans lequel elle est incrustée, mais les deux ne sont pas hébergés sur le même serveur ; c'est comme si l'article contenait une fenêtre permettant de visualiser un contenu présent sur un autre site web. Les deux plateformes sont mises en correspondance de façon bien plus puissante que par le lien hypertexte : si la vidéo subit une

modification sur la plateforme d'origine, cette modification est forcément répercutée à l'intérieur de l'article, sans contrôle possible de l'auteur. Si cette intertextualité relève encore d'une technologie très simple, elle comporte des risques et des difficultés…

On franchit une étape supplémentaire avec le module Comment Press. Installé sur un site web, ce petit logiciel permet de laisser des commentaires, paragraphe par paragraphe, à l'intérieur d'un livre. Le lecteur, en sélectionnant un paragraphe, peut ainsi voir tous les commentaires laissés par d'autres lecteurs. La lecture de livres fait l'objet de commentaires et de discussions depuis longtemps, mais jusqu'à présent, les commentaires n'étaient pas visibles sur le livre lui-même : les traces produites par les usages sociaux étaient déconnectées du livre imprimé, qui n'est pas réinscriptible. Or c'est tout l'intérêt du livre numérique que de pouvoir réinscrire sur lui-même – et donc donner à voir en même temps que le texte – les usages qui laissent des traces sous forme de commentaires, notes, mises en favoris, partages...

L'écriture collaborative pousse plus avant cette dimension réticulaire. Après Wikipédia, voici l'exemple récent du projet Living Books About Life. Ce qui m'intéresse dans cette collection expérimentale de "livres vivants à propos de la vie", c'est la notion de livres vivants : des livres collectifs construits par rassemblement et édition a posteriori de textes publiés par différents auteurs sur différents supports à propos d'un sujet particulier. Le travail éditorial est réalisé par des éditeurs scientifiques, mais aussi par des contributeurs qui peuvent ajouter des textes, apporter des modifications (avec l'accord de l'auteur), etc. Le livre est vivant car il évolue après sa mise en ligne : aux textes d'origine viennent s'en ajouter d'autres, qui peuvent se structurer en chapitres, en parties, faire l'objet de commentaires, de développements… Le livre se nourrit du réseau lui-même.

Le livre numérique se présente donc comme un livre programme, c'est son aspect génératif, et un livre réseau, c'est son aspect social. Qu'il soit imprimé ou numérique, le livre ne peut pas être considéré comme un objet isolé : il est projeté dans des espaces, c'est-à-dire des systèmes ou réseaux d'objets qui ont des propriétés particulières.

En tant qu'objet physique, le livre imprimé est fixé et discret (séparé d'autres objets), inséré dans un système d'objets (semblables à lui et différents de lui) qui se déploie dans l'espace physique, déterminant les caractéristiques de l'activité industrielle de production de ces objets, selon une économie de la rareté.

En tant que fichier, le livre numérique est génératif et réticulaire, inséré dans un système d'information, un cyberespace aux propriétés très différentes de celles de l'espace physique, marqué à la fois par la computabilité et la réticularité. Le livre numérique est produit par les industries de l'information, qui relèvent de l'économie du numérique (parfois appelée économie de l'attention).

Ce colloque a pour objet les métamorphoses numériques du livre. Or la métamorphose du livre imprimé en livre numérique a du mal à se faire. En effet, nous avons tendance à essayer de tirer le modèle du livre imprimé à l'intérieur de l'environnement numérique, ce qui freine l'éclosion du livre numérique. Il faudra bien un jour – et autant que ce soit le plus tôt possible – exploiter ces aspects calculatoire et réticulaire. J'ai un sentiment d'urgence ! Il faut faire en sorte que des initiatives telles que Red Lemonade et Small Demons ne restent pas au stade de l'expérimentation, qu'elles disposent de moyens et qu'elles permettent de développer des usages de lecture et d'écriture propres à l'environnement numérique.

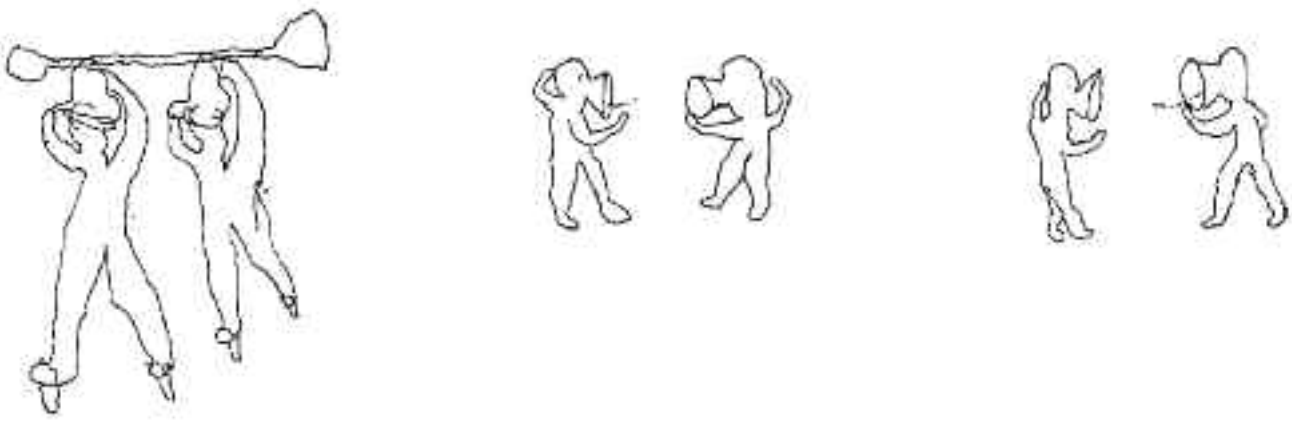

JEAN-LUC RAYMOND

Les environnements de lecture numérique

Consultant indépendant en technologies de l'information et de la communication.
Chargé de cours à l'École des hautes Études en Sciences de l'Information et de la Communication (CELSA), Paris IV.

Consultant en projets numériques citoyens et en stratégies numériques au sein de Coopaname SCOP SA, Jean-Luc Raymond travaille notamment sur des projets institutionnels de lutte contre la fracture numérique. Il enseigne la sociologie des médias informatisés au CELSA en Master 1 et 2.
Il est par ailleurs responsable des enseignements de communication interne-externe et nouveaux médias pour un Master 2 en économie sociale à l'Université de Marne-la-Vallée.
Il intervient régulièrement pour animer des sessions de création numérique dans des médiathèques, ou de formation pour les bibliothécaires et la filière culturelle, et conseille entreprises et associations sur l'apport des médias sociaux dans leur stratégie communication et marketing.

Blog
http://sites.google.com/site/jeanlucraymond

Je travaille principalement pour deux projets, www.netpublic.fr (ressources pédagogiques) et www.netemploi.fr (accompagnement à l'emploi sur internet), ainsi que pour www.proxima-mobile.fr, un portail qui labellise des applications citoyennes sur téléphone mobile.
Je propose ici, sous forme de "catalogue", une présentation descriptive et non exhaustive des environnements de lecture numérique.

Le marché de la lecture numérique

Aux États-Unis (d'après l'étude CBS interactive 2010) :
- lecture sur ordinateurs (36 %),
- sur smartphones (22 %),
- sur lecteurs mp3 (21 %),
- sur tablettes (21 %).

En France (d'après l'étude GFK 2010) :
- 440 000 tablettes vendues,
- 86 % des internautes continuent à lire des livres numériques sur ordinateur,
- 13 % des Français ont téléchargé des eBooks ou des applications de lecture,
- 25 % des eBooks téléchargés sont payants.

Les formats de fichiers

• Text (.txt)
Fichier de type ASCII*.

• HTML : Hypertext Mark Up Language (.htm, .html)
Format de représentation des pages web.

• PDF : Portable Document Format (.pdf)
Le PDF est une image du fichier. Il présente l'avantage de garder la mise en forme du texte et sert principalement dans l'imprimerie. Ce format Adobe peut être contraint par des DRM*.

• PostScript (.ps)
Ancêtre du PDF.

• ePub : electronic publication (.epub)
Format ouvert, standardisé par un organisme, considéré par les lecteurs comme assez agréable à utiliser. La nouvelle version, construite à partir d'HTML5, permet d'inclure des métadonnées et des contenus enrichis.

• FictionBook (.fb2)
Format ouvert basé sur XML et développé en Russie.

• Amazon Kindle (.azw)
Format propriétaire, créé par Amazon et utilisé pour les tablettes Kindle.

• PRC/MOBI : MobiPocket (.mobi)
Format racheté par Amazon en 2005, assez proche du PDF.

Problématique des formats de fichiers : fichiers payants et DRM

Des droits d'accès sont appliqués aux fichiers payants pour les rendre non reproductibles ou en limiter le nombre de copies. Les fichiers sont ainsi verrouillés par des DRM, dont il existe différentes versions. Dans cet imbroglio, il est difficile de faire le bon choix – en particulier pour les bibliothèques. D'une manière générale, le paysage n'est pas très stabilisé et les problèmes de transmissibilité d'un système à un autre restent nombreux.
Exemples de DRM :
- DRM version Amazon : verrouillage des fichiers avec le format AZW ;
- DRM version MobiPocket : verrouillage avec les fichiers vendus à d'autres distributeurs (Numilog, par exemple) ;
- DRM version Apple : univers fermé avec des fichiers qui ne peuvent être lus que par les lecteurs d'Apple (iPad, iPhone…) ;
- DRM version Adobe : système utilisé par des plateformes qui ne maîtrisent pas toute la chaîne de distribution, ce qui était jusqu'à présent le cas de la Fnac, qui devait rendre ses liseuses compatibles (paiement d'un "droit d'entrée" à Adobe).

De nombreux systèmes sont incompatibles entre eux. Par exemple, il est impossible :
- de lire sur un Kindle un fichier acheté sur l'iBookStore d'Apple ;
- de lire sur un iPad ou un iPhone un fichier acheté sur Fnac.com ;
- de lire sur un eBook compatible ePub un fichier acheté sur Fnac.com.

Mais des logiciels permettent de transformer des fichiers pour les rendre lisibles sur certaines tablettes. Le logiciel *open source* (libre) Calibre permet ainsi de créer des livres électroniques (notamment au format ePub), d'adapter les différents formats d'eBooks…

Quels outils pour lire ?

• ***Les ordinateurs***

L'ordinateur est toujours l'outil de lecture numérique le plus utilisé. Il permet de lire des formats traditionnels (HTML, PDF, Text…) et des fichiers ePub grâce à des applications (par exemple Calibre) ou des extensions fonctionnant avec des navigateurs (par exemple ePubReader sur le navigateur Firefox). Une telle extension, téléchargée sur le site du navigateur et implémentée sur l'ordinateur, donne un meilleur confort de lecture qu'un PDF ou de l'HTML. Elle permet d'annoter un texte et d'exporter les notes prises sur le texte, alors que l'export n'est pas possible avec HTML, PDF ou Text.

• ***Les liseuses***

Le terme anglais "e-reader", polysémique, désigne aussi bien l'appareil que le logiciel. En Français, on entend par "liseuse" le stockage et la lecture d'un texte sous un format électronique.
La dimension pratique et utilitaire des liseuses réside dans l'autonomie, la légèreté, la possibilité de parcourir le texte et de l'annoter (mais la fonction d'annotation n'est pas systématique), le stockage d'un nombre important d'ouvrages avec différents droits, les petits formats souvent proches du livre traditionnel (rarement format A4). Les fonctions les plus communes sont le contraste de l'affichage, l'indexation électronique, les fonctions de zoom et d'annotation, et parfois le son et la possibilité d'échanger du contenu (via port USB, SD, micro-SD…).
Voici un descriptif des principales liseuses :

Kobo par la Fnac
- liseuse tactile,
- interface en noir et blanc,
- encre électronique (comme sur la plupart des liseuses),
- grande autonomie (2 à 3 semaines),
- écran non rétro-éclairé (moins fatigant à la lecture),
- accès à un magasin en ligne (Fnac.com) pour le téléchargement, en mode direct (wifi) ou avec un câble USB (connexion à un ordinateur),
- fonctions basiques,
- fonction de partage de citations (mode privilégié des utilisateurs : Facebook),
- navigateur internet – une version de Chrome – ne permettant pas de lire les extraits des livres figurant dans Google Books, mais donnant accès aux services Google, notamment Gmail et iGoogle,
- port SD,
- mémoire extensible (jusqu'à 32 Go),
- contenu standard : dictionnaire *Le Robert*,
- système d'exploitation non mentionné,
- public majoritaire : les séniors, intéressés surtout par la fonction livre (pas internet),
- prix : 129,90 euros.
Remarque : utilisation compliquée en navigation car scrolling difficile (tablette tactile).

Kindle (4e génération) par Amazon
- tablette commercialisée en France,
- possibilité de télécharger des livres électroniques sur le "store" d'Amazon,
- encre électronique,
- interface en noir et blanc,
- e-Ink Pearl (dernier processus existant d'encre électronique) : 16 niveaux de gris (réglages plus perfectionnés que sur les tablettes qui ont 1 an),
- fonction de partage de texte sur Twitter et Facebook,
- catalogue français faible (catalogue d'abord américain),
- formats de fichiers : AZW, TXT, PDF, doc, HTML (pas d'ePub),
- possibilité de lire la musique (mp3),
- prix : 99 euros.

Kindle Fire par Amazon
- tablette commercialisée aux États-Unis,
- énorme impact publicitaire,
- écran 7 pouces tactile,
- affichage en couleurs (donc écran rétro-éclairé),
- mémoire interne (8 Go) non extensible,
- applications payantes vendues sur le "store" d'Amazon,
- système d'exploitation bridé (impossibilité de consulter un compte de messagerie Gmail),
- navigateur Silk,
- prix : 199 dollars.

Remarques : la publicité est focalisée sur l'aspect tablette alors qu'il s'agit d'une liseuse ; le navigateur Silk pose des problèmes de sécurité et d'appropriation des données, puisqu'une partie des ressources sont hébergées sur les serveurs d'Amazon (voir sur son blog l'article de Virginie Clayssen concernant les limites imposées par le navigateur Silk).

Nook par Barnes & Noble
- plateforme plus ouverte que celle d'Amazon,
- mémoire interne (16 Go) extensible,
- tablette liée à la plateforme Barnes & Noble pour le téléchargement,
- prix : 249 dollars.

Oyo par Chapitre.com
La tablette qui n'a pas du tout fonctionné ; elle est aujourd'hui remplacée par TrekStor.

Ebook Reader 3.0 par France Loisirs - Chapitre.com/ TrekStor
- tablette non tactile,
- écran LCD couleurs,
- prix : 55 euros.

eReader par Archos (un des rares constructeurs de tablettes en France)
Il existe deux modèles de liseuses (avec ou sans wifi, tactile ou pas…) :
- Archos 70 eReader : 79 euros,
- Archos 70b eReader : 149 euros.

Cybook par Bookeen (acteur ancien, plus institutionnalisé)
D'après les études, il s'agit de la liseuse la plus utilisée dans les bibliothèques en France (carte mémoire extensible, encre électronique…).
Deux modèles :
- Cybook Odyssey : 149 euros,
- Cybook Horizon : 139 euros.

Reader par Sony
Il existe différents modèles (avec ou sans wifi, donc avec ou sans câble USB pour le téléchargement des eBooks).

Pocket Book par BookLand (société ukrainienne)
- livres dans 59 langues (démarche rare),
- fonctions de prise de notes et de marque-page,
- 3G sur certains modèles.

• Les smartphones : la page "détériorée"

Les smartphones fonctionnent avec un système d'exploitation – les quatre principaux étant iOS (Apple), Android (Google), BlackBerry, Windows 7 mobile. Ils ont une logique de "store", c'est-à-dire de place de marché d'applications, qui détermine un schéma procédural de permissions/autorisations. L'utilisateur doit créer un compte et le lier à sa machine (ordinateur ou smartphone) pour pouvoir télécharger des applications, notamment de type "bibliothèque" (rôle de stockage des livres électroniques). Il possède des accès vers un magasin centralisé (c'est le cas d'Apple) ou différentes boutiques (c'est le cas d'Android). Ces "places de marché" jouent un rôle d'orientation et de prescription.
Les smartphones permettent également de transférer, récupérer et lire des fichiers – notamment ePub et PDF – déjà présents sur un ordinateur.

Exemple de smartphone : l'**iPhone** par Apple

Sur chaque iPhone, l'application iBooks est livrée en standard (donc figure déjà sur l'appareil lors du premier allumage) et se présente comme une bibliothèque avec des rayonnages, qui donne accès – via un bouton – à iTunes (livres sélectionnés et classés par Apple, possibilité de parcourir et de rechercher). Quand on télécharge un ouvrage (gratuit ou payant) via son compte iTunes, l'achat est directement transféré dans la bibliothèque où la couverture du livre apparaît.

L'**eBook** – en tant qu'application de lecture – offre 9 fonctionnalités permettant à l'utilisateur de :
- parcourir la table des matières,
- créer des signets,
- ajouter et sauvegarder des notes (sur certains ouvrages seulement),
- passer d'une page à une autre en touchant le côté gauche ou droit de la page,
- contrôler la luminosité de l'affichage,
- choisir une police de caractères (parmi les 6 proposées),
- varier entre couleur sépia ou noir et blanc de l'affichage,
- rechercher du texte dans le livre,
- accéder directement à une page par une barre de défilement horizontale.

• ***Les tablettes : la logique rétro-éclairée***

Les principales caractéristiques sont des écrans LCD (à cristaux liquides) en couleurs, et des systèmes d'exploitation comparables à ceux des smartphones (iOS, Android, BlackBerry…)

Exemple de tablette : la **Samsung Galaxy Tab** par Android

- tablette haut de gamme (équivalent de l'iPad d'Apple),
- application eBook (présente sur la tablette) qui permet de "lire des livres" : centralisation des livres avec visualisation d'une bibliothèque,
- possibilité d'acheter des livres électroniques auprès de librairies en ligne ou de transférer des livres électroniques au format ePub,
- système plus ouvert que iOS.

Principales fonctionnalités :
- copier des livres électroniques à partir de son ordinateur,
- lire ses propres livres en format ePub à partir d'un logiciel tel que Calibre,
- ouvrir le fichier et les commandes en touchant la couverture d'un livre dans eBook,
- afficher le livre en mode portrait (1 page) ou paysage (2 pages),
- tourner les pages en touchant le bord droit ou gauche, et feuilleter en glissant le doigt rapidement de gauche à droite.

Fonctionnalités spécifiques :
- surligner un passage,
- dessiner ou annoter librement avec un crayon virtuel,
- effacer un surlignage ou trait de crayon,
- définir les paramètres du crayon et de surbrillance,
- modifier la taille du texte et le thème (couleur de police et de la page),
- ajuster la luminosité,
- utiliser la fonction TST (Text To Speech) de synthèse vocale, qui permet d'écouter le texte comme un livre audio.

• ***Les lecteurs mp3 :***
la logique de l'annexe / la lecture non connectée

L'**iPod Touch** – une sorte d'iPhone sans téléphone – est le lecteur mp3 majoritairement utilisé. Il offre la possibilité de télécharger des livres électroniques via iTunes, mais pas de dispositif de lecture intégré !

Fonctionnement des trois principaux "stores" et positionnement des acteurs dominants (Google, Amazon, Apple)

Google a une logique publicitaire. L'espace Google Books est une sorte d'encyclopédie composée de livres scannés. Pour Google, chaque mot a intrinsèquement un caractère publicitaire, donc une valeur marchande. Ce n'est pas une logique d'accès mais d'hébergement ; celle-ci n'est pas encore stabilisée.
Inversement, Apple est dans une logique d'accès, avec une chaîne d'édition maîtrisée et des cercles imbriqués les uns dans les autres. Un même compte d'utilisateur permet d'alimenter plusieurs machines (5 ordinateurs maximum). On utilise à la fois le matériel, le système d'exploitation (iOS), la plateforme iTunes, l'application (pour la lecture), le format de fichier…
C'est encore différent pour Amazon, qui détient le format AZW (marché le plus imposant dans le monde en nombre de références) et un matériel bridé. Le format AZW a la particularité de ne pouvoir être lu que par le Kindle d'Amazon.
Contrairement à Google, Apple et Amazon possèdent toute la chaîne (depuis la machine jusqu'aux données).

À consulter :
Le site de l'Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques (ADDNB), contenant des études sur les liseuses en bibliothèques, des rencontres, des ressources, des réflexions sur la question du handicap… www.addnb.fr

ALAIN GIFFARD

Les industries de lecture : la logique de l'attention

Les industries de lecture se situent au croisement des industries de l'information (informatique, télécommunications…), des industries culturelles (les "contenus") et des industries du marketing. Elles ont trois types d'activités : la production de moyens de lecture, d'actes de lecture, et la commercialisation des lectures et des lecteurs. Les industries de l'accès (les télécoms, par exemple) se distinguent des industries culturelles classiques (livres, disques…) et se situent hors de la chaîne du livre. De même, les industries de lecture sont fondamentalement différentes des industries culturelles, mais cette différence réside dans la logique de l'attention. Il ne s'agit plus d'industries du livre mais d'industries de la lecture.

L'économie de l'attention est un concept inventé par les économistes pour rendre compte des relations entre information et attention. Pour atteindre son destinataire, l'information consomme une ressource : l'attention ; l'économie de l'attention est la valorisation de cette ressource. Elle s'appuie sur un marché à deux versants dans lequel les acteurs industriels interagissent avec deux groupes d'agents. C'est le cas, dans certains pays, des agences immobilières qui font payer leurs services à la fois aux vendeurs et aux acheteurs de biens immobiliers. Cette économie de l'attention est apparue de manière embryonnaire au XIX^{e} siècle avec les journaux, qui s'adressaient d'un côté à un public de lecteurs (premier versant), de l'autre aux publicitaires (deuxième versant). L'économie des médias est donc un marché à deux versants, ce qui la distingue de l'édition qui reste une économie culturelle à un versant (achat d'un produit en échange d'une somme d'argent).
Avec l'économie de l'attention, le passage entre les deux versants est industrialisé, et c'est précisément dans ce passage que les industries de l'économie de l'attention fonctionnent en tant qu'industries de lecture, selon le modèle de l'économie de plateforme. Elles peuvent ainsi proposer des publicités plus ciblées et personnalisées. Leurs moteurs d'industrialisation – et donc leurs machines de lecture en tant que telles – se situent au cœur de ce qui fait circuler l'activité d'un versant à un autre. Ce qui était artisanal dans la presse est devenu un processus industriel.
Citons un exemple étonnant d'économie de l'attention : la numérisation des archives de *Life* sur Google Books donne accès à tous les numéros du magazine avec des sommaires, des liens hypertextuels et de la publicité contextuelle dans la marge. Or ces pages contiennent de la publicité pour des pages de publicité des anciens numéros de *Life*, donc pour des produits qui n'existent plus ! Autrement dit, le marketing mort vient alimenter le marketing vivant…
Prenons un autre exemple : les moteurs de recommandation font l'objet d'une vive compétition industrielle, pour laquelle des sommes énormes sont dépensées. Le moteur de recommandation d'Amazon signale que "les gens qui ont acheté tel livre ont aussi acheté…". On se situe ici dans les "eaux tièdes" du numérique : il ne faut pas que les lecteurs aient l'impression d'être manipulés, ni dépassés intellectuellement par les résultats qui sont donc travaillés pour être mieux acceptés. Après le moteur de recherche, le moteur de recommandation est la technologie caractéristique de l'économie de l'attention.

® Jean-Marc de Samie

Directeur du Groupement d'intérêt scientifique Culture & Médias numériques.
Président d'Alphabetville.

Spécialiste des technologies de l'écrit, Alain Giffard a été notamment conseiller technique pour les technologies et la société de l'information au ministère de la Culture – où il a participé à l'élaboration des "espaces culturels multimédias" –, concepteur informatique de la bibliothèque numérique de la BnF, et président de la mission interministérielle pour l'accès public à l'internet. Il est aujourd'hui l'un des animateurs de l'association Ars Industrialis, reconnu comme un spécialiste des pratiques culturelles de l'internet, de l'hypertexte, et de l'intégration du numérique dans les bibliothèques.

Publications
Critique de la lecture numérique : The Shallows de Nicholas Carr, in *BBF* n°5, 2011
Pour en finir avec la mécroissance. Quelques réflexions d'Ars Industrialis, avec Bernard Stiegler et Christian Fauré, Flammarion, 2009
"Hypertexte, autorité, espace public", *in* séminaire sur les "supports de la mémoire", Fondation des Treilles, Tourtour, Mai 2000
"Petites introductions à l'hypertexte", i*n Banques de données et hypertextes pour l'étude du roman*, sous la direction de Nathalie Ferrand, P.U.F., 1997

Blog et site associé
http://alaingiffard.blogs.com
http://arsindustrialis.org

Précisons que les industries de lecture ne visent pas à faciliter la lecture, mais plutôt à la détourner vers autre chose, à la transformer en "hits", en points d'accroche de la publicité. Le travail de l'économie de plateforme consiste précisément en cette transformation de la lecture humaine en lecture industrielle. Et la lecture industrielle est une non-lecture : le codage d'un nom propre dans un environnement de signes à un moment donné.

"Les industries de lecture ne visent pas à faciliter la lecture, mais plutôt à la détourner vers autre chose, à la transformer en "hits", en points d'accroche de la publicité."

Ce type de dispositifs ne connaît pas la personne comme lecteur ni le contenu comme texte. *"Is there a text in this industry ?"* est la question qui sous-tend ces situations d'économie de l'attention.

Comment la lecture numérique se combine-t-elle avec l'attention du point de vue médical et paramédical ? Les pédiatres, les psychiatres et les neurologues proposent différentes approches. Les associations de pédiatres émettent de fortes recommandations telles que "pas de TV jusqu'à 3 ans, pas de console de jeux personnelle avant 6 ans, internet accompagné à partir de 9 ans". Les psychiatres, eux, distinguent l'hyperactivité du syndrome de déficience de l'attention – pouvant conduire à l'opposition – qui concernerait jusqu'à 4 % des jeunes (majoritairement des garçons). Quant aux psychologues et neurologues, ils ont mis en évidence des problèmes d'attention dans le cadre de la lecture numérique et parlent à ce titre de "surcharge cognitive". Ils désignent ainsi la situation d'un sujet qui, dans le cadre d'une opération principale à réaliser (ici la lecture), rencontre une série de questions – nécessitant de prendre des décisions dont dépendent d'autres opérations – tellement nombreuses qu'elles parasitent la tâche principale et vont peser sur elle. La surcharge cognitive est opérationnelle ; elle est liée à l'attention et distincte de la surcharge informationnelle.
Je distingue trois cas de surcharge cognitive, liés aux problèmes de visibilité, de lisibilité, d'association de la lecture et de la réflexion. Les obstacles de visibilité (éclairage, taille des caractères) sont ceux qu'examine traditionnellement la typographie. La surcharge cognitive pesant sur la lisibilité se situe dans le temps et dans l'espace. La prise en compte des hyperliens à l'intérieur des textes et des sites est un bon exemple de surcharge cognitive dans le temps. Tout en lisant, le cerveau doit considérer l'intérêt éventuel des hyperliens et prendre la décision de les activer (ou pas). La surcharge cognitive dans l'espace se caractérise plutôt par l'environnement multimédia et multitâches.

Certaines analyses relient la surcharge cognitive à un effet de distraction, soit à un défaut de concentration ou d'attention soutenue. Cette notion de distraction, qui désigne le fait de passer d'un monde de représentations à un autre, est au cœur du débat sur la relation des enfants et des jeunes avec le numérique. Concernant la lecture numérique, il ne suffit pas de considérer que les lecteurs n'arrivent pas à se concentrer ou sont distraits au cours de la lecture. La situation devrait plutôt être pensée comme un conflit entre l'attention orientée texte (celle qui suit le fil de la lecture) et l'attention orientée média (celle qui doit résoudre une série de questions posées par le média). La puissance du livre imprimé classique – en tant que média – réside précisément dans sa capacité à se faire oublier, permettant au lecteur de se concentrer sur le texte. Nous devons travailler pour essayer de comprendre les mécanismes de cette concurrence entre attentions, sans écarter de manière péremptoire l'attention orientée média, en dépit du fait qu'elle soit aujourd'hui nettement défectueuse. Mais la question de l'attention dans la lecture numérique dépasse largement les seuls obstacles à la lisibilité...

L'extrait qui suit provient d'un texte admirable de Proust, qui tient lieu d'introduction au livre *Sésame et les lys** de John Ruskin* : "Tant que la lecture est pour nous l'initiatrice dont les clés magiques nous ouvrent au fond de nous-mêmes la porte de demeures où nous n'aurions pas su pénétrer, son rôle dans notre vie est salutaire. Il devient dangereux au contraire quand au lieu de nous éveiller à la vie personnelle de l'esprit, la lecture tend à se substituer à elle, quand la vérité ne nous apparaît plus comme un idéal que nous ne pouvons réaliser que par le progrès intime de notre pensée et par l'effort de notre cœur, mais comme une chose matérielle déposée entre les feuillets des livres comme un miel tout préparé par les autres et que nous n'avons qu'à prendre la peine d'atteindre sur les rayons des bibliothèques et de déguster ensuite passivement dans un parfait repos de corps et d'esprit."
Cette introduction est un véritable traité de la lecture. Selon Proust, il ne faut pas confondre la lecture et l'entrée dans la vie de l'esprit, ne pas mélanger l'opération préparatoire et l'étape suivante qui constitue sa véritable finalité. Ce texte reprend une notion traditionnelle dans la philosophie de la lecture : l'association de la lecture et de la réflexion ("lectio" et "meditatio"). Au lieu de prendre la lecture pour la réflexion (ou la méditation), Proust la voit comme une activité préparatoire à la réflexion. Et, d'après le livre *Proust et le calamar** de Maryanne Wolf*, cela correspond exactement à la conception contemporaine des neurologues.

Évidemment, l'association entre lecture et méditation est au centre de la pratique de la lecture comme technique de soi. Mais toutes les formes de lecture d'étude – y compris celles qui se limitent aux premiers degrés d'interprétation – font appel à l'association entre lecture et réflexion. Or c'est précisément cette association que la lecture numérique rend difficile. Les mêmes obstacles qui perturbent la visibilité et la lisibilité s'opposent à l'association de la lecture et de la réflexion. Normalement, l'école transmet le type de concentration permettant d'associer lecture et réflexion, qui ont été intégrées à la méthode d'enseignement de la lecture. Il existe évidemment d'autres formes de lecture, comme une certaine lecture d'information, d'ailleurs critiquée par Proust ; mais elles n'ont pas la même portée.

La lecture numérique soulève donc un certain nombre de difficultés d'ordre culturel et cognitif. Du point de vue du lecteur, la logique de l'attention est centrale puisqu'elle relie les questions de lisibilité et de réflexion. Mais il faut aller au-delà de ce constat pour développer une "pharmacologie" – terme que nous utilisons à Ars Industrialis* – de la lecture numérique autour de l'attention. Autrement dit, il faut construire une critique pharmacologique de la technique de lecture numérique.
On observe une continuité manifeste entre l'économie de l'attention, les technologies de lecture numérique, la psychologie de la lecture (le conflit entre les deux attentions) et le contenu culturel de la lecture. En résumé, l'absence d'une technologie de lecture numérique intégrée et les difficultés d'ordre technique de la lecture numérique (avec le poids de l'attention orientée média) s'expliquent par l'orientation centrale de l'économie de l'attention, qui vise à nous détourner du cours régulier de notre lecture pour nous réorienter vers la publicité et n'a donc pas intérêt à nous proposer une technologie intégrée de lecture.
Inversement, il n'y a pas de déterminisme. Si la lecture numérique est dépendante d'une technologie par défaut et que celle-ci est un produit de ce type d'industrialisation, il suffit de modifier l'industrialisation pour permettre d'autres manières de lire avec d'autres technologies. La lecture numérique n'est ni inconcevable, ni condamnée. Au contraire, tous les éléments pour un vrai design de la lecture numérique sont réunis, mais c'est le contexte industriel qui fait qu'ils ne sont pas mis en œuvre.
L'objectif de cette critique pharmacologique de l'attention n'est pas simplement théorique. La prise de conscience sur les questions de lecture s'est accélérée. Pour accompagner cette période de transition appelée "conversion numérique" par Milad Doueihi, nous allons proposer dans les années qui viennent une sorte d'art de la lecture numérique qui s'appuiera sur une pharmacologie de l'attention.

Celle-ci consisterait d'abord à conserver la lecture classique comme lecture de référence (en partant du principe que la lecture numérique ne peut pas se substituer à la lecture classique), ensuite à réintroduire la notion d'exercice dans la lecture (le lecteur n'étant pas qu'une suite d'actes de lecture, mais aussi une mémoire des textes et de l'art de lire), enfin à considérer le contenu de l'attention orientée média, qui entre en concurrence avec l'attention orientée texte, provoquant ce que certains comprennent comme un phénomène de distraction et qui concerne plus particulièrement la situation des jeunes lecteurs. Il faut veiller à ne pas confondre l'hyperactivité, l'hyperattention et une attention certes défectueuse mais nécessaire à la lecture. De même, il ne faut pas confondre le lecteur qui est contraint et l'industrie de lecture qui contraint.

Dans son livre *La Distinction**, Pierre Bourdieu distingue trois types de rapports à l'art et à la culture : celui des prolétaires (hors de la norme, inacceptable pour la société dominante), celui de la bourgeoisie ou de la grande bourgeoisie (culture d'accès à l'œuvre, de fréquentation de l'œuvre) et celui de la petite bourgeoisie (toujours autour, jamais dedans). D'après Bourdieu, le petit bourgeois n'est pas un homme de livre mais de catalogue, un homme du "péri" (ce qui est autour) et du "méta" (ce qui est au-dessus). Avec le numérique, nous faisons le grand écart entre deux positions : nous avons un accès technique direct aux œuvres grâce à la numérisation mais nous sommes des petits bourgeois du point de vue des réseaux sociaux, de la place et du plaisir pris au décryptage du medium. J'insiste sur ce point pour éviter la confusion entre déficit cognitif et attention aux médias, et pour ne pas attribuer au seul numérique et aux industries de lecture certains des traits fondamentaux de notre société.
C'est pourquoi j'associe étroitement la critique de la lecture numérique, les humanités numériques et l'humanisme numérique, c'est-à-dire la conception de la lecture comme technique de soi.

"Concernant la lecture numérique, la situation devrait être pensée comme un conflit entre l'attention orientée texte (celle qui suit le fil de la lecture) et l'attention orientée média (celle qui doit résoudre une série de questions posées par le média)."

LOUISE MERZEAU

Artiste et enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Université Paris X-Nanterre

Spécialiste de la conservation de la mémoire et de l'information sur internet, Louise Merzeau travaille principalement sur les questions de traçabilité, de protection de l'identité et d'oubli dans la sphère numérique. Elle est co-responsable du projet Prodoper sur la protection des données personnelles et responsable du projet Proteus sur la normalisation de la personne à l'ère numérique.

Publications
"La traçabilité sur les réseaux", avec Arnaud Michel (dir.), in revue *Hermès* n° 53, 2009
Au jour le jour, photographies précédées d'un entretien avec Jean Baudrillard, Descartes & Cie, 2004

Site
www.merzeau.net

L'industrialisation de la mémoire

En introduction, posons l'hypothèse de l'hypermémoire, c'est-à-dire d'une mémoire numérique dont l'hyperdimension repose avant tout sur le fait que le web est à la fois un nouveau média – qui vient compléter et/ou concurrencer les médias précédents – et un métamédia – qui englobe tous les autres médias et les transforme en industries de la mémoire, notamment par les possibilités d'accès transversal et d'archivage permanent.
Dans un article paru en 1945, Vaneevar Bush* jette les bases des réseaux informatiques, prédisant l'invention de l'hypertexte et décrivant le memex* comme "un supplément agrandi et intime de la mémoire" de l'homme. La notion d'intimité montre qu'il ne s'agit pas seulement d'une externalisation.
Cette hypermémoire concerne également les fantasmes de mémoire totale – en termes de territoire et de nature des objets couverts – et guide les stratégies des gros acteurs du web, en particulier Google. On vise la mémoire des textes (GoogleBooks), des conversations (Facebook ou Twitter), de la presse (GoogleNews), des images (Flickr*), la mémoire topographique (GoogleMaps ou GoogleEarth) et computationnelle (les *data centers*). Ces discours de la totalité peuvent être perçus comme des visions cauchemardesques, mais aussi comme des fantasmes moteurs – et pas forcément nouveaux –, chaque ère socio-technique de la mémoire ayant produit son propre imaginaire de la totalité, représentée pendant longtemps par la bibliothèque.
L'hypermémoire renvoie à divers processus de mémorisation : l'enregistrement, la conservation, le traitement, l'archivage… un ensemble de procédures que nous rassemblerons volontairement bien qu'elles ne se confondent pas, parce que le propre de la mémoire numérique est justement d'articuler ou d'entretenir des confusions entre ces différentes manières de mémoriser.

Évoquons d'abord la mémoire des machines, pour signaler une mutation radicale introduite par l'univers informatique : le développement sans précédent des mémoires externes, et surtout la présence de la mémoire dans la plupart de nos artefacts. Les supports de mémoire ont certes toujours existé, mais aujourd'hui presque tous les appareils – de la voiture à l'appareil photo, en passant par la liseuse – mémorisent, enregistrent et traitent des données. La moindre de nos activités quotidiennes – dès lors qu'elle intègre une composante informationnelle (téléphone mobile, carte de crédit, de transport…) – produit un dépôt de traces. Cette production continuelle et automatique de traces, à laquelle on peut difficilement se soustraire, engrange une nouvelle logique des grands nombres où il n'y a plus de repère ni d'ordre de grandeur. Cette mémoire numérique omniprésente disparaît à la vue ! L'explosion incommensurable de la masse des données qui se déversent dans les circuits de traitement s'accompagne d'un processus continu de miniaturisation. La loi de Moore prévoit ainsi qu'il sera possible, dans 70 ans, de stocker l'enregistrement continu d'une vie filmée par caméra sur un objet de la taille d'un grain de sable…

Ce nouveau fonctionnement produit une mémoire par défaut qui représente une inversion majeure, quasiment anthropologique. En effet, l'oubli constituait jusqu'à aujourd'hui le fonds et l'horizon sur lequel on mémorisait, sur lequel chaque mnémotechnique parvenait, dans des proportions variables, à prélever quelques pans à sauvegarder qui constituaient la culture. Autrement dit, la culture était ce qu'on arrivait à prendre sur l'oubli. Avec la prolifération des mémoires numériques, le rapport entre stock et oubli est en passe de s'inverser puisque toute information est désormais enregistrée et conservée par défaut. C'est donc l'oubli, le retrait ou l'effacement qui va nécessiter une action, une volonté et en général une dépense (au sens économique, mais aussi cognitif).

"Avec la prolifération des mémoires numériques, le rapport entre stock et oubli est en passe de s'inverser puisque toute information est désormais enregistrée et conservée par défaut."

La mémoire numérique peut également être abordée en tant que mémoire de données, à partir de l'hypothèse d'un basculement des signes vers les traces. Nous sommes les produits d'une culture du signe qui est aussi une culture de masse et de consommation. Cette culture reposait souvent sur l'interprétation et élaguait les particularismes pour fabriquer des dénominateurs communs – condition de partage du sens par le plus grand nombre. D'où le succès et l'importance des mythologies, des codes, de la publicité, des stéréotypes… Le numérique concurrence ces modèles avec une culture de la trace, très différente, qui vise les singularités, les informations sur mesure, les différentiels de consommation, d'action, d'opinion et d'attention. L'usager ne s'intéresse plus à l'information commune mais à son information, et les arguments de vente regorgent de pronoms personnels. On passe ainsi d'un mode de représentation à un autre. De quelle nature sont ces traces numériques ? Elles procèdent d'une "instruction machinique" et non d'une impression subjective. À ce titre, elles ne sont pas des traces mnésiques – laissées dans la mémoire au sens psychologique – mais des causalités opératoires qui renvoient à une présence, c'est-à-dire des empreintes. À la différence des empreintes de pas ou des empreintes digitales, les indices numériques sont des traces détachables, calculables. Il s'agit d'un nouveau type de traces que les catégories anciennes ne permettent pas de comprendre.

La mémoire de données prolifère par la quantité d'objets et de situations qui déposent des traces, mais aussi par le fait que les informations numériques sont toujours instables et mobiles, cette instabilité entraînant la nécessité de produire une deuxième couche d'information, une "information sur l'information". D'où la prolifération dans tous les domaines (textes, images, photographies…) des méta-données qui servent à anticiper, optimiser, instruire la mobilisation des informations de premier niveau. Chaque fragment du flux devient une mémoire activable à volonté, pointant vers d'autres fragments, une cascade de couches mémorielles qui se décrivent et se signalent les unes les autres.

Cette structure mémorielle autour des métadonnées est liée à la séparation – fondamentale dans ces nouveaux processus – entre forme et contenu. De manière totalement automatisée, cela permet de fragmenter l'information, de la délinéariser et de faire migrer une partie ou la totalité des contenus vers d'autres interfaces. Les contenus deviennent ainsi lisibles et accessibles dans un environnement informationnel différent, donc dans d'autres temps et d'autres rythmes. Ce dédoublement permanent de l'information sur l'information aboutit à des paradoxes dimensionnels difficiles à penser. Par exemple, l'observation de l'anatomie d'un tweet révèle une stratification et une multiplication des couches d'information.

De manière générale, la mémoire de données produit une délinéarisation des contenus et des accès (par exemple, la promotion de la vente à l'unité sur des plateformes comme iTunes) qui engendre une désagrégation des identités (avec les fameux "profils", essentiels pour comprendre l'économie de l'attention). Pour obtenir de l'information sur mesure, l'internaute doit produire et communiquer un certain nombre de données sur lui-même (préférences, habitudes, réseau, modes de consommation, d'accès, de lecture, etc.). Le profil n'est ni un portrait, ni un autoportrait, la personne à laquelle il renvoie étant recomposée, redessinée avec des contours nouveaux, correspondant à une grappe de données. Pour les grands acteurs économiques, c'est un enjeu décisif d'arriver à maîtriser ces profils, les connaître, les capitaliser, les conserver et en devenir en quelque sorte les propriétaires. Globalement, nos données ne nous appartiennent plus… Un système tentaculaire se met en place, avec une désagrégation des identités en profils, y compris dans les moteurs de recherche de personnes.

Passons à la troisième forme, la mémoire d'accès. Toutes ces évolutions aboutissent à une situation paradoxale caractérisée par une prolifération et une dissémination des mémoires, avec une vaporisation croissante des représentations et le passage d'une mémoire chose à une mémoire nuage, une accessibilité omniprésente donc une externalisation au sens du cloud computing (données stockées on ne sait où, délocalisation du stockage...).
Sur le plan économique, cette mémoire d'accès produit de nouveaux conflits d'intérêt, en particulier entre producteurs de contenus et fournisseurs d'accès. Dans la logique de l'économie de services, les consommateurs ne possèdent plus les contenus mais y accèdent pour s'en servir. L'achat de contrats de droit d'usage se substitue ainsi à l'acquisition de biens matériels, la valeur se déplaçant des contenus vers le droit d'usage et/ou les appareils de lecture et les métadonnées.
Pour l'instant, cela aboutit à une certaine tension entre firmes traditionnelles (producteurs de contenus, éditeurs) et acteurs technologiques. Mais les producteurs de contenus et les éditeurs tendent à devenir eux aussi des acteurs technologiques. Il y a toutefois des disproportions – encore très fortes aujourd'hui – en terme de masse critique et de puissance technologique et économique.
La mémoire d'accès stocke de moins en moins objets et contenus, mais plutôt parcours et comportements. C'est une mémoire très largement automatisée, où la traçabilité est la condition même de la performativité numérique. D'où cette idée de mémoire par défaut, plus procédurale que cognitive : les traces numériques n'enregistrent pas nos pensées mais nos comportements, en particulier nos accès. La mémoire des accès se stocke dans de multiples endroits (cookies, serveurs…) sous forme d'habitudes, de préférences et de profils. Pour l'économie de l'attention, c'est le parcours qui est signifiant. D'ailleurs, certains moteurs de recherche modulent les résultats en fonction des historiques : deux personnes qui posent la même question n'obtiennent pas la même réponse car le moteur pondère les réponses en fonction des actions antérieures de l'internaute.

"Les traces numériques n'enregistrent pas nos pensées mais nos comportements."

Cette mémoire appuyée sur la traçabilité numérique est de plus en plus probabiliste. Si on enregistre tout, ce n'est pas par goût de la conservation mais par volonté d'anticiper – avec un minimum d'incertitude (voire aucune) – l'avenir proche, en particulier les comportements d'achat. Le client/consommateur est considéré comme une ressource, et fait l'objet de toutes sortes de calculs rendus possibles par des systèmes d'information marketing assez sophistiqués.
Passons à l'économie de la recommandation. Ce qui est devenu rare, c'est l'attention. Les acteurs qui dominent sont donc ceux capables de capter cette attention, et surtout de sous-traiter la capture de l'attention. Dans cette logique, le bon client est celui qui recommande les produits qu'il consomme, même si ce n'est pas son intention. Tout individu qui consulte, achète ou navigue sur le web devient lui-même un opérateur d'attention. C'est le fameux modèle mis au point par Amazon et généralisé à de nombreuses plateformes. Il s'agit de systèmes de recommandation forcée puisqu'ils sont indépen-dants de notre intention effective de recommander. Aujourd'hui, la recommandation est encore plus automatisée et simplifiée – pour ne pas dire caricaturée – avec les boutons "I like" de Facebook et "+" de Google.

Soyons plus optimistes et faisons l'hypothèse que toutes ces formes de mémoire – automatisées, computationnelles, algorithmiques, etc. – constituent aussi une mémoire d'usages, permettant la réappropriation. Cette mémoire sociale se fonde sur la recommandation, mais avec le déploiement de nouvelles compétences, de nouveaux savoir-faire, d'une nouvelle ingénierie de la relation et de la confiance qui doit être développée par les acteurs économiques et les utilisateurs. Cela passe par la gestion d'un ou plusieurs carnets d'adresses, le réglage de plus en plus fin des listes d'amis, des *followers*, des cercles... dans une perspective à la fois relationnelle et économique, sous-tendue par l'idée de moduler chaque offre – y compris de produits culturels. Avec le développement du *social search*, les moteurs de recherche puisent dans les données sociales pour moduler les résultats.

Mais si l'on privilégie toujours plus les singularités et l'information sur mesure, reste-t-il alors la possibilité d'un espace commun de la mémoire et du savoir ? Se pose ici la question des distances et du voisinage. Le web instaure en effet des distances informationnelles qui risquent de se contracter, pour aboutir à un univers où le milieu numérique et culturel dans lequel j'évolue s'adapte à mon profil et à mes traces plutôt que l'inverse (ma propre adaptation à un milieu fait d'inconnu, de nouveauté, d'incertitude...).

Pour terminer, évoquons des aspects moins inquiétants : cette mémoire de traçabilité, de plus en plus socialisée, développe entre l'individu et ses traces une relation qui prend différentes formes. Certaines formes extrêmes, comme la documentation de soi (les personnes qui se surveillent, s'enregistrent...), sont de nouvelles manières de se connaître soi-même, par un jeu de réflexivité. Par ailleurs, la génération de nouveaux lieux de mémoire constitue une forme particulièrement intéressante pour les médiateurs. Se multiplient ainsi de nombreux outils, interfaces, plateformes pour la production de nouveaux lieux collectifs, avec récupération et recyclage des mémoires anciennes. Par exemple, certains sites proposent de scanner de vieilles photos pour les conserver numériquement et les partager. Dans cette production mémorielle collective, citons les formes de redocumentarisations, notamment le célèbre exemple de la galerie PhotosNormandie sur Flickr. Les contributions d'amateurs et d'experts s'articulent, donnant lieu à une collaboration entre deux formes de mise en mémoire qui étaient jusqu'à présent séparées, voire opposées. Dans le même ordre d'idées, les partenariats entre Wikipédia et des institutions culturelles se multiplient, avec des "wikipédiens" admis en résidence dans des musées ou des bibliothèques, à la fois pour améliorer la qualité des informations présentes sur Wikipédia et habituer ces institutions à de nouvelles logiques de partage, de mise en commun et de circulation du savoir. Avec les Commons sur Flickr, le processus va encore plus loin : des institutions mettent une partie de leurs collections dans l'espace social du Web 2.0. Non seulement elles les publient, mais elles les ouvrent aussi à l'indexation sociale puisque les visiteurs de Flickr peuvent tager les images.

Si on suit une échelle de communautarisation et de repolitisation de cette mémoire (présentée au départ comme purement algorithmique), le cran suivant est celui de la patrimonialisation et de la réintermédiation. Ce sont par exemple les projets de dépôt légal ou d'archivage du web, assurés en France par l'Ina (Institut national de l'audiovisuel) pour le domaine audiovisuel et la BnF (Bibliothèque nationale de France) pour tout le reste. La pérennité visée ici va permettre un accès au contenu numérique en différé – ce qui est totalement nouveau – et donc la production d'un web temporel. L'un des enjeux de cette patrimonialisation est la production d'une archive dépersonnalisée du web, avec une fiabilité des sources.

Les réflexions sur la mémoire d'usages posent enfin la vaste question des données post-mortem, que je me contente d'évoquer. La mémoire numérique n'est pensée que dans le temps court, au présent, donc entre vivants. Or le web commence à avoir de l'âge et les membres de Facebook comptent déjà de nombreuses personnes décédées. Les auteurs des skyblogs les abandonnent assez rapidement... et cela produit des friches numériques, des espaces et des traces accessibles mais désactivés, ce qui introduit une autre relation à la trace numérique : il y a – et il y aura – de plus en plus de contenus numériques stockés, accessibles, archivés, mais dans des échelles d'activation très variables. Se pose également la question des droits : que peut-on faire avec une trace qui a été désactivée à la fois par son auteur et par son réseau ?

Peut-être faut-il penser une industrialisation plus seulement de la mémoire mais aussi de l'oubli, c'est-à-dire réintégrer dans ces nouvelles logiques – économiques, sociales et comportementales – une part d'oubli. Cette question doit se poser en termes juridiques et politiques, dans l'optique de favoriser une culture des traces et de la mémoire à l'intérieur même de ces nouvelles industries de l'attention, des logiques sociales, du profilage et de la traçabilité. Il s'agit de repenser la construction de mémoire, d'espaces communs, de relais entre acteurs individuels et acteurs institutionnels.

OLIVIER DONNAT

Sociologue.
Chargé d'études au ministère de la Culture et de la Communication, département des Études, de la prospective et des statistiques.

Auteur de nombreux ouvrages, Olivier Donnat est un des grands spécialistes de la sociologie culturelle en France.

Publications

"Les séries télévisées", collectif, in *Réseaux* n°165, La Découverte, 2011
Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique :
• *Enquête 2008*, La Découverte, 2009
• *Enquête 1997*, La Documentation française, 1998
• *Enquête 1973-1989*, La Découverte, 1990
Le(s) public(s) de la culture, collectif, dir. O. Donnat et P. Tolila, Presses de Sciences Po, 2003
Regards croisés sur les pratiques culturelles, La Documentation française, 2003
Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme, La Découverte, 1994

Les pratiques culturelles du livre et le numérique

Mon intervention portera surtout sur la lecture avant l'arrivée des écrans, car les résultats de l'enquête qui constituent la base de mon propos concernent la lecture sur imprimé (non numérique) et en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle (donc temps libre ou plaisir). Par conséquent je n'aborderai pas la question de la lecture sur écran même si bien entendu, en tant que généraliste des pratiques culturelles, je m'intéresse aux effets du numérique sur ces pratiques.

L'enquête *Pratiques culturelles*, menée pour la première fois en 1973 et reconduite en 1981, 1988, 1997 et 2008, présente l'intérêt de permettre, dans le temps, un suivi de l'évolution des comportements des Français à l'égard de la culture. Celle de 2008 – la première de l'ère numérique – permet de voir dans quelle mesure un certain nombre de basculements ont eu lieu (ou non), et de vérifier si les évolutions constatées au cours de la dernière décennie s'inscrivent (ou non) dans la continuité des décennies précédentes. Cette perspective de moyen terme est très utile pour résister à la tentation qui consiste à expliquer toutes les mutations en cours par la "révolution numérique", rappeler que certaines ont une origine beaucoup plus lointaine et que d'autres ont été largement préparées par des évolutions antérieures. En effet, on observe dès les années 1980 des transformations assez profondes du rapport au livre et à la lecture, qui ont été accélérées et modifiées par la suite avec le développement des écrans. Contrairement à ce qui était attendu, les résultats de l'enquête 2008 ne révèlent pas de retournement massif de tendances. Pour la première fois, on observe une stagnation de la durée d'écoute de la télévision – qui avait beaucoup augmenté dans les années 1980 – et un recul significatif chez les moins de 35 ans. Le constat est quasiment identique pour la radio, en raison de l'apparition de nouveaux modes d'accès à la musique. Hormis ces phénomènes, la plupart des tendances mises en évidence s'inscrivent dans celles des décennies précédentes. Cette continuité renvoie essentiellement à des effets générationnels : certaines transformations des années 1980 sont portées par les jeunes générations de l'époque qui ont conservé une partie de leurs habitudes en devenant adultes. C'est pourquoi, dans la conclusion de l'enquête, je me focalise davantage sur la montée de la culture d'écran que sur la question du numérique.
L'expression "culture d'écran", qui date des années 1980, fait référence à la prolifération des écrans dans nos sociétés, avec deux phases d'accélération dans les années 1980 et 2000. Le sociologue Jean-François Barbier-Bouvet* insiste dès les années 1980 sur deux outils qui transforment déjà le rapport aux images : le magnétoscope, qui permet de sortir de la culture de flux et de maîtriser les contenus ; la télécommande, qui introduit pour la première fois de la discontinuité dans les récits et contribue à privilégier les temps forts et éliminer les temps faibles. Ainsi, de nombreux phénomènes observés aujourd'hui trouvent leur origine dans des innovations ou des changements de comportement qui remontent à une trentaine d'années.

Concernant la lecture, la question posée était la suivante : "Combien de livres avez-vous lu au cours des douze derniers mois ?". Le verdict des enquêtes tient en trois points. Premièrement, la quantité de livres lus baisse régulièrement depuis les années 1970. Autrement dit, le pourcentage de forts lecteurs (20 livres et plus par an) diminue, ce qui se traduit dans les milieux favorisés par une augmentation des faibles et moyens lecteurs (réduction de la quantité de livres lus mais maintien d'un rapport plus ou moins familier avec le livre) et dans les milieux populaires – notamment

au cours de la dernière période – plutôt par un décrochage du monde du livre (un certain nombre de personnes déclarant ne plus lire).
Deuxièmement, cette baisse du nombre de forts lecteurs répond à une logique essentiellement générationnelle. Autrement dit, chaque nouvelle génération de jeunes – depuis le début des années 1980 – compte moins de forts lecteurs que la génération précédente, c'est-à-dire que les jeunes d'aujourd'hui lisent moins de livres que les générations précédentes au même âge ; celle des baby-boomers – dont le niveau de lecture était en 1973 nettement plus élevé que celui des générations suivantes au même âge – reste aujourd'hui la génération comptant le plus de forts lecteurs. Paradoxalement, le rapport au livre a eu tendance à se distendre au moment même où le niveau de scolarisation de la population augmentait considérablement. Ce constat interroge beaucoup la sociologie de la culture, qui a toujours considéré le niveau de diplôme comme la variable la plus explicative des pratiques culturelles. La baisse du nombre de forts lecteurs est amplifiée par un phénomène d'âge qu'on peut ainsi décrire : pour une génération donnée, le rythme de lecture a tendance à ralentir à mesure qu'on avance dans le cycle de vie ; le passage de la vie étudiante à la vie adulte se traduit en effet souvent par une réduction de la quantité de livres lus. Dans les années 1980 et 2000, la baisse du rythme de lecture s'explique également par des phénomènes de concurrence sur lesquels nous reviendrons.
Dernier point : cette baisse – aussi bien générationnelle que liée au cycle de vie – est un phénomène essentiellement masculin. Les hommes, qui entretenaient un rapport plus étroit avec le monde du livre au début des années 1970, sont aujourd'hui en retrait par rapport aux femmes. On observe une féminisation du lectorat, notamment dans les milieux populaires et dans le domaine de la fiction : trois lecteurs de romans sur quatre sont des femmes. À l'inverse, le domaine des jeux vidéo, d'internet et plus généralement de la culture d'écran a été massivement investi par les hommes, tant au plan de la production des programmes que de la consommation. Le partage sexué des usages est une thématique nouvelle par rapport aux années 1980, qui tend à s'accentuer au cours de la dernière décennie.
Ce triple constat n'est pas propre à la France ; des enquêtes comparables dans d'autres pays – notamment aux États-Unis – révèlent les mêmes phénomènes générationnels et de féminisation du lectorat.

Tentons maintenant d'interpréter les évolutions observées. Sans prétendre fournir de schéma explicatif parfaitement bouclé, je propose quelques pistes de réflexion. D'abord, la baisse enregistrée dans les enquêtes est certainement supérieure à la réalité, car elle renvoie à une évolution effective des comportements mais aussi à une moindre surestimation par les enquêtés de leur propre niveau de lecture. En situation d'enquête, les jeunes générations ont en effet tendance à déclarer un niveau de lecture plus proche de la réalité que dans les années 1970. Le fait d'être un amateur de littérature est un marqueur social moins puissant qu'autrefois. Cela ne signifie pas que c'est moins grave pour le livre ! Il s'agit d'une mutation d'ordre symbolique : à la "bourse" des valeurs culturelles, le livre a probablement perdu une partie de sa valeur, si bien que le fait de se déclarer fort lecteur constitue moins qu'avant une manière de se valoriser aux yeux des autres. D'ailleurs, la sociologue Dominique Pasquier* montre que l'univers culturel des jeunes est plutôt organisé autour de la musique et de l'audiovisuel et qu'au moment de l'adolescence, la lecture souffre – plus que d'autres pratiques culturelles – du fait d'être une activité solitaire dont on parle peu, notamment dans le monde masculin. Hormis ces transformations d'ordre symbolique, quatre séries de facteurs peuvent expliquer la baisse de la lecture.
La première explication – et la plus évidente – est la concurrence depuis les années 1980, avec d'autres usages du temps libre : télévision, jeux vidéo, sports, loisirs… Cette concurrence s'est considérablement accentuée au cours de la dernière décennie avec le développement des écrans en tous genres. Dans ce contexte, ce sont les activités chronophages qui risquent de souffrir le plus. De ce point de vue, la lecture de romans présente un certain nombre de caractéristiques "négatives" (besoin de temps, de concentration…) et subit ainsi, plus que d'autres formes de lecture, ce contexte de concurrence.
La deuxième explication renvoie à l'évolution des genres de livres lus et des manières de lire, avant l'apparition même des écrans. Les livres qui se vendent bien sont plutôt des ouvrages de consultation (beaux-livres, livres pratiques…), qui ne se lisent pas de manière continue et qui peuvent donc facilement être négligés quand on répond à la question "Combien de livres avez-vous lus… ?". La moindre surestimation évoquée précédemment renvoie probablement au fait qu'une partie des lecteurs sous-estiment une partie de leurs lectures de consultation.
Troisièmement, il faut prendre en compte les transformations considérables du système scolaire et de la place occupée par la littérature dans l'enseignement. Depuis les années 1980, l'importance croissante des filières scientifiques et le recul du français et de la philosophie dans les modes de sélection ont contribué à déliter le lien qu'entretenaient traditionnellement les élites françaises avec la littérature.

"Le rapport au livre, notamment des jeunes générations, a connu des transformations dont l'origine est antérieure à l'arrivée des ordinateurs et d'internet."

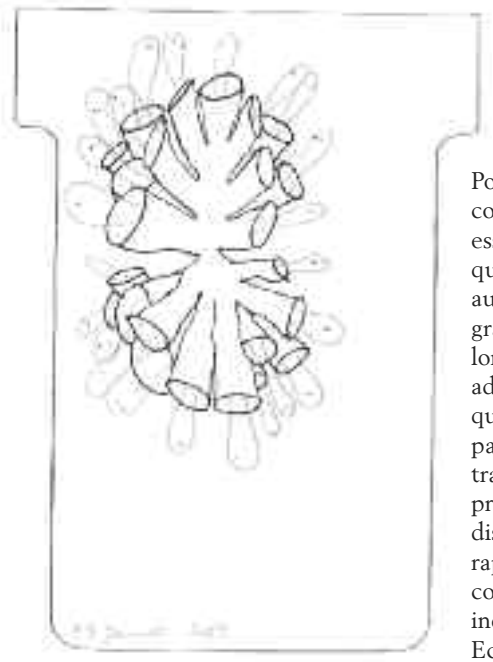

Enfin, cette baisse de la lecture suscite depuis les années 1970 une telle inquiétude chez les parents, les enseignants et les professionnels du livre que le discours autour du thème "les jeunes ne lisent plus" est récurrent. Il n'est pas interdit de penser que cette préoccupation croissante des adultes a pu avoir des effets pervers dans la mesure où elle ne laisse aucune place à la transgression. Or la question de la transgression apparaît souvent dans les témoignages de forts lecteurs ou de romanciers, avec l'idée de la lecture comme chemin vers l'émancipation et vecteur dans la construction de soi. Du fait de cette forte pression sociale sur la nécessité de lire, les adolescents ont beaucoup de mal à se construire un monde à eux où ils auraient, en lisant, l'impression de transgresser quelque chose et de ne pas répondre à l'injonction parentale. Or l'adolescence est justement le moment où beaucoup de choses se construisent dans le rapport au livre.

Retenons au final que le rapport au livre, notamment des jeunes générations, a connu des transformations dont l'origine est antérieure à l'arrivée des ordinateurs et d'internet. Il ne faudrait pas pour autant, sur la base de ce constat, en déduire que les jeunes lisent moins ou que les actes de lecture sont moins importants. Il y a eu dans le même temps un transfert des actes de lecture du support imprimé vers les écrans : le recul du livre ou de l'imprimé n'est pas nécessairement celui de la lecture ou celui de l'écrit, qui connaît aujourd'hui un nouvel essor avec les SMS et les messages électroniques. Évitons donc les discours catastrophistes du type "la fin de la lecture" ou "la fin de l'écrit".

Pour réfléchir aux mutations actuelles en évitant les confusions courantes sur la crise de la lecture, il est essentiel de distinguer trois types de questionnements. Le premier concerne le rapport au livre en tant que support. Le livre a perdu une grande partie de sa valeur symbolique depuis longtemps, et on sait que certains contenus sont plus adaptés à l'écran qu'au livre. Cela pose la double question du rapport du lecteur à l'objet (peut-on se passer d'un rapport privilégié à l'objet ? y'a-t-il un transfert vers les supports matériels ? peut-on prendre autant de plaisir à classer des fichiers sur un disque dur que des livres sur une étagère ?) et du rapport de l'objet au contenu (quels sont les contenus pour lesquels le livre demeure un support indépassable ?). On peut considérer, avec Umberto Eco, que le livre est – comme la cuillère, le marteau ou la roue – un objet indépassable dont la perfection ne pourra jamais être égalée. Je suis tenté par un discours plus nuancé, en fonction des types de contenus. Bien entendu, la question se pose surtout pour le roman : de nouvelles formes de récits, plus adaptées à l'écran, vont-elles apparaître ? et quelle sera la place de la littérature telle qu'on l'a connue aux XIX^{e} et XX^{e} siècles ?

Deuxièmement, il s'agit de considérer la lecture en tant qu'activité, comme le fait de lire des textes. Depuis les années 1980, l'activité de lecture – notamment de romans – est fortement concurrencée sur le terrain du temps libre. Des études réalisées auprès d'étudiants révèlent des pertes de capacité dans la maîtrise des différents modes de lecture (soutenue et en diagonale), ces problèmes étant sans doute liés à la multiplicité des supports de lecture. Pour toutes les générations dont le mode de lecture privilégié se fait sur le support de l'écran, se pose la question de la maîtrise de l'ensemble des modes de lecture, quels que soient le support et le contenu.
La troisième et dernière interrogation concerne l'avenir de la littérature. Il est fréquent de confondre l'avenir du livre et celui de la littérature, alors que celle-ci ne représente qu'un quart environ du chiffre d'affaires de l'édition et que de nombreux lecteurs de livres ne lisent jamais de romans. On voit apparaître dans le monde du livre des formes narratives nouvelles, notamment chez les jeunes avec la science-fiction, mais aussi dans le domaine audiovisuel avec le succès spectaculaire des séries, qui reprennent un peu la forme des feuilletons du XIX^{e} siècle. Ces formes sont peut-être plus adaptées à notre gestion actuelle du temps et notre difficulté à vivre sur du temps long. Par ailleurs, tous les prix attribués cette année renvoient à de l'autofiction ou à du réel, témoignant d'une transformation assez profonde du rapport au romanesque et de notre capacité à faire fonctionner notre imaginaire.

CHRISTIAN FAURÉ

La lecture dans les nuages : quelques éléments d'architecture

Architecte principal Cap Gémini. Ingénieur et philosophe.

Après des études de philosophie à l'université de Toulouse le Mirail et des études à l'École nationale d'Ingénieurs de Tarbes, Christian Fauré travaille dans de grands groupes industriels (Motorola, EADS) puis dans des cabinets de conseil en organisation et en technologies des systèmes d'information (Unilog, Logica, Atos Origin). Membre du conseil d'administration d'Ars Industrialis, il axe ses recherches sur les infrastructures du numérique, en étudiant les liens entre réseaux de transports (comment accède-t-on à l'internet ?) et réseaux de transferts (nature des données transportées).

Publications
Pour en finir avec la mécroissance. Quelques réflexions d'Ars Industrialis, avec Bernard Stiegler et Alain Giffard, Flammarion, 2009

Site
www.christian-faure.net

Je vais tenter de rejouer la distinction marxienne entre infrastructure et superstructure, au sens où les infrastructures surdéterminent les superstructures. Je suis en effet convaincu que l'infrastructure du numérique en réseau surdétermine les métamorphoses numériques du livre.

Architecture du numérique en réseau - De quel nuage parle-t-on ?

Derrière l'expression "lecture dans les nuages", il y a l'ambition de tremper le livre dans ce milieu technologique du numérique réticulaire. Comment l'informatique dans les nuages (ou sur internet) – le *cloud computing** en anglais – métamorphose-t-elle le livre, ses pratiques et son économie ?
Ce qui caractérise l'architecture du numérique c'est l'architecture client/serveur, qui n'est plus l'architecture émetteur/récepteur de type *broadcasting** du milieu technologique analogique. Le client envoie ses requêtes à un serveur, et ce dernier envoie ses réponses au client ; il y a des protocoles de dialogue bidirectionnels.
Les protocoles client/serveur ont évolué au cours des cinquante dernières années. Dans cette évolution, je retiens quatre phases liées à des entreprises emblématiques : le *hard ware* (les machines) avec IBM, le *soft ware* (les logiciels) avec Microsoft, le *net ware* (le réseau) avec Sun, le *data ware* (les données) avec Google.
C'est grâce à l'évolution des protocoles de transfert que le *cloud computing* – qui est une tendance centripète dans l'environnement distribué du web – émerge en proposant des plateformes informatiques de serveurs qui abritent une seule instance applicative. Cette mono-instanciation explique à elle seule de nombreux phénomènes :
- Ce n'est plus le logiciel qui est vendu mais son utilisation qui est louée (on achète un droit d'accès). On sort ainsi du débat logiciel libre/logiciel propriétaire puisque le logiciel ne fait plus l'objet d'une transaction.
- Rapidité d'innovation et d'évolution de la plateforme (mises à jour quotidiennes).
- Automatisation de l'accès : interface web (sans interlocuteur humain).
- Concentration des données et vision panoptique des usages.

Les technologies et les industries de transfert

Google, Facebook, Amazon sont des industriels du transfert qui n'existaient pas – ou à peine – il y a une douzaine d'années.
Quelle distinction entre transfert et transport ? Si les deux relèvent de la mobilité et du déplacement, les réseaux de transport déplacent des objets (et plus généralement de la matière), tandis que les réseaux de transfert déplacent des représentations et des symboles (et plus généralement du signifiant, dont les données sont la plus petite unité). En informatique, on transporte des bits mais on transfère des représentations.
Dans les technologies de transfert, il y a des protocoles de dialogue signifiant relatifs aux informations et données échangées entre les machines, alors que les technologies de transport ne font qu'effectuer des déplacements d'un point A à un point B. Il ne faut pas pour autant opposer réseaux de transfert et réseaux de transport, car aucun réseau de transfert n'existe sans un réseau de transport sur lequel s'appuyer. En informatique, cette articulation entre les différents protocoles et réseaux est illustrée par le modèle en couche, selon lequel ce sont les protocoles qui "changent la donne" : SMTP (pour envoyer des mails), FTP (pour échanger des fichiers), HTTP (pour naviguer sur le web).

Il y a quelques années, on a qualifié le numérique en réseau de "virtuel". Ce que l'on ne voyait pas, entre les industries du transport et du logiciel, c'est précisément les infrastructures de transfert, celles dont l'usine moderne est le *data center*. Pendant qu'on nous racontait la fable de l'immatériel, Google installait dans le monde entier plus d'un million de serveurs répartis dans 30 *data centers*.
Ne pas faire la distinction entre infrastructures de transport et infrastructures de transfert, c'est ne pas comprendre la guerre de tranchées que ces industries se font depuis plusieurs années. C'est également la question de la neutralité du net.

Le transfert du propre

Par ailleurs, le *Littré* nous rappelle que "transfert" est un terme d'origine financière et juridique : on transfère des droits, des propriétés, des actions, des marchandises… Le transfert est donc par définition le domaine du propre, et pose des questions de droit et de propriété. Bien sûr, les questions juridiques sont en première ligne de la mutation induite par les industries de transferts numériques, qui émergent et s'autonomisent peu à peu des acteurs du transport.
Or que font les industries du transfert numérique ? Elles ont tendance à fonctionner sur la base du transfert de nos propres données, de nos traces numériques. D'ailleurs, la première chose que nous faisons en accédant à un service web, c'est d'accepter les "conditions générales d'utilisation", en vertu desquelles nous transférons des droits d'usage sur notre propriété numérique.
Malheureusement, dans l'économie que nous proposent les industriels des réseaux numériques de transferts, il y a toujours le risque qu'en s'appropriant les données des utilisateurs, c'est-à-dire leur propriété numérique, ces derniers ne deviennent purement et simplement des "propres à rien", quand cette logique d'exploitation des données vire à la dépossession.

Identifiants et identités numériques

Avec les réseaux de transfert numérique il faut s'identifier. C'est ce que Jeremy Rifkin* a appelé "l'âge de l'accès". Contrairement aux réseaux analogiques où le maillage du territoire se faisait par région, vallée ou commune, sans identification, le maillage pour le numérique se fait au niveau des familles, des foyers et des individus.
Autour de l'identifiant numérique s'agrègent des graphes de données, le tout formant des identités numériques, utilisées pour calibrer le filet du service web et être revendues au marketing. Ce phénomène de captation des données par transferts numériques se fait bien souvent aux dépens des utilisateurs, dans la confusion et l'offuscation. Le réseau numérique est fallacieux dans le sens où il prolétarise (perte de savoirs) les comportements et participe d'une tendance à la dépropriation du numérique.

Qu'en est-il de la métamorphose numérique du livre eu égard au *cloud computing* ?

Plongeons le livre dans l'environnement et le cadre que je viens de tracer : l'architecture du numérique en réseau, le *cloud computing*, les technologies de transfert, la confusion et l'offuscation.
Avec les architectures techniques actuelles, les œuvres sont hébergées dans les *data centers* d'une entreprise et, à l'autre bout du tuyau, se trouvent des lecteurs numériques (téléphones, tablettes et liseuses). Tout cela n'est possible que grâce à la connexion au réseau.
Il s'instaure alors une asymétrie des données : un acteur central avec une vue panoptique des comportements et, en bout de chaîne, un lecteur qui ne voit rien, qui reste au fond de la caverne de Platon. Nous ne voyons pas – en tout cas pas tout de suite – que nombre de données et métadonnées nous appartenant sont captées : achats, parcours dans le catalogue, recherches, avis et consultation de critiques et, de façon plus inédite, comportements de lecture (*reader analytics*). L'anonymat et la confidentialité du lecteur sont donc fortement menacés. Il faut savoir qu'un gouvernement peut demander toutes les données relatives à un individu, notamment un chef d'État. C'est un enjeu géopolitique.

"L'anonymat et la confidentialité du lecteur sont fortement menacés."

L'existence de ces données n'est pas un mal en soi, mais il faut rester lucide sur les modèles "d'affaires afférent" qui se développent, notamment quand ceux-ci ne reposent plus sur la vente de livres mais de données comportementales sur les pratiques de lecture. Je crois que c'est ça qui choque le plus ceux qui sont attachés au livre : ces situations où le livre devient un pré-texte. Ce qui intéresse Amazon, ce ne sont pas les livres mais les traces de lecture.
Fortes de ce trésor de données, les plateformes de lecture numérique réticulaire peuvent affûter leurs techniques de profilage. Je fais ici de la prospective : vendre des conseils aux éditeurs dans le cadre de leur politique d'édition, donner des conseils d'écriture aux auteurs en leur livrant/facturant les *best practices*, etc. Ce n'est donc pas uniquement le lecteur qui risque d'être victime de la logique de dépropriation évoquée précédemment, ce sont tous les professionnels du livre. Les éditeurs ne pourront pas échapper à la tentation de jeter un œil aux données amassées par les plateformes de lecture numérique, véritable graal du marketing. Les libraires et leur conseil feront pâle figure face aux suggestions algorithmisées et, si dans le meilleur cas leurs suggestions sont entendues, l'achat se fera quand même en ligne.

Sur deux modèles de lecture

Les livres et les lecteurs sont nombreux et variés, tout comme les modalités de lecture : la métamorphose du livre de poésie dans le numérique ne sera probablement pas la même que celle du roman, de l'essai ou du livre éducatif. Il y aura

vraisemblablement un feu d'artifice de trajectoires numériques. Il y a plusieurs rapports à la lecture, différents modes de lecture. Je retiens, pour les besoins de mon propos, deux types de lecture : la lecture extensive (appropriée au roman) où l'on constate une autonomie du texte qui se suffit à lui-même, et la lecture appareillée, qui s'accompagne d'une activité s'appuyant sur des techniques d'annotation et sur des "appareils critiques".
C'est souvent au sujet de la lecture extensive qu'il y a des dissensions, des tensions et des polémiques. C'est une bonne chose que ces questions liées au livre numérique soient débattues, mais il y a une équivoque dans ce débat si l'on s'en tient au mode de la lecture extensive.
Pour moi, ce n'est pas dans cette modalité de lecture que le livre a fait défaut en tant que support. Ma thèse, discutable, est que les enjeux de la lecture dans les nuages passent d'abord par la lecture appareillée, et c'est la raison pour laquelle les études numériques – les *Digitals Studies* – sont si précieuses.

Les *Digital Humanities*

Les *Digital Studies* désignent plusieurs types de recherches : les *Digital Humanities*, les *Cultural Analytics*, les *Software Studies*… À chaque fois, c'est une logique d'interdisciplinarité mêlant disciplines littéraires et scientifiques.
L'origine des *Digital Humanities* se situe dans la rencontre, à la fin des années 1940, entre le père Roberto Busa (un jésuite italien féru de Saint-Thomas d'Aquin) et Thomas J. Watson (l'un des fondateurs d'IBM), donc entre la scolastique et IBM. L'œuvre de Roberto Busa est un index – l'*Index Thomisticus* – de tous les termes présents dans les œuvres de Saint-Thomas et de ses commentateurs, un appareil critique disponible sur le web qui rassemble aujourd'hui plus de 22 millions d'entrées. Il a fait appel à IBM pour automatiser la génération des entrées de cet index.
Toutes les techniques mises au point par Roberto Busa correspondent au cahier des charges réalisé plus de 50 ans plus tard par Google avec son moteur de recherche. Les Humanités entrent dans le champ scientifique avec cette idée révolutionnaire de faire du calcul sur des textes écrits pour automatiser la constitution des appareils critiques (table des matières, notes, sommaire, glossaire, index, etc.).

Les *Cultural Analytics*

Si les *Digital Humanities* correspondent aux appareils critiques numérisés, les *Cultural Analytics* correspondent à la numérisation des pratiques de lecture.
La compréhension de "culture" par les *Cultural Analytics* est très ouverte, elle va jusqu'à inclure toutes les marchandises et les services de ce marché culturel (par exemple l'*entertainment*) qui déborde donc des questions de l'économie du livre. Mais ce sont les analyses des pratiques culturelles qui sont visées. Les *Analytics*, eux, font référence aux tableaux et schémas de mise en forme de nombreuses données quantitatives utilisées dans le commerce ou la science. Ce sont les mêmes *Analytics* que l'on retrouve dans les statistiques de consultation d'un site web. Chez Lev Manovich*, l'accent est clairement mis sur la visualisation des grands corpus de données, dans une logique de flux souvent associée aux données en temps réel.
Il y a le rêve affirmé de pouvoir voir et surveiller (au sens de *monitoring*) les flux d'échange, de production et de consommation de l'ensemble des données et métadonnées culturelles. On comprend que, pour une maison d'édition, ces données permettent d'avoir une réactivité sur le marché en sortant des livres qui marchent à un moment donné. La dérive potentielle, c'est une logique d'édition qui ne produise que des clones et finisse par s'appauvrir. L'aboutissement est toujours la visualisation d'un vaste corpus de données, ces *Readers Analytics*, que cherchent à développer ceux qui veulent promouvoir la lecture dans les nuages.

Pharmacologie positive

En résumé, ce sont les appareils critiques du livre qui ont préparé de longue date la numérisation du livre. Du côté de la lecture appareillée, il y a une forte continuité dans ce passage au numérique, au sens où le numérique ne fait qu'automatiser ce qui existait déjà, mais les appareils critiques numériques restent largement perfectibles. Une véritable crise de confiance s'instaure en ce moment suite à des mésaventures d'utilisateurs de Kindle qui, après la mise à jour d'une œuvre qu'ils avaient achetée, lue, commentée et annotée, ont perdu l'ensemble des métadonnées de leur lecture appareillée.
La rupture ne réside pas tant dans la lecture numérique au sens des appareils critiques numérisés, que dans l'extimisation de la lecture (pour reprendre l'extimité de Lacan, cette intimité extériorisée). Avec le numérique, l'intimité de la lecture se retrouve exposée, notamment via le *cloud computing*.
Le message que je souhaite faire passer aux amoureux de la lecture, c'est qu'il faut s'investir dans les *Digital Humanities*, afin que les valeurs culturelles généralement associées au monde du livre puissent accompagner et influer sur la constitution d'une politique industrielle de ces technologies de l'esprit : chacun peut et doit y contribuer, pour que les circuits longs de la lecture ne disparaissent pas dans les brumes du *cloud*. Les informaticiens n'avanceront pas sans votre contribution. Aujourd'hui, l'enjeu est éminemment transdisciplinaire.

AURÉLIEN BERRA

Professeur en philologie classique et humanités numériques, université Paris-Ouest.

Aurélien Berra est maître de conférences en rhétorique et en langue et littérature de la Grèce ancienne à l'université Paris-Ouest. Sa pratique des textes classiques (édition, traduction et commentaire) et sa participation au projet interdisciplinaire "Lieux de savoir" l'ont conduit à s'intéresser aux enjeux et à l'histoire des *Digital Humanities*. Il est également chargé de conférences à l'École des hautes Études en Sciences sociales, où il est responsable du séminaire "Édition savante et humanités numériques", et membre du conseil scientifique de la plateforme Hypotheses.org, qui accueille son carnet de recherche Philologie à venir.

Publications

Dixit. L'art de la parole dans l'Antiquité, avec Sophie Malick-Prunier et Jean-Pierre De Giorgio, Les Belles Lettres, 2009

"Édition savante et humanités numériques", séminaire 2011 www.ehess.fr (rubrique Enseignement > Séminaires et enseignements > 2011-2012)

Sites associés

http://u-paris10.academia.edu/berra

http://philologia.hypotheses.org

Faire des humanités numériques

L'expression "humanités numériques", calque de l'anglais *digital humanities*, garde peut-être encore quelque chose d'étrange en français. Pour nous, le terme "humanités" – qu'il s'agisse de "faire ses humanités" ou de l'héritage de la Renaissance – est un signifiant si désuet qu'il est redevenu libre. Du reste, le découpage disciplinaire diffère selon les cultures, puisque ces *humanities* correspondent en France aux sciences humaines et sociales : on s'éloigne ainsi de la référence à des disciplines établies, pour nommer un phénomène complexe.

Commençons par des éléments d'histoire cette introduction à un domaine dans lequel théories et pratiques sont intimement liées. On fait habituellement remonter la naissance des humanités numériques au voyage de Roberto Busa aux États-Unis en 1949. Ce jésuite, qui voulait étudier le vocabulaire de la présence dans les œuvres de Thomas d'Aquin, avait perçu que la technique de la concordance automatique allait modifier son travail, en lui permettant des analyses auxquelles la lecture intensive traditionnelle ne suffisait pas.

D'une façon plus générale, l'histoire des humanités numériques pose un véritable problème. Nous disposons au mieux des réflexions et des témoignages d'acteurs pionniers. Pour écrire une histoire, au sens plein, quels critères retenir ? Faut-il commencer avec les automates de l'Iliade, les techniques de calcul, l'ordinateur ? Quels sont les documents disponibles ? Un projet en cours est un recueil de témoignage oraux sur ces "*hidden histories*". Préparer cette histoire est une mission pour chaque domaine linguistique et culturel, qui a sa propre tradition savante.

Afin d'illustrer l'activité savante des humanités à différentes époques, comparons la gravure de Dürer représentant saint Jérôme dans son cabinet de travail et la photo récente d'un *hacker* avec son ordinateur sur les genoux. Observons l'outillage qui entoure ces figures : sur la gravure, il est périphérique (dans les mains du personnage, sur la table, derrière lui) ; sur la photo, il est largement concentré dans un appareil (l'ordinateur).

Il ne s'agit pas de faire de la publicité comparative : ce serait mal poser la question que de parler d'un avant et d'un après les humanités numériques. Certains mettent pourtant en scène la confrontation, comme dans une émission récente de France Culture où Frédéric Beigbeder, qui a une vision apocalyptique de la disparition de la culture par l'affaiblissement du livre imprimé, était opposé à François Bon, qui adopte et contribue à créer une nouvelle culture par un effort de volonté radical. En écoutant l'émission, j'avais envie d'intervenir : "Je fais de la philologie grecque, je lis des manuscrits byzantins et je viens de lire un roman sur ma tablette." Le texte est polymorphe. S'il faut se battre, ce n'est pas pour des supports, mais pour ce qu'ils permettent, c'est-à-dire pour une forme de communication, de culture, de réflexion. Autrement dit, ce sont les usages qui font vivre les textes. Cette idée, qui va à l'encontre d'un oubli ou d'une naturalisation de la technique, porte le projet Lieux de savoir, qui a eu un rôle dans mon entrée dans le champ des humanités numériques. Je retiendrai ici du deuxième volume paru, intitulé *Les Mains de l'intellect*, que les pratiques culturelles sont profondément inscrites dans l'histoire des techniques. Du reste, l'écriture elle-même est une technologie, comme l'ont soutenu aussi bien les théoriciens de l'hypertexte que Walter Ong* ou Roger Chartier*. Actuellement, la réalité des sciences humaines est liée à la coexistence de trois formats, de trois objets – manuscrit, livre imprimé et ordinateur – à mettre en relation selon des modalités qui, dans bien des cas, restent à inventer.

On pose parfois la question de l'utilité sociale des humanités numériques. Dans un billet paru sur son blog en 2011, Pierre Mounier répond en donnant des exemples : les analyses sociologiques d'Antonio Casilli* et Paola Tubaro* sur les émeutes britanniques, le logiciel bibliographique Zotero développé par le Center for History and New Media ou le Google Ngram Viewer, qui permet l'analyse de millions de livres et une visualisation des usages lexicaux sous forme de tendances. L'intention est alors d'allier la théorie, une instrumentation nouvelle et la volonté de démontrer leur valeur pour les contemporains. Je pense que l'intérêt de la recherche a son droit. Je ne considère pas pour autant les humanités numériques comme une nouvelle tour d'ivoire, pour une élite entre "les deux cultures", humaniste et scientifique, et ce pour plusieurs raisons qui vont apparaître au fil de mon propos.

Au cœur du débat se trouve la question de la définition, perpétuellement posée. *Les digital humanities* désignent-elles en propre certaines pratiques,

des méthodes, une discipline ? Trois billets de blogs parus en 2011 témoignent d'une telle vague de réflexions sur le thème "DH is about…" : selon Stephen Ramsay*, il s'agit de construire, d'expérimenter par la pratique ("On building") ; selon Mark Sample*, il s'agit de partager nos représentations du savoir ("The digital humanities is not about building, it's about sharing") ; selon Benjamin Schmidt*, il s'agit de repenser les sciences humains en conciliant nos théories avec les méthodes existantes ("Theory first"), ce qui conduit au projet étonnant d'un THATCamp Theory prévu en 2012.

Il existe bien sûr des définitions formelles des *digital humanities*. Celle que l'on trouve actuellement sur Wikipédia a fait l'objet de nombreux remaniements. Extrêmement large, elle est l'un des lieux d'une identité collective problématique : "terrain qui concerne l'étude, la recherche, l'enseignement et l'invention, au croisement de l'informatique et des disciplines des sciences humaines et sociales". Cette définition vise à la fois le processus de numérisation et le traitement de données déjà numériques. Elle mentionne le travail théorique et l'élaboration d'outils analytiques, le caractère méthodologique et interdiscipinaire des humanités numériques, ainsi qu'une action en retour sur le *computing*.

Dans un article où il commente cette définition, Mathew Kirschenbaum* a évoqué le rôle aux États-Unis d'un organisme de financement de la recherche (l'Office for the Digital Humanities, au sein du National Endowment for the Humanities) dans l'établissement du terme *digital humanities* et dans la création d'un milieu. Il insiste également sur l'intérêt des journaux pour l'usage de Twitter lors de la conférence annuelle de la MLA* et sur le réseau des blogs. Dans le contexte d'une crise de l'enseignement supérieur américain, Kirschenbaum* voit dans ce mouvement un fond contestataire vague mais puissant, qui repose sur la défense de l'open access, le problème des recrutements universitaires (mouvement des alternative academics, ou alt-ac), autant que sur la volonté d'un renouveau intellectuel et pédagogique.

Nous sommes déjà dans l'époque des companion books. Disponibles en ligne, ils constituent des introductions aux différents sous-domaines : *A Companion to Digital Humanities** (2004), sur l'histoire, les principes, les applications, les questions de production, de dissémination et d'archivage ; *A Companion to Digital Literary Studies** (2008), sur la tradition, les textualités, la méthodologie. La situation évolue très vite et, à certains égards, ces textes sont déjà historiques.

En 2005, Willard McCarty* a tenté de dresser une carte du *Humanities Computing*. Entre mission de service et révolution épistémologique, il trace un territoire commun de méthodes (des *methodological commons*), dans un va-et-vient avec les disciplines traditionnelles. Dans ce modèle, les humanités numériques sont caractérisées par la méthode. Le *computing* est une opération de modélisation qui suppose un haut degré d'exactitude, des données explicites et cohérentes, afin que la représentation élaborée soit manipulable par l'humain et par la machine, selon un protocole expérimental. Il s'agit d'explorer les problèmes que suscite l'acte même de représentation.

Au delà de la discipline et de la méthode, on a peut-être affaire à un moment historique. Est-ce une transition et allons-nous vers une assimilation du *digital* par les *humanities* ? La conversion numérique de nos sociétés crée le sentiment d'une urgence. Chez les personnes favorables au changement, on constate une rhétorique de la révolution, une dimension politique de l'engagement dans les humanités numériques. Celles-ci sont alors un mouvement, mené par une avant-garde clairvoyante. On peut opposer deux sortes de manifestes des *digital humanities* : les manifestes américains (UCLA, 2008 et 2009) sont pamphlétaires, utopiques et artistiques, ou si l'on veut dadaïstes ou futuristes ; le manifeste parisien (THATCamp Paris 2010) est constructif et invite ses lecteurs à travailler en commun à promouvoir une culture numérique dans l'ensemble de la société (en commençant par créer des diplômes et des carrières), une compétence collective au service du bien commun et, globalement, une réforme – et non une révolution – à travers de bonnes pratiques, un consensus au sein des communautés et le développement de cyber-infrastructures. S'il est impossible de rester dans une tour d'ivoire, c'est notamment parce qu'il faut des moyens, du temps, des équipes et de la collaboration. Dans mon titre, "Faire des humanités numériques", le verbe "faire" exprime aussi la dynamique d'une construction.

Mais il faut rappeler que cette construction a commencé bien avant 2010. Il existe des organisations au moins depuis 1966, date de la création de la revue *Computers and the Humanities*. Dès les années 1970 apparaissent d'autres revues,

des listes de diffusion et des associations. Créée en 2005, l'Alliance of Digital Humanities Organizations consacre dans son nom le passage de *humanities computing* à *digital humanities* – décision de marketing liée à la publication du C*ompanion* de 2004 mais qui s'est imposée et que l'on justifie parfois par la distinction entre informatique et numérique. De la théorie à l'éducation, on a donc assisté à une institutionnalisation des humanités numériques. On se demandait déjà s'il s'agissait d'une discipline universitaire lors d'un séminaire tenu en 1999, à l'université de Virginie, qui a donné lieu à la création de l'un des premiers masters de la spécialité. Les actes de ces rencontres contiennent notamment un article de McCarty qui propose de définir un agenda de recherche qu'il compare au célèbre programme de 1900 du mathématicien Hilbert.

Les *digital humanities* correspondent donc à un champ, c'est-à-dire à un milieu d'interaction ayant une structure. Fondamentalement, il s'agit de réinventer les pratiques savantes, par un nécessaire effort de réflexivité. Selon John Unsworth*, il y a des gestes essentiels communs à l'ensemble des sciences humaines, des "*scholarly primitives*" : découvrir, annoter, comparer, faire référence, prendre un échantillon, illustrer et représenter. Si, d'une manière générale, la connaissance est une représentation dans un média, il faut savoir quelle est la place de l'interprétation dans ces pratiques de représentation. D'après McCarty, le propos n'est pas de résoudre des problèmes – le computer n'est pas un *knowledge jukebox* –, mais d'en créer, en examinant à nouveaux frais les modalités de nos processus herméneutiques. Cela implique de remettre en cause le contrôle et la clôture des savoirs, de redéfinir la place de la technique, de la collaboration, de l'évaluation – à défaut de la nouvelle humanité du transhumanisme, d'agir pour des humanités renouvelées, dans un monde en évolution.

Pour illustrer mon propos, je voudrais mentionner quelques projets et proposer un témoignage. La philologie grecque est paradoxalement au cœur du sujet. En effet, l'étude de l'Antiquité nécessite énormément de données et aboutit à des corpus, devenus numériques depuis les années 1970. Les bibliothèques numériques que sont le *Thesaurus Linguae Graecae* et le projet Perseus constituent des projets exemplaires. Outre la mise à disposition des textes de la littérature grecque, ces corpus permettent de naviguer et d'effectuer des recherches lexicales. Notre culture scientifique peut reposer sur autre chose que l'imprégnation par la fréquentation des sources et des modèles : le souci de rigueur passera par l'intégration d'une dimension quantitative et statistique, encore insuffisante. Il est important de ne pas opposer l'interprétation et la quantification.

L'éditeur de textes anciens, passeur de patrimoine, est toujours conscient de ses sources et de l'opération de transfert linguistique et culturel qu'il opère. Doit-il être programmeur ? En tout cas, il doit savoir dialoguer avec des informaticiens. Depuis 1987, la Text Encoding Initiative (TEI) élabore des normes d'encodage des textes, c'est-à-dire de balisage structurel et sémantique. Ce projet intellectuel ouvert, qui a impliqué des milliers de collaborateurs, s'est imposé comme une norme de fait. Aux travaux fondés sur un *deep encoding* structuré (ceux de de Donald Mastronarde* sur les scholies à Euripide, par exemple) s'oppose le parti pris par Google, incarnation des *big data*, d'accumuler des données qui feraient sens par approximations successives. Mais les *Ngrams* de Google sont une boîte noire, puisque l'on ne sait pas selon quels paramètres les résultats sont obtenus. Ce sont deux modèles opposés de traitement des textes. En France, il y a encore peu de formations spécifiques. À l'université, la *digital literacy* ou culture numérique partagée repose pour l'instant sur le Certificat informatique et Internet (C2I). Pour ma part, j'aborde à la fois les humanités numériques comme une pratique de recherche et comme un objet d'étude demandant un point de vue critique et historique, à travers le séminaire *Édition savante et humanités numériques* et un carnet de recherche en ligne sur la plateforme Hypotheses.org.

Dans une définition large des humanités numériques, les modes de communication font aussi partie du champ. Des outils tels que Twitter et les flux RSS ont contribué à la création d'un réseau international, tout comme la journée mondiale des humanités numériques (Day of DH, depuis 2009). Diffusion des savoirs et renouvellement interprétatif se rejoignent dans les pratiques de visualisation (voir par exemple les travaux d'Elijah Meeks* à partir d'un corpus de définitions des humanités numériques, Stanford, 2011). Ce genre d'analyses et de représentations schématiques ne peuvent pas être produites par une lecture humaine, mais elles procèdent bien d'un travail d'interprétation constant : constitution du corpus, définition et modification des paramètres, analyse de l'image, etc. C'est ce que l'on nomme souvent *distant reading*, la lecture à distance, depuis un livre publié par Franco Moretti en 2005.

Autre exemple, à l'opposé du spectre des pratiques, mais dans lequel encodage et théorie sont aussi inextricablement liés : le projet numérique de McCarty sur la notion de personne dans *Les Métamorphoses* d'Ovide. Pour répondre à une question très abstraite, McCarty se livre à un exercice de modélisation. En insérant dans un poème de 12 000 vers quelque 55 000 balises, il fournit une concordance et un index. Avec la liaison du texte latin, d'un sommaire analytique et de traductions, on trouve ici le modèle d'un hypertexte généralisé, d'une bibliothèque numérique interconnectée.

Le projet auquel je travaille consiste en une édition critique numérique des *Deipnosophistes* d'Athénée. Ce texte est une encyclopédie sur le thème du banquet, mise dans la bouche de convives. C'est donc un réseau de citations, dont l'interprétation pose de nombreux problèmes (dialogues, narration, intertexte). Son étude appelle un environnement numérique, pour des raisons d'échelle, de complexité et de modes de référence. L'ambition est de poser des questions que seule une édition numérique peut traiter. Les enjeux méthodologiques – pour cet auteur et bien au delà – concernent la collation semi-automatique (comparaison de textes), la transmission même du texte (manuscrit principal et version abrégée), les sources utilisées par l'auteur et sa pratique de la citation, l'intégration d'outils d'analyse dans l'édition (lexicographie, morphologie ou recherche bibliographique) et la réinvention d'un apparat critique différent de celui de l'imprimé (modes de visualisation). La réalisation de cet objectif passe par l'encodage en XML-TEI et par l'usage des "ontologies" informatiques. Au delà des "'incunables numériques", l'édition devient une archive et une *knowledge base*, dont les données formalisées sont interrogeables, compréhensibles et manipulables par la machine. L'environnement de recherche doit contenir idéalement des éditions diplomatiques numériques, des images des manuscrits, des annotations sémantiques de l'éditeur.

Une telle entreprise fait comprendre pourquoi il peut s'agir d'une transformation des pratiques savantes, dans une démarche collaborative qui exige également une conscience des particularités de l'écriture numérique.

Nous ne vivons pas un âge d'or ni une révolution computationnelle déjà réalisée, mais plutôt une évolution. Nos pratiques sont hybrides pour longtemps et reposent sur un dialogue entre les trois supports : manuscrit, livre imprimé, ordinateur. Être de son temps, dans les humanités numériques aussi, c'est chercher à être conscient de l'histoire de son champ, de la nécessité d'une critique méthodologique et de l'ouverture à d'autres disciplines. L'expérience de la collaboration est une autre dimension de ce renouvellement du travail savant.

MILAD DOUEIHI

Historien des religions. Titulaire de la Chaire de recherche sur les cultures numériques, Université Laval (Québec).

Philosophe et historien du religieux dans l'Occident moderne, chercheur, Milad Doueihi a été professeur au département de français de l'Université Johns Hopkins aux États-Unis entre 1985 et 1995, responsable pour la version française de la revue *Modern Languages Notes* en 1996 et enseignant-chercheur honoraire à la faculté des cultures et langues modernes à l'Université de Glasgow. Traduit en plusieurs langues, il s'est imposé comme l'un des grands défenseurs d'un humanisme numérique.

Publications
Pour un humanisme numérique, Le Seuil, 2011
La grande conversion numérique, Le Seuil, 2011
Solitude de l'incomparable, Augustin et Spinoza, Le Seuil, 2009
Le Paradis terrestre : Mythes et philosophies, Le Seuil, 2006
Une histoire perverse du cœur humain, Le Seuil, 1996

Site
www.miladus.org

L'humanisme numérique

Bien que le terme d'humanisme ne soit pas à la mode, j'ai décidé de l'associer au numérique pour trois raisons.
Premièrement, je m'intéresse surtout à la dimension culturelle du numérique. Il existe un flou entre les termes informatique et numérique : on passe souvent de l'un à l'autre comme s'ils étaient des mots équivalents. L'informatique a une histoire particulière : branche des mathématiques au départ, elle s'est rapidement imposée comme une science autonome avant de devenir une industrie, puis une industrie culturelle (non négligeable malgré la dimension technique persistante), et enfin une culture. Nietzsche définit la culture par le fait qu'elle modifie notre regard sur nous-mêmes, sur les objets que l'on produit et surtout sur les objets hérités. Ainsi, les effets de la numérisation sur nos rapports avec le patrimoine, les archives, le livre, modifient notre regard de manière significative. En même temps, le numérique produit de nouveaux objets culturels. C'est dans ce double sens que le numérique est une culture. Le passage de l'informatique au numérique constitue donc une étape importante, un dépassement de la technicité informatique vers les pratiques et usages culturels inscrits dans le numérique. Pour reprendre les termes de Pascal, l'informatique est "l'esprit de la géométrie", le numérique "l'esprit de la finesse". En passant dans le savoir populaire, une forme de technicité et de maîtrise – mathématique, géométrique ou informatique – transforme l'esprit de géométrie en esprit de finesse, ce qui pose des questions, des difficultés et des problèmes.
Revenons à la définition de l'humanisme numérique. Pendant quelques années, des discours pertinents, parfois exagérés, ont insisté sur la dimension temporelle des effets de la culture numérique sur nos pratiques et usages (vitesse, flux, rapport au temps). Si notre vie quotidienne montre la véracité partielle de ces analyses, le numérique modifie de façon plus radicale encore notre rapport à la spatialité, dont on peut imaginer toutes les modulations possibles. L'être humain ne se caractérise pas seulement par le langage mais aussi par la manière dont il façonne et habite l'espace. Or le numérique modifie – de manière importante et visible – notre habitus (la construction de la sociabilité au sens large) et les espaces que nous habitons (professionnel et privé, public et institutionnel, etc.). Cette dimension spatiale me semble essentielle car elle est associée à la nature hybride des objets culturels produits par la culture numérique : un va-et-vient permanent entre deux modalités, le réel et le virtuel.
Deuxièmement, il faut prendre un peu de distance avec certains discours sur les humanités numériques. On a d'abord eu tendance à imposer aux sciences humaines et sociales une forme de maîtrise des outils, d'utilisation des données et modèles quantitatifs qui accompagnent le numérique. Et réellement, celui-ci crée des traces qui ont pour effet la mesurabilité. Tout devient – ou peut sembler – mesurable (intentions, comportements...). La séduction du quantitatif fait partie des promesses de certaines approches des humanités numériques. J'encourage une réflexion sur l'histoire de nos disciplines : en quoi est-elle fragilisée par le numérique ?
Troisièmement, prenons un cadre plus large, plus pertinent et plus éloquent. Étudiant les liens entre la culture technique et les sciences humaines et sociales, Lévi-Strauss identifie, dans l'histoire de l'Occident, trois moments humanistes déterminants : l'humanisme aristocratique de la Renaissance, l'humanisme exotique du XIX^{e} siècle (découverte des cultures de l'Orient) et l'humanisme démocratique du XX^{e} siècle (celui de l'ethnologue). Au-delà de l'évolution politique (de l'aristocratie à la bourgeoisie et à la démocratie), on peut observer dans ces trois mouvements une évolution de nos rapports avec le document culturel : à la Renaissance, découverte des textes de l'Antiquité classique ; au XIX^{e}

siècle, découverte de la temporalité imposée par les cultures venues d'ailleurs ; au XX^{e} siècle, méthode de l'anthro-pologue et du structuraliste. Cette schématisation exprime un mouvement culturel puissant. Il me semble alors que le numérique est également un humanisme dans le sens où il modifie nos rapports avec les textes, les supports institutionnels mis en place au XIX^{e} siècle (disciplines universitaires, droit d'auteur, propriété intellectuelle...) et le politique dans sa dimension démocratique (aspects collaboratifs, participatifs...). Je ne prétends pas en donner une définition précise, mais plutôt suggérer une mutation profonde que l'on peut regarder et illustrer de différentes manières.

Commençons par les effets de la mobilité. Au début, la culture numérique était une culture de la chaise : on était obligé de travailler devant son ordinateur, sans pouvoir se déplacer. Depuis quelques années, la convergence technique entre le réseau internet et le réseau cellulaire (smartphones) permet une mobilité croissante. Comment interpréter l'émergence de cette mobilité ? Dans son texte *Les techniques du corps*, Marcel Mauss* observe que la manière de marcher dans la rue à Paris a été modifiée par le cinéma américain. Il en déduit qu'il existe un rapport déterminant, dans une civilisation donnée, entre la posture du corps et la nature des objets culturels produits par cette civilisation. Pour illustrer son propos, il prend deux cas extrêmes : une culture avec la chaise (la Chine) et une culture sans la chaise (l'Inde). On comprend immédiatement la nature différente des objets, qu'elle soit textuelle ou autre. Il me semble que notre civilisation est en train de vivre une mutation de cet ordre dans l'hybridisation à la fois spatiale et sociale ; c'est là que surgissent des formes de fragilité, parfois de malaise, mais aussi des promesses de nouveauté. Cette première dimension de l'humanisme numérique touche à la fois à la position du corps et au statut de l'espace et de l'habitus. La mobilité a également pour conséquence le retour en puissance du corps à travers le numérique (le tactile, la voix...). Il faut étudier cette nouvelle configuration dans toutes ses dimensions, dans la manière dont elle modifie nos rapports avec notre héritage culturel.

En second lieu, considérons notre rapport à la mémoire, surtout collective. Avec le numérique se met en place une inversion essentielle de notre relation avec ce qui est numérisé et archivé : tandis que les interfaces numériques (comme le distributeur de billets) nous donnaient accès à des fonctionnalités bien spécifiques, le monde devient – avec l'émergence de la mobilité et de la réalité augmentée – une interface vers le numérique. Cette modification de notre rapport à la mémoire se retrouve dans la construction des archives numérisées : depuis longtemps, le patrimoine se constitue plutôt par défaut ; avec le numérique, il se construit par un tri, par un choix à la fois éthique et politique. Ce sont des questions importantes auxquelles nous devons réfléchir. En effet, la technique ne peut pas concevoir la mémoire avec des trous, des failles ou des absences – d'où cette utopie, véhiculée par Google et d'autres, d'un accès universel. Néanmoins, les archives ont toujours été des lieux d'oubli puissants et productifs.

Il faut également associer à la mémoire collective le statut des traces et de la traçabilité. Dans l'environnement numérique, la nature même de la technique nous impose la création de traces, que les analyses algorithmiques associent à des intentions. Or le fait de visiter un site ne traduit pas forcément une intention… Le danger ne réside pas seulement dans cette confusion, mais dans une tendance à transformer peu à peu les expectations et les comportements en fonction de ces analyses. Il faut savoir contourner, résister, interpréter autrement. Il me semble que les disciplines classiques (histoire, linguistique, littérature...) ont beaucoup à dire à ce sujet.

Troisièmement, le statut de l'oubli – très puissant dans nos cultures – est gommé ou voilé dans la culture numérique. Je ne parle pas du droit à l'oubli de l'individu qui doit pouvoir éliminer ses traces, mais du fait que la technique ne peut pas concevoir l'oubli – si ce n'est comme une faille – car c'est la nature de la machine, de la technique et du numérique. Il ne faut pourtant pas confondre les deux formes d'oubli. Notre manière d'oublier est constitutive de la manière dont nous apprenons et évoluons. Comme le dit Nietzsche, nous sommes des "monstres d'oubli" dans le sens où l'on deviendrait des monstres si l'on n'oubliait pas. Dans la machine algorithmique, il est quasiment impossible de programmer et de coder l'oubli tel que l'homme le pratique consciemment ou inconsciemment. Notre rapport avec la mémoire constitue un enjeu considérable car il peut façonner nos rapports avec la culture.

Quatrièmement, la construction imaginaire de l'intelligence est inhérente à la culture numérique et à la technique informatique. Il y a plusieurs écoles, qui sont liées à l'intelligence artificielle, aux formes d'aide à la décision, aux reproductions de l'intelligence humaine… Pour en savoir plus, il faut s'intéresser aux discours transhumanistes sur les modifications de l'humain et du vivant par la technique. Selon la thèse de la singularité, il existe un moment où il y a convergence entre la technique et le vivant et, à partir de ce moment, c'est la technique qui dépasse l'humain dans son intelligence et ses capacités. Du coup, il faut faire converger les deux : à la fois la transformation du vivant et de l'humain, et une période transitoire de l'humain. Cette évolution importante renvoie aux trois humanismes de Lévi-Strauss, où le Siècle des Lumières ne figure pas. Pourquoi est-il le grand

"Le numérique modifie de façon radicale notre rapport à la spatialité."

absent de cette périodisation ? Avec la culture numérique, on est en train de vivre les héritages conflictuels du Siècle des Lumières. La culture du livre et de l'imprimé s'est solidifiée à la fin du XVIII[e] siècle avec la mise en place juridique et économique de la figure de l'auteur, ce qui a donné lieu à toute une industrie, notamment du livre. En même temps, la tendance du bien commun – héritée du droit romain – insistait sur la libre circulation du savoir pour assurer le progrès et l'avancement des sciences. Cette contradiction entre les deux tendances existe toujours aujourd'hui. C'est une question difficile à résoudre car elle touche à des modèles économiques puissants et établis. On est obligé de réfléchir à un nouveau modèle intellectuel, social et économique pour essayer d'accommoder les pratiques qui, bien que naturelles et usuelles dans l'environnement numérique, mettent en difficulté l'économie classique héritée de la culture du livre et de l'imprimé.

"Avec la culture numérique, on est en train de vivre les héritages conflictuels du Siècle des Lumières."

Revenons à l'imaginaire de l'intelligence, pour nous intéresser à la manière dont la science-fiction génère des modèles actifs dans la culture technique et informatique. Je propose deux illustrations de thématiques tout à fait révélatrices. La première concerne le statut de l'enfance. Une série de romans liés aux jeux vidéo racontent des histoires où des enfants "prodiges" sont sollicités pour jouer à de faux jeux vidéo. Dans cette projection vers l'enfance, il y a une projection de la technique sur elle-même : la technique se pense comme une enfance perpétuelle ; elle est toujours en train de s'inventer, de se renouveler et d'innover. C'est le discours du progrès technique. Cette dimension importée de l'enfance donne un cadre intellectuel qui permet de faire avancer la production technique, surtout dans ses insertions culturelles. Deuxièmement, on constate l'impossibilité de penser un récit sur la fin de l'espèce humaine. Dans tous les discours de la science-fiction, on retrouve la thèse manichéenne d'un robot qui se cherche une identité et qui, dans cette quête, découvre son créateur et se retourne contre lui. C'est le schéma le plus classique. Or on a incorporé un récit de la genèse et de l'identité qui reproduit ces schémas familiers et ne cesse de revenir vers des histoires de généalogie. On retrouve dans cette généalogie de la technique les problèmes évoqués précédemment, c'est-à-dire la recherche des origines pour légitimer l'émergence de nouveaux repères et critères de pertinence. Prenons par exemple la lecture industrielle, c'est-à-dire tous les moteurs ou algorithmes de recommandation et de suggestion mis en place pour nous guider vers des choix de plus en plus pertinents. Ces outils relèvent également de l'impertinence car, dans leurs suggestions, se glissent très souvent un ou deux éléments qui sortent exprès de l'expectation. En effet, les algorithmes ont été modifiés de manière à suggérer des éléments qui surprennent l'internaute, ces éléments inattendus s'avérant souvent achetés ou consultés. L'algorithme modifie donc le paradigme même de la pertinence dans le poids de la répétition et le cumul des informations. C'est devenu un moyen de considérer la lecture sociale, c'est-à-dire une lecture partagée prenant en compte des contributions, des analyses, des annotations, des commentaires… Il y a aussi une lecture sociale dans le sens de la suggestion et de la recommandation. Le moteur de recherche Google fournit des exemples : pendant que vous tapez un mot, il vous donne à la fois des suggestions et des résultats. L'algorithme prend en compte la fréquence d'utilisation du mot en y ajoutant des éléments sémantiques. Dans cette dimension sociale de la lecture industrielle, le sémantique donne des catégories (populaires ou savantes, héritées des bibliothèques) avec lesquelles cohabitent des moteurs algorithmiques qui se distancient de cette fonction sémantique. On assiste ainsi à un conflit entre un mouvement sur le web sémantique (porté en partie par Tim Berners-Lee*) et les plateformes (graphe social, moteur de recherche de Google) qui insistent surtout sur la dimension algorithmique. Quelle dimension va l'emporter dans la détermination de la pertinence ? À mon sens, cette tension va s'accélérer et pourrait produire des effets inédits.

Ce partage entre la sociabilité – dans ce sens spécifique – et le sémantique, se manifeste également dans le retour en force du *cloud computing**, une forme qui met l'accent sur la fragmentation de l'identité numérique dans sa nature plurielle et polyphonique. Nous avons tous plusieurs pseudos, plusieurs comptes de messagerie… La nouveauté avec le nuage, c'est que ces traces sont rassemblées du fait de la concentration des accès chez quelques fournisseurs dominants. Ces données modifient et alimentent la recommandation ou une certaine forme de lecture industrielle et sociale, transformant la nature même de l'identité dans sa déclinaison numérique. Curieusement, avec la globalisation et l'universalisation de l'accès, il y a un retour très puissant du local. Par exemple, Google donne des résultats différents en fonction du lieu où l'internaute se trouve, et certaines plateformes permettent à des personnes géographiquement proches de dialoguer sans se connaître. La géolocalisation a ainsi créé une nouvelle forme de valorisation qui produit des effets de proximité ou de voisinage, effets qui modifient considérablement ce que l'on voit, ce que l'on obtient comme résultats et la manière dont on perçoit les interactivités et les échanges sur internet. Cela peut jouer dans les deux sens : être utile à la diversité culturelle et

linguistique, ou appauvrir l'offre. Notons également que les interfaces se raréfient puisque ne restent que les mini-applications (sur les smartphones) et quelques navigateurs. À l'époque des conflits entre Netscape et Internet Explorer, les débats associaient le choix du navigateur à la liberté de l'individu. Après une période un peu floue, le navigateur revient en force, mais de manière différente : devenu le lieu de la sociabilité, un lieu qui gère et agrège presque toutes les activités numériques, il remplace en grande partie le système d'exploitation. Au final, deux ou trois producteurs de navigateurs déterminent à eux seuls les interfaces, les manières de voir le monde numérique et d'échanger avec lui. D'ailleurs, ils dépensent beaucoup d'argent pour numériser les archives, mais très peu pour développer les interfaces qui donnent accès à ces archives. Sous couvert de neutralité, ces interfaces sont laissées à d'autres… Il faut donc penser à la fois cette concentration du pouvoir et ce dépassement du système d'exploitation classique. Restent néanmoins les formats et les standards. Comme les données que nous produisons appartiennent à des plateformes, il nous faut des protocoles, des standards et des formats libres et ouverts pour assurer à tous un accès équitable – et c'est là que les gouvernements, tant aux États-Unis qu'en Europe, ne font pas leur travail. Il nous faut des moyens de contrôler et de faire circuler ces données publiques, qui nous sont présentées comme une promesse de ressources pour la prochaine étape d'internet.

Pour appréhender la sociabilité numérique, qui a été remarquablement étudiée par Antoine Casilli* et Danah Boyd*, j'ai pris un point de vue un peu différent en posant une question : pourquoi a-t-on utilisé l'amitié pour construire la sociabilité numérique ? Utilisons trois références classiques pour tenter de répondre à cette question. Aristote affirme que c'est l'amitié – et non la parenté ou d'autres formes de liens – qui rend possible la genèse d'une communauté sociale et politique. Pour Cicéron, l'amitié est de l'ordre du visible. On veut partager l'intime, qui n'appartient pas à l'ordre de la visibilité et ne peut donc s'articuler que dans un discours. Par conséquent, l'amitié transforme le fort intérieur en passant par le langage. Cette dimension permet de comprendre en partie ce qui se passe sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook. On observe notamment le rôle important du statut de l'image dans la sociabilité numérique. En effet, chaque profil contient un portrait par défaut, que l'internaute peut personnaliser. Ce sont des formes d'articulation de l'intime, constitutives d'un certain échange discursif essentiel dans les relations d'amitié. Je ne confonds pas l'amitié au sens classique avec le friending, mais il y a des éléments partagés qu'il faut valoriser et étudier. Le chancelier Bacon, pour qui l'amitié a toujours été un calcul, fait référence à un adage classique : si vous avez un ami, vous partagez votre malheur et multipliez votre bonheur. La calculabilité associée à l'amitié numérique n'est pas bien loin… Les formes de calcul qui touchent au domaine de l'intime existent depuis longtemps. Ce qui a changé, c'est l'échelle et la visibilité de ce partage et de ce calcul. Il faut réfléchir aux mutations induites par cette évolution, cette forme d'adaptation mise en place par la sociabilité numérique.

En conséquence, ma thèse est très simple : le numérique opère des ruptures, mais dans la continuité. Sont en train de se mettre en place des formes d'hybridation relatives à l'espace, aux relations dans la société, à la nature de notre identité. Finalement, on retrouve dans la sociabilité numérique – surtout sur Twitter et Facebook – les fonctions classiques de l'image, c'est-à-dire l'icône (incarnation d'une présence), le portrait (représentation d'une absence), l'emblème (image associée à un texte). Il y a une concentration des effets de la représentation visuelle, ce qui explique en partie la puissance de l'image dans le monde numérique. Par ailleurs, deux tendances contradictoires coexistent : le monumental (il suffit de regarder les chiffres !) et la miniaturisation (Twitter, par exemple). Selon moi, on ne fait circuler que des fragments (d'images, de textes, de discours, d'identités…). J'ai appelé ce phénomène la tournure anthologique, l'anthologie étant pratiquée depuis l'Antiquité : on dispose de beaucoup de matériel nous indiquant d'une part une forme de sagesse qui a toujours été transmise dans une littérature volontairement fragmentaire, d'autre part des anthologies de fragments créées à cause de la rareté de l'accès et de l'objet. Aujourd'hui, c'est l'inverse : nous vivons dans une époque de la surabondance, mais nous pratiquons la fragmentation et la reconstruction d'anthologies qui peuvent se partager, se transmettre et signifier des choses différentes en fonction du contexte. En conséquence, les pratiques numériques ont modifié le contexte lui-même (fragmentation et sociabilité) et notre rapport avec le narratif et le récit – le fragmentaire devenant le style même de l'écriture et une forme de pensée.

Pour terminer, je voudrais revenir à notre point de départ, à la distinction qui a longtemps été faite entre la technicité de l'informatique et la dimension numérique. Comme si le code numérique n'était qu'une suite d'instructions que la machine opère. Or le code n'est pas seulement algorithmique ou normatif, c'est aussi un être culturel agissant dans un contexte spécifique et subissant des interventions et des médiations – d'ordre technique ou autres – qui modifient notre rapport à l'écrit et à la culture de l'écrit. Le code n'est pas exclusivement destiné à la machine, mais aussi aux êtres humains ; c'est une forme de pratique lettrée vouée au commentaire et à l'annotation. Cette écriture, qui a ses propres propriétés, modifie notre rapport avec l'imprimé et l'écrit. Nous sommes en train de témoigner de cette culture et de la fabriquer.

Annexes

Glossaire

Ars Industrialis : Association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit, fondée en 2005 à l'initiative de Bernard Stiegler qui en est le président.

ASCII (American Standard Code for Information Interchange) : Norme utilisée en informatique pour coder les caractères. Elle comporte l'ensemble des caractères alphanumériques anglophones.

Broadcasting : Méthode de diffusion de données à l'ensemble des machines d'un réseau.

Cloud Computing : En français "informatique en nuage" ou "dans le(s) nuage(s)". Concept qui fait référence au déplacement des applications et données – traditionnellement stockées sur des serveurs locaux ou sur le poste de l'utilisateur – sur des serveurs distants (le "cloud") interconnectés via le réseau internet.

Data Center : En français "centre de traitement des données". Bâtiment où sont rassemblées des baies informatiques contenant des serveurs et autres équipements. Il sert principalement à héberger et traiter des données informatiques.

DRM (Digital Rights Management) : La gestion des droits numériques est un système de contrôle de l'utilisation par un ensemble de protections. Ces dispositifs, que leurs détracteurs appellent aussi des verrous numériques, peuvent s'appliquer à tous types de supports numériques physiques (disques, logiciels…) ou de transmission (télédiffusion, services internet…). L'accès au contenu ainsi protégé est rendu conditionnel et restreint.

Flickr : Site web de gestion et de partage de photos et de vidéos qui s'adresse aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels. Flickr héberge plus de 5 milliards de photos.

Memex : Ordinateur analogique imaginaire décrit par Vannevar Bush en 1945. Le scientifique pose ainsi les fondations de l'hypertexte.

MLA (Modern Language Association of America) : Principale association professionnelle américaine pour les étudiants et enseignants en langues et littératures. Fondée en 1883, elle compte 30 000 membres dans une centaine de pays.

TEI (Text Encoding Initiative) : Projet international visant à mettre au point une norme de balisage, de notation et d'échange de corpus de documents électroniques. Lou Burnard la définit comme "un système pour faciliter la création, l'échange, l'intégration de données textuelles informatisées".

THATCamp (The Humanities And Technology Camp) : Rencontre ouverte où chercheurs de sciences humaines et informaticiens apprennent ensemble et échangent au cours de sessions spontanées. Des THATCamps sont organisés régulièrement partout dans le monde.

Bibliographie

Ouvrages cités

A Companion to Digital Humanities, 2004, en ligne sur digitalhumanities.org/companion

A Companion to Digital Literary Studies, 2008 , en ligne sur digitalhumanities.org/companion

La distinction. Critique sociale du jugement, Pierre Bourdieu, Minuit, 1979

L'édition électronique, Marin Dacos, Pierre Mounier, La Découverte, 2010

Lieux de savoir (vol. 2, *Les mains de l'intellect),* sous la direction de Christian Jacob, assisté d'Aurélien Berra et de Charles Guérin, Albin Michel, 2011

Proust and the Squid (The Story and Science of the Reading Brain), Maryanne Wolf, New York, Harper, 2007

Read/Write Book. Le livre inscriptible, Marin Dacos, Cléo, 2010

Sésame et les lys, John Ruskin, Rivages, 2011

Articles cités

"As We May Think", Vannevar Bush, in magazine *Atlantic Monthly*, juillet 1945

"Ceci n'est pas un iPad", Virginie Clayssen, publié en nov. 2011 sur son blog (www.archicampus.net/wordpress)

"Censure des médias : éléments pour une sociologie des émeutes britanniques", Antonio Casilli et Paola Tubaro, initialement publié en anglais sur les blogs des auteurs, puis en août 2011 sur le site OWNI (http://owni.fr)

"Les techniques du corps", Marcel Mauss, in *Journal de Psychologie*, avril 1936

"Qu'apportent les digital humanities ? Quelques exemples", Pierre Mounier, publié en septembre 2011 sur son blog (http://homo-numericus.net)

Pour un complément d'annexes (glossaire, bibliographie et personnes citées) : cf Dazibao *n°24, "Les métamorphoses numériques du livre I" ou sur le site www.livre-paca.org (rubrique Métamorphoses numériques)*

Annexes

Index des personnes citées

Jean-François Barbier-Bouvet : Sociologue des pratiques culturelles, auteur de plusieurs ouvrages, ancien responsable du Service des études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information.

Tim Berners-Lee : Physicien et principal inventeur du World Wide Web. Il préside aujourd'hui le World Wide Web Consortium (W3C) qu'il a fondé en 1994 pour faire évoluer la technologie.

Vannevar Bush (1890-1974) : Ingénieur américain considéré comme l'un des pionniers d'internet, notamment pour son article *As We May Think* dans lequel il anticipe l'invention de l'hypertexte.

Antonio Casilli : Maître de conférences en *Digital Humanities* à Telecom ParisTech et chercheur en sociologie au Centre Edgar Morin (École des hautes études en sciences sociales, Paris). Ses recherches portent principalement sur le corps, la santé et les usages informatiques.

Roger Chartier : Historien français rattaché au courant historiographique de l'école des Annales. Il travaille sur l'histoire du livre, de l'édition et de la lecture.

Michael Hart (1947-2011) : Auteur américain, créateur et animateur du projet Gutenberg, projet coopératif de mise à disposition de livres numérisés libres de droit. Il est également considéré comme le créateur du premier livre électronique.

Amanda Hocking : Jeune blogueuse et romancière américaine. Grâce au succès fulgurant de ses nouvelles, autoéditées en ligne, elle est devenue millionnaire en quelques mois.

Matthew G. Kirschenbaum : Professeur d'anglais et de *Digital Studies* (Université du Maryland). Dans ses travaux théoriques et appliqués sur les humanités numériques, il s'intéresse en particulier aux questions liées à l'image, aux interfaces et à la visualisation.

Willard McCarty : Chargé d'enseignement en humanités numériques (King's College London). Ses travaux récents portent sur la modélisation.

Richard MacManus : Blogueur néo-zélandais, ancien web manager. Il a fondé en 2003 le blog ReadWriteWeb. Consacré aux technologies internet, ce blog – qui existe en version francophone – est classé parmi les plus influents de la planète.

L**ev Manovich** : Artiste et théoricien. Il enseigne la pratique des arts numériques ainsi que l'histoire et la théorie des cultures numériques et des nouveaux médias (Université de Californie).

Donald Mastronarde : Professeur de langues et littérature classiques (Université de Californie).

Elijah Meeks : Spécialiste des humanités numériques (Université Stanford). Ses travaux portent plus particulièrement sur les bases de données, les analyses spatiales, la modélisation, la représentation abstraite et animée des processus.

Franco Moretti : Professeur d'anglais et de littérature comparée (Université Stanford). Il a fondé le Centre pour l'étude du roman (Center for the study of the novel, Stanford) et, avec Matt Jockers, le Laboratoire littéraire (Stanford Literary Lab). Ses recherches en littérature – notamment numérique – s'appuient sur l'utilisation de méthodes quantitatives issues des sciences sociales.

Richard Nash : Éditeur américain. Il est resté presque dix ans à la tête de la maison d'édition new-yorkaise Soft Skull Press. Il a reçu en 2005 le prix Miriam Bass de la créativité, récompensant les parutions indépendantes.

Walter Ong (1912-2003) : Éducateur, chercheur, et linguiste connu pour son travail sur la littérature de la Renaissance, sur l'histoire de la pensée et la culture contemporaine, mais également pour son travail plus large sur l'évolution de la conscience.

Dominique Pasquier : Sociologue de la culture et des médias, directrice de recherche au CNRS. Elle travaille notamment sur l'articulation entre les pratiques de sociabilité, les pratiques de communication à distance et les pratiques culturelles.

Stephen Ramsay : Professeur d'anglais (Université du Nebraska). Il a été ingénieur en informatique à l'Institute for Advanced Technology in the Humanities. Il publie la version en ligne du journal *TEXT Technology*.

Jeremy Rifkin : Essayiste et penseur américain spécialiste de prospective économique et scientifique. Il conseille l'Union européenne et des chefs d'État du monde entier. Il est également le président de la Fondation sur les tendances économiques (Foundation on Economic Trends, Washington).

John Ruskin (1819-1900) : Écrivain, poète, peintre et critique d'art britannique.

Mark Sample : Professeur de littérature américaine contemporaine et d'études sur les nouveaux médias (Université de Virginie). Ses recherches portent essentiellement sur la fiction contemporaine, la littérature électronique et les jeux vidéo.

Benjamin Schmidt : Historien, chargé d'enseignement à l'Observatoire culturel (Cultural Observatory, Harvard). Il publie sur son blog, Sapping Attention, des textes concernant le *text mining* et les *digital humanities*. Il a participé à la création de l'outil Bookworm, qui permet de créer et de visualiser de manière interactive d'énormes corpus de textes.

Paola Tubaro : Sociologue, économiste, chargée d'enseignement (Université de Greenwich, Londres) et chercheuse (Centre national de la recherche scientifique, Paris). Elle analyse dans ses travaux l'impact des réseaux sociaux sur la société.

John Unsworth : Doyen, professeur et chercheur en humanités numériques (Université de l'Illinois). Ses travaux portent principalement sur les cyber-infrastructures, les logiciels libres et l'économie de la connaissance.

Maryanne Wolf : Psychologue et neurologue. Elle a dirigé le Centre pour la recherche sur la lecture et le langage (Université Tufts) où elle enseigne le développement de l'enfant. Elle est notamment spécialiste de la dyslexie.

Culture & politique

Dans le cadre des élections présidentielles 2012 et dans le but de faire émerger des idées et des solutions de tous bords et de tous horizons, la SACD et la SCAM consacrent un site internet à la politique de la culture : programme des partis, position des candidats, tribunes libres, paroles d'auteurs, entretiens vidéos…
Les auteurs entendent ici rappeler aux candidats à la présidence de la République qu'ils attendent leurs propositions sur de nombreux sujets : la rémunération des créateurs, l'avenir du paysage audiovisuel, le financement et les missions de l'audiovisuel public, le développement du spectacle vivant, la démocratisation de la culture, la contribution à la création de tous ceux qui en tirent des bénéfices, les soutiens à la création patrimoniale, l'édition numérique, la TVA sur les biens culturels…

Un compte rendu du forum *Livres Hebdo* "Quelle politique pour le livre ?" qui s'est tenu le 16 février en présence des représentants des candidats à l'élection présidentielle, est en ligne.

www.culture2012.org

Données publiques

Une plateforme française de mise à disposition des données publiques a été mise en ligne le 5 décembre 2011, développée par la mission interministérielle Etalab. Elle offre en accès libre et gratuit "l'ensemble des informations publiques de l'État, de ses établissements publics administratifs et, si elles le souhaitent, des collectivités territoriales et des personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public".

Dors et déjà l'ensemble des contenus de la BNF est accessible, comme le sont les adresses des bibliothèques municipales (9 893 lieux de lectures) et les résultats de l'enquête 2008 "Les pratiques culturelles des Français" concernant les bibliothèques.

www.data.gouv.fr

Journal trimestriel publié par
l'Agence régionale du Livre Paca
8-10, rue des Allumettes
13098 Aix-en-Provence cedex 02
Tél. 04 42 91 65 20
Fax : 04 42 27 01 60
Site : www.livre-paca.org
Mél : contact@livre-paca.org

ISSN 1767-4964
Imprimé par l'Estampille - Marseille
sur papier issu de forêts durablement gérées

Reproduction gratuite des textes sous réserve d'un accord préalable de l'Agence régionale du Livre Paca.

Directeur de la publication : Emmanuel Ponsart
Rédactrice en chef : Léonor de Nussac
Rédaction – sauf mention contraire, tous les articles sont rédigés par l'équipe de l'Agence régionale du Livre : Katy-Lise Atamian, Claire Castan, Élise Deblaise, Françoise Giniès, Aurélie Giordano, Ameline Habib, Léonor de Nussac, Olivier Pennaneac'h, Marina Pollas.
Les contributions extérieures publiées dans la revue engagent la responsabilité de leurs auteurs.
Correction : Élise Deblaise et Ameline Habib
Rewriting : Élise Deblaise
Conception graphique : Julie Brondino - www.julsgrafik.com
Illustrations : Hélène Riff - collection personnelle

MEMBRES FONDATEURS

Région PACA

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Var Conseil Général

Conseil Général des Alpes-Maritimes

Conseil général de Vaucluse

Hautes Alpes Conseil Général

Alpes de Haute Provence Conseil Général

L'Agence régionale du Livre Paca est accueillie par la Municipalité d'Aix-en-Provence au sein de la Cité du Livre.

Aix en Provence
LA VILLE

L'Agence régionale du Livre Paca est membre de la :

FILL Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture

Anna Lindh Euro-Mediterranean Foundation for the Dialogue between Cultures
Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures
مؤسسة آنا ليند الأورو - متوسطية للحوار بين الثقافات
EUROMED

JEAN-PIERRE JAUBERT

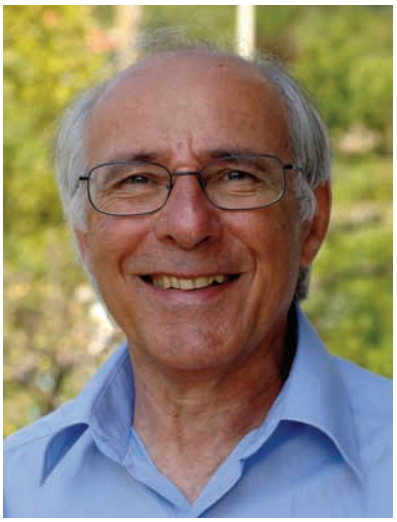

Bibliographie (extrait)

Quésaco ? : portraits d'insectes, illustrations Bernard Nicolas, éd. du Fournel, 2010

La lune, Ophrys, 2005

Le chat, Ophrys, 2005

La papillon, Ophrys, 2005

La pomme, Ophrys, 2005

Le pacha à deux queues et l'arbousier : de l'œuf au papillon, illustrations Bernard Nicolas, Ophrys, 2003

Les déchets, avec André Baur, PEMF, 2000

Direction de la publication et contribution à de nombreux *BT* aux éditions PEMF, dont :

Les Santons de Provence, 1993

Le chamois, 1992

Le gypaète barbu, 1992

Les Vikings, 1991

Le café, 1991

Réserves et parcs naturels, 1990

Dazibao ne s'était pas encore penché sur les auteurs de documentaire jeunesse ; le gapençais Jean-Pierre Jaubert est pourtant l'un de ses pères.

Dès son début de carrière en 1967, Jean-Pierre Jaubert, alors jeune instituteur, s'applique à "ne surtout pas se couler dans le moule de l'Éducation nationale". Il croise tout naturellement la pédagogie Freinet et expérimente les journaux scolaires, la correspondance, le travail avec magnétophone, appareil photo… Il collectera ainsi, avec ses élèves, la voix des anciens, le geste des métiers perdus, les mutations économiques des vallées alpestres…
Les années 1970 marquent son entrée dans l'aventure *BT* (*Bibliothèque de Travail*), la fameuse revue documentaire initiée par Célestin Freinet en 1932. Il en deviendra le rédacteur en chef pendant presque quinze ans (de 1984 à 1997) accompagnant ainsi son évolution jusqu'à la création des éditions PEMF, à Cannes puis Mouans-Sartoux.

Difficile de démêler l'histoire du militant éducatif de celle de la *BT* ! D'autant que la revue connaîtra un succès qui dépassera le petit monde de la pédagogie Freinet, investissant les classes de l'enseignement primaire traditionnel, empruntant les chemins des bibliothèques publiques et ouvrant la voie du documentaire jeunesse. Un tel investissement a un prix… Il faudra abandonner la classe, quitter avec femme et enfants les Hautes-Alpes en 1984, et prendre la responsabilité de la Coopérative d'enseignement laïque (support juridique de la maison d'édition).

Jean-Pierre Jaubert est un homme curieux de tout, soucieux de transmettre… Ce qui explique ses nombreuses productions pédagogiques (plus de 50 à son actif), ses collaborations avec des partenaires aussi variés que les Parcs nationaux et régionaux, l'Institut géographique national (IGN), le Centre national d'Études spatiales (CNES), des laboratoires du CNRS, Météo France, des musées (Louvre, Art Concret…), le ministère des Anciens Combattants…, et ses ouvrages de vulgarisation conçus avec des intervenants de tout premier ordre tels que Boris Cyrulnick, Patrick Baudry, Yves Coppens, etc. Un catalogue impressionnant, à plusieurs voix.

Il quitte pourtant l'aventure en 1997, lors du rachat de PEMF par Magnard, et reprend pour les trois années qui le séparent de la retraite le chemin de sa classe. Au plaisir de renouer avec des élèves se mêle un constat moins sympathique : "La société, les enfants, les relations avec les parents ont changé, mais pas l'école. L'école n'a pas su s'adapter…"

"L'école n'a pas su s'adapter."

De retour à Gap, il poursuit son aventure par l'écriture et la photo, et développe pour les éditions Ophrys une collection de… documentaires pour la jeunesse ! Comme il l'a toujours fait pour *BT* il fait appel à un illustrateur, en l'occurrence Bernard Nicolas, qui deviendra au fil des productions un véritable compagnon de route. Un tandem que Ophrys accompagne jusqu'au dernier coup de folie, une collection de documentaires poétiques qui compte à ce jour quatre titres. Comme pour chaque production, Jean-Pierre Jaubert sait extraire de ce travail des expositions, des jeux et des animations, autant de moyens de retrouver les enfants et de perpétuer son désir de partager. Son sujet de prédilection du moment : explorer de façon ludique le fourmillant monde des insectes.

Amoureux de toutes ces petites choses si riches, Jean-Pierre Jaubert regorge de projets, de livres… et d'un véritable amour de la transmission ; ce qui fait de lui un intervenant précieux pour toutes animations, conférences ou expositions (petites et grandes). N'hésitez pas à le solliciter.